ESSAI DE GRAMMAIRE WALLONNE.

LE VERBE WALLON

Devise : Voluntas !

(Extrait du *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. XIX.)

Julien DELAITE.

ESSAI

DE

GRAMMAIRE WALLONNE

LE VERBE WALLON

DEVISE : Voluntas !

....

MÉDAILLE DE VERMEIL.

....

LIÉGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE
8, Rue St-Adalbert, 8.

1892

PRÉFACE.

Le dialecte wallon a pris une extension considérable.

Il est étudié scientifiquement, son histoire littéraire est brillante, et de très nombreux écrivains ne cessent de le cultiver avec beaucoup de succès.

Ce florissement, cet épanouissement remarquable permettent de lui octroyer le nom de *langue*.

Ce n'est plus un dialecte, en effet, au sens restreint du mot. Une fois sa grammaire établie sur de solides fondements, une fois son orthographe uniformisée, plus rien ne s'opposera à lui donner ce nom de langue qu'il mérite actuellement déjà par le nombre et l'excellence des productions qu'il provoque.

La *Société liégeoise de littérature wallonne*, qui s'est, depuis sa fondation, proposé de doter le wallon d'une grammaire et d'une orthographe, a mis au concours une question propre à répondre au premier de ces désiderata.

La question est ainsi posée : " Tableau et théorie de la conjugaison wallonne. „ Le verbe est une des parties fondamentales de la grammaire. Pour répondre à cette question, l'auteur a d'abord exposé, dans le présent travail, quelques notions générales sur la conjugaison wallonne, et sur les phénomènes de simplification et d'analogie auxquels les langages parlés ont surtout donné lieu.

Il s'est attaché à faire ressortir les traits analogiques ou

différentiels du wallon et du français, par la comparaison raisonnée de ces deux langues.

Il a réparti les verbes wallons en quatre conjugaisons, dont la quatrième, proposée par lui, et bien qu'artificielle, semble devoir rendre quelques services.

Il a ensuite repris séparément chaque temps de la conjugaison et il en a expliqué étymologiquement toutes les formes flexionnelles caractéristiques.

On verra par ce travail que la grammaire wallonne n'est pas si compliquée que l'on se plairait à le croire ; et que la réalisation pratique d'une telle grammaire est dans les choses possibles.

Dans les dialectes parlés, des règles phonétiques constantes ont présidé à la formation des mots, et des règles générales de classification ont pu se dessiner.

Si le dédale est un peu plus compliqué que dans une langue écrite, il est cependant possible, avec un peu d'attention et de bonne volonté, d'y retrouver un fil conducteur.

L'auteur espère que cet essai de grammaire sera de quelque utilité aux nombreux écrivains wallons.

Il espère aussi que les professeurs et instituteurs pourront y glaner quelques notes utiles à leurs élèves.

Enfin il ose croire que son travail viendra en aide aux savants qui s'occupent d'études de philologie comparée.

Mais contribuât-il seulement à prouver que le wallon est digne de l'immense intérêt dont ses adeptes l'honorent, que l'auteur se considérerait déjà très heureux du résultat.

N.-B. Le présent travail a été légèrement remanié d'après les observations du jury.

OUVRAGES CONSULTÉS

BAILLEUX et DEJARDIN. Choix de chansons et poésies wallonnes, etc.

Bulletins et *Annuaires* de la Société liégeoise de littérature wallonne, coll. complète.

G.-F. BURGUY. *Grammaire de la langue d'Oil.* 3 vol. 1856.

H. CHAVÉE. *Français-Wallon*, parallèle linguistique.

J. DELBŒUF et L. ROERSCH. *Éléments de grammaire française.* 1889.

F. DIEZ. *Grammaire des langues romanes*, trad. Marcel Fatis et G. Paris.

GRANDGAGNAGE et SCHELLER. Dictionnaire wallon et autres dictionnaires wallons.

HORNIG. *Ostfranzösische Studien.*

Littérature wallonne ancienne et moderne.

L. MICHEELS. *Grammaire élémentaire liégeoise.* 1863.

RENARD (L'abbé). *Lès avinteûre dè Jean d' Nivelle, èl fils dè s' pére.*

Revue des patois gallo-romains, par J. Gillieron et l'abbé Rousselot.

A. SCHELLER. *Dictionnaire d'étymologie française.*

A. SCHELLER. *Exposé des lois qui régissent la transformation française des mots latins.* 1875.

A. SCHELLER. *Mémoire sur la conjugaison française.* Extrait des mémoires couronnés et autres mémoires, t. XIX.

J.-J. STURZINGER. *Remarks on the Conjugation of the wallonian Dialect.* Extrait de Transactions of the Modern Language association America. 1884-85, vol. I, p. 204.

Aug. VIERSET. *Les poètes Namurois.*

Germain wallon, essai linguistique.

M. WILMOTTE. *Etude de dialectologie wallonne.* Extrait de Romania, t. XVII, p. 542.

AVANT-PROPOS.

ORTHOGRAPHE.

Nous avons adopté, pour l'explication des formes verbales l'orthographe phonétique, qui nous paraît très commode et très claire, quand il s'agit d'un patois sans règles, ni documents écrits suffisants. Nous donnons ci-après cette orthographe dont les signes sont empruntés en grande partie à l'excellente *Revue des patois Gallo-Romains* de J. Gillieron et l'abbé Rousselot. Nous avons supprimé certains caractères, inutiles en wallon, et nous en avons proposé d'autres.

Nous emploierons cette orthographe partout où la compréhension du texte l'exigera. Dans les autres cas, nous nous servirons de l'orthographe analogique.

Cette orthographe, proposée par nous à l'habile imprimeur M. Vaillant-Carmanne, a été adoptée dans les *Mélanges wallons*, travail très important et très intéressant publié par une réunion de chercheurs.

ORTHOGRAPHE PHONÉTIQUE WALLONNE.

VOYELLES.

1. PURES.

ă	= a	dans wall.	*papa*,	dans franç.	papa.
ā	= â	»	*diâle* (diable),	»	châle.
ĕ̀	= è	»	*vète*,	»	verte.
è	= ê (ai)	»	*taid* (laid),	»	même.
ĕ́	= é	»	*lét* (lit),	»	thé.
é	= é	»	*mére* (mère),	»	chantée.
ĭ	= i	»	*mi* (moi),	»	fourmi.
ī	= î	»	*pîd* (pied),	»	lire.
ŏ̀	= o	»	*pot*,	»	pot.
ò ou *å*	= â (dial. liég.)		*âbe* (arbre),	»	mort.
ŏ́	= au	»	*sau* (soûl),	»	chaud.
ó	= ô	»	*sôrt* (sorte),	»	clôre.
ŭ	= u	»	*bu*,	»	bu.
ū	= û	»	*sûr*,	»	sûr.
ŭ	= ou	»	*piou*,	»	pou.
ū	= oû	»	*joû*,	»	jour.
œ̆̀	= (eu)	»	*leune* (lune),	»	le.
œ̀ (¹)	= eu	»	*meur* (mur),	»	heure.
œ̆́	= eû	»	*feû*,	»	feu.
œ́	= eû	»	*meûr*,	»	?

2. NASALES.

ã	= an	»	*tant*,	»	tant.
ã	= an	»	*manche*,	»	manche.
ẽ	= in	»	*matin*,	»	matin.
ẽ	= în (ê)	»	*même*,	»	pingre.
õ	= on	»	*pont*,	»	pont.
õ	= on	»	*songue* (sang),	»	oncle.
œ̃	= un	»	*jeun*,	»	jeun.

(¹) N'existe pas à Liége, mais bien dans certains villages à déterminer.

œ̆	= un »	*li tunque* (le tiens, rarement employé) »	punch (?)

CONSONNES.

			Wallon liégeois.	Français.
Explosives.	Labiales,	*b, p*	*bõ, pã*	bon, pain.
	Linguo-dentales,	*d, t*	*dĩ, tŏ*	dent, tout.
	Gutturales,	*k, g* (1)	*kwăt, gŏt*	quatre, goutte.
Nasales.	Labiales,	*m*	*mŏ*	mot.
	Linguo-dentales,	*n*	*nŏt*	note.
	Palatales,	*ɲ*	*kãpăɲ*	campagne.
	Velère,	*ŋ*	*dĭŋtĕ* (sonner)	ding (di ding).
Liquides.	Linguale,	*l, ḽ*	*lŏ, gŏḽŏtĕ* (orner).	lot, paille. (*l* mouillé)
	Velère,	*r*	*ră*	rat.
Fricatives.	Labiales,	*w, f, v*	*pwĕ, fŏ, vŏ*	poids, faux, val.
	Linguales,	*ɕ, j*	*rĭprŏɕ, jĕp* (herbe)	reproche, jardin.
		tɕ (2), *dʑ* (3)	*tɕãtĕ* (chanter) *dʑĕy* (noix)	*italien :* civitate, giorno.
	Dentales,	*s, z*	*sŏ, zŭwŏf*	sot, zouave.
	Palatales,	*y*	*mĕy* (mille)	pied (ou bien encore *ill* complètement mouillé).
	Laryngales,	*h ɦ,* (4)	*hŏy, dĭɦă* (dit)	

(1) *g* est toujours guttural.

(2) *tɕ* = *c* + *i, e* italien. Il se prononce à peu près comme *tch* français, adouci et fondu en une seule émission.

(3) *dʑ* = *g* + *e, i* italien. Il se prononce à peu près comme *dj*, mais adouci et fondu en une seule émission.

(4) *h* est très fortement aspiré. Je propose de prendre le signe *ɦ* (y retourné) pour l'aspiration moins forte de *d ĭ s h ĩ d*, (franç. hache, etc.)

CHAPITRE PREMIER.

MODES DE SIMPLIFICATION DE LA CONJUGAISON WALLONNE

On sait que le français est la langue romane qui a le moins étymologiquement emprunté de ses formes à la conjugaison latine. Les temps latins disparus sont : le plus que parfait de l'indicatif, les deux futurs, l'imparfait et le parfait du subjonctif, le passé de l'infinitif, le futur du participe (le supin) (¹). Soit huit temps sur les dix-sept du latin.

Le wallon est exactement dans le même cas.

En français, la simplification de la conjugaison porte sur trois groupes de phénomènes bien tranchés :

1° Les terminaisons personnelles sont uniformisées, du moins quant à la prononciation; *je chante, tu chantes, il chante, que je chante*, etc.; *je chantais, tu chantais, il chantait*, se prononcent respectivement de la même façon.

2° Les trois conjugaisons tendent à se réduire à une seule. Ex. : je chant-*ais*, je vend-*ais*, je finiss-*ais*, nous chant-*ons*, nous vend-*ons*, nous finiss-*ons*, etc.

3° La flexion forte se restreint au fur et à mesure du développement de la langue. Diez (²) signale, en effet, quatre-vingt verbes forts environ en ancien français, tandis qu'il n'en donne que quarante pour le français moderne.

J. Stürzinger (³) a rappelé ces trois modes de simplification dans ses remarques sur la conjugaison du dialecte wallon.

(¹) V. Scheller, etc. Mémoire sur la conjugaison française, p. 13.
(²) Grammaire de la langue romane.
(³) *Loc. cit.*

Mais cette simplification est plus caractéristique et plus accusée encore dans ce dernier dialecte.

Il doit en être nécessairement ainsi. Car ce dialecte n'a pas eu, comme le français, de codes grammaticaux, immobilisant pour ainsi dire certaines formes pour un laps de temps plus ou moins long. Abandonné à lui-même, sans règles écrites et fixes, le wallon a évolué plus rapidement, et, dans ses avatars successifs et libres de toute contrainte, il a été un terrain plus favorable à cette tendance de simplification observée dans toutes les langues.

Nous avons dressé un tableau de conjugaison, permettant de saisir d'un simple coup d'œil les progrès de la simplification dans le wallon comparativement aux progrès de la simplification française. Nous avons naturellement employé la notation phonétique, la seule capable de bien rendre notre pensée.

Conjugaison.

INDICATIF.

Présent. Wallonne.	Présent. Française.	Imparfait. Wallonne.	Imparfait. Française.
—	—	*ĕ̀f, īf*	*ĕ̀*
—	—	—	—
—	—	—	—
ã	*õ*	*ī*	*yõ*
ĕ, ī	*ĕ̀*	—	*yĕ̀*
ĕ̀	—	—	—

Futur. Wallonne.	Futur. Française.	Parfait. Wallonne.	Parfait. Française.	
rĕ̀	*rĕ̀*	*ă*	*é*	*ĭ*
—	*ră*	—	*ă*	—
—	—	—	—	—
rã	*rõ*		*ām*	*īm*
rĕ̀	*rĕ̀*		*āt*	*īt*
rõ	—		*èr*	*īr*

SUBJONCTIF.

Présent.		Imparfait.		
—	—	ăh	ăs	ĭs
—	—	—	—	—
—	—	—	ā	ī
ā̃s	yõ	ăhī	ăsyõ	ĭsyõ
és	yĕ́	—	ăsyĕ́	ĭsyĕ́
ès	—	—	—	—

CONDITIONNEL.

Présent.	
rœ̆́	rĕ́
—	—
—	—
rī	ryõ
—	ryĕ́
—	—

IMPÉRATIF.

Présent.	
—	—
ã	õ
ĕ́, ī	ĕ́

INFINITIF.

ĕ́, ī, ĭ	ĕ́, īr, r

PARTICIPE.

	Passé.		Présent.	
Masc.	ĕ́, ī, ŭ́, ĭ	ĕ́, ĭ, ŭ́	ã	ã
Fém.	ȅy, ȅy, ŏ̀w	é, ī, ū		

Remarques sur ce tableau.

Nous y comptons 43 désinences flexionnelles françaises et 33 wallonnes seulement ; soit donc 10 désinences de moins en wallon.

Mais si nous examinons de plus près, nous voyons, qu'en mettant de côté le parfait de l'indicatif, nous arrivons au chiffre de 34 désinences françaises, et de 32 wallonnes.

D'où ce fait intéressant que la grande simplification de la conjugaison wallonne consiste dans la réduction à une des six formes flexionnelles du parfait de l'indicatif, en d'autres termes dans la disparition progressive de ce temps. En effet,

les trois personnes du pluriel ont déjà disparu. Elles se confondent avec les mêmes formes de l'imparfait de l'indicatif.

En outre (et cette tendance se retrouve en français également), le passé défini trouve un emploi plus fréquent dans la bouche des Wallons, que le parfait de l'indicatif. C'est ainsi que *j'a stu* s'emploiera mieux que *ji fouri* ou *j'èsta; j'a magnî* que *ji magna; j'a rèscontré* que *ji rèscontra*, etc., etc. (En français : *j'ai été*, au lieu de *je fus; j'ai mangé* au lieu de *je mangeai; j'ai rencontré*, au lieu de *je rencontrai*, etc.)

Il ne faut pas oublier qu'il s'agit surtout ici de la langue parlée; avec un peu d'attention, le fait s'observe facilement.

On peut aussi ramener à cette disparition du parfait l'absence des verbes forts en wallon, absence que Stürzinger (1) signale comme un mode de simplification (voir plus haut).

En effet, il ne faut pas oublier que le parfait est, pour ainsi dire, le seul temps qui permette de différencier les verbes forts des verbes faibles (voir plus loin, chap. II).

Quant à la disparition des terminaisons personnelles, ce tableau en montre également la tendance. Ex. au pluriel de l'imparfait, les 3 pers. sing, et les 3 pers. plur. du subj. imp., le plur. du conditionnel, le sing. du futur, etc.

Par contre, cette disparition est contrebalancée par la présence de terminaisons spéciales là où le français a uniformisé.

Ex. plur. de l'indic. présent, plur. du futur, plur. du subj. présent.

Ici pourra s'élever une objection : Que fait-on dans ce système des *e* muets et des consonnes terminales (*s, t*) de la flexion française ?

La réponse à cette objection expliquera en même temps pourquoi l'orthographe phonétique nous était indispensable.

C'est que, nous occupant scientifiquement d'un dialecte sans règles fixes et sans orthographe établie, nous devons

(1) *Loc. cit.*

nécessairement travailler sur la langue parlée. Nous ne tablons sur la langue écrite que lorsque la langue parlée nous fait défaut, par exemple lors des citations de vieilles formes recueillies dans les anciens textes (chartres, etc.). Et encore, le grand soin de la science philologique moderne est-il d'attribuer à ces graphies anciennes la valeur phonétique qu'elle les suppose avoir possédée et qui, dans bien des cas, est très difficile à déterminer.

Or, en langage parlé, ni l'*e* muet, ni les consonnes finales (*s, t*) ne se prononcent; aussi la graphie phonétique omet-elle ces lettres.

Pour nous résumer, nous admettrons donc que le fait de la plus grande simplification de la conjugaison wallonne consiste presqu'exclusivement dans l'immense résorption du parfait de l'indicatif.

Cette résorption a eu pour contre-coup : 1° la disparition des verbes dits forts, et 2° l'unification des trois conjugaisons.

Quant à la disparition des terminaisons personnelles, elle est beaucoup moins forte que Stürzinger veut bien l'admettre ; nous croyons même qu'elle n'existe pas.

En effet, nous devons écarter de notre statistique : 1° le parfait, puisque c'est sur lui que se base notre mode de simplification; car, la résorption du parfait étant admise, comme mode de simplification, la disparition de ses désinences personnelles ne peut plus entrer en ligne de compte ;

2° l'imparfait du subjonctif, dont la simplification a suivi celle du parfait.

En écartant ces deux temps, et en faisant le compte des autres temps à flexion, nous avons 19 désinences personnelles wallonnes et 16 françaises seulement. D'où l'on voit que les désinences sont restées plus nombreuses en wallon, et que, par conséquent, il n'y a pas à proprement parler, quant à elles, de tendance à simplification plus accusée en wallon qu'en français.

CHAPITRE II.

DIVISION EN CONJUGAISONS.

En wallon, il n'est pas possible, comme dans les autres langues romanes, de diviser les verbes en deux flexions, c'est-à-dire en flexion forte et en flexion faible.

On sait, en effet, que ce qui différencie ces deux flexions, c'est l'accent tonique qui tombe, au parfait de l'indicatif, sur la terminaison (je chant*ai*) dans la flexion faible, et sur le radical (je pr*is*) dans la forte.

Or, le wallon, comme on vient de le voir et comme on le verra mieux encore plus loin, a simplifié le parfait au point de ne lui laisser qu'une désinence personnelle, la même pour toutes les conjugaisons.

Nous n'avons plus un seul parfait fort, même pour les verbes auxiliaires ***aveûr*** et ***èsse***, qui, à côté des formes ***ji fous*** (je fus) et ***j'eus*** (j'eus) très rares, possèdent ***j'èsta*** et ***j'ava*** qui sont des formes faibles.

Nous divisons les verbes wallons en quatre conjugaisons, différentes des conjugaisons françaises.

La première comprend deux classes : 1° les verbes en ***er*** et 2° les verbes en ***î*** long. Les modèles sont ***chanter*** et ***magnî.***

La seconde renferme les verbes en ***e*** muet. Nous la divisons en deux classes également, suivant que les verbes ont ou n'ont pas ***e*** muet à l'indicatif présent. Modèles : ***vinde*** (sans ***e***) et ***batte*** (avec ***e***).

La troisième comprend les verbes en ***i*** bref. Nous y comptons deux classes : 1° La 3° conjugaison simple qui comprend elle-

même deux subdivisions : *a)* les verbes qui ont un *e* muet au présent de l'indicatif, modèle *doirmi*; *b)* les verbes qui n'en ont pas au même temps, modèle *sinti*. 2° La 3ᵉ conjugaison mixte qui intercale *ih* entre le radical et la terminaison, modèle *fini*.

La quatrième conjugaison renferme les verbes dont l'infinitif se termine par *r* ou *re*, terminaisons qui se prononcent de même en wallon. Modèle : *beûre*.

1ʳᵉ *Conjugaison*. La première conjugaison wallonne comprend les verbes qui proviennent de la première conjugaison latine (en *are*).

Elle se subdivise, comme nous l'avons dit, en deux classes, suivant que l'infinitif présent se termine en *er* (*ĕ*) ou en *î* (*ī*).

Ces deux classes, qui paraissent si tranchées, possèdent cependant des affinités intimes provenant d'une identité d'origine.

Remarquons d'abord que le phonème *î* wallon correspond au phonème *ier* français (cf. anc. franç. *mangier*, wallon *magnî;* anc. franç. *aidier*, wall. *aidî;* franç. mod. *pommier*, wall. *poumî;* franç. mod. *premier*, wall. *prumî*, etc.).

L'ancien français possédait même les deux formes à côté l'une de l'autre : *eir* ou *er* coexistent, pour le même mot, avec *ier*. Le français moderne a perdu *ier*. Le wallon l'a conservé sous forme de *î*.

Le vieux wallon possède des formes de transition. Ex. *aidir*, à côté de *aidier*, *laisir* à côté des formes ordinaires *guarder*, *demandeir*, *demander* (¹). Je trouve même les formes intéressantes, où la transition est des mieux marquées dans la moralité de 1623 (²) : *aydyî, spargnyî, waagnyî, louquyî*.

Le phénomène dans son ensemble a été interprété par Bartsch et Mussafia, qui ont formulé la loi suivante, connue sous le nom de loi de Bartsch :

(¹) M. Wilmotte. Chartres liégeoises. *Romania*, t. XVII, p. 568. Chartre de 1236.
(²) *Bull. de la Soc. Liég. de Litt. wall.* T. II.

« *ier* (*î* wallon) se produit : 1° après *ç*, *ch*, *g*, de même qu'après *l* et *n* mouillées; 2° après *d*, *t*, *n*, *r*, *s*, *ss* en tant que la syllabe précédente contient un *i* ou une diphtongue formée au moyen de cette voyelle. »

L. Micheels, dans sa grammaire wallonne, n'a pas su constater l'identité de conjugaison des verbes en *er* et des verbes en *î* long. Il a rattaché ceux-ci à la seconde conjugaison qu'il avait établie d'après le français, et les a réunis aux verbes en *i* bref, qui possèdent une tout autre origine.

Deuxième conjugaison. — La deuxième conjugaison, en *e* muet, correspond à la deuxième française en *re* (et à la 3e latine en *ĕre*.). On sait, en effet, qu'une règle générale en wallon veut que « lorsqu'un mot se termine par *e* muet, précédé d'une ou de plusieurs consonnes, la première seule se prononce [1]. » La syncope de l'*r* provient d'une paresse de prononciation, tout simplement ; cette lettre réapparaît au futur (*ji vindrè*) qui n'est, comme on sait, qu'un temps composé de l'infinitif et de l'indicatif présent de l'auxiliaire *avoir*.

L'*r* terminal de l'infinitif, à la première conjugaison, ne se prononce pas non plus. Le phénomène étant différent, nous en reparlerons au chapitre de l'infinitif.

Nous avons admis, pour cette conjugaison, une division grammaticale en deux classes, suivant que les verbes qui lui appartiennent ont ou n'ont pas d'*e* muet à l'indicatif présent.

Troisième conjugaison. — La troisième conjugaison wallonne comprend les verbes en *i* bref. Ces verbes correspondent à la seconde conjugaison française en *ir*, et proviennent de la quatrième conjugaison latine en *ire*.

On la divise en deux classes.

Dans la première classe, troisième conjugaison simple, la flexion s'ajoute directement au radical du verbe. (Ex. : *doirmi*, *ji doirm-éve*.)

(1) J. Delbœuf. Notes sur le *Mâye neur d'à Colas*. *Bull. Soc. Wall.* 10e année p. 63.

Nous l'avons subdivisée en deux, suivant qu'elle a ou non un *e* muet à l'indicatif présent.

Dans la seconde classe, troisième conjugaison mixte, la flexion se lie au radical au moyen de la syllabe intercalaire *ih*. (Ex. : *fini*, *ji fin-ih-éve.*)

Cette syllabe représente la syllabe inchoative *isc* latine, d'où elle provient. En français, *isc* latin a donné *iss* (*je finissais*).

En wallon, *h* aspiré provient soit de *s* spirante *(ss* + palatale, ex. *cantassem : chantahe),* soit de *sc* + voyelle (ex. *scopare : hover, scutella : hièle*).

Dans le chapitre suivant, nous proposons une quatrième conjugaison wallonne.

CHAPITRE III.

QUATRIÈME CONJUGAISON WALLONNE.

Répartition des verbes forts.

Parmi les verbes forts, pris surtout dans l'ancienne langue, où ils sont plus nombreux, quatre sont passés dans la première conjugaison. Ce sont :

Fer (facere), *affligî* (affligere), *mouwer* (movere) et *viquer* (vivere, anc. franç., vesqui et vescu au parfait; franç. moderne vécus).

Sont passés dans la seconde conjugaison directement du latin, et en suivent toutes les règles :

Jonde (jungere), *mètte* (mittere), *ponde* (pingere), *plainde* (plangere), *prinde* (prendere), *rèsponde* (respondere), *distinde* (exstinguere), *strinde* (stringere), *crainde* (tremere), *crèhe* (crescere), *kinohe* (cognoscere), *parètte* (parere), *ripahe* (pascere) et *toide* (torquere).

Déjà, d'ailleurs, en français moderne, sept de ces verbes étaient devenus faibles; ce sont :

Joindre, peindre, plaindre, répondre, éteindre, étreindre et craindre.

D'autres verbes des secondes et troisièmes conjugaisons latines étaient forts dans l'ancienne langue; ils sont devenus faibles en wallon. Mais au lieu de perdre l'*r* à l'infinitif, comme les autres verbes wallons provenant de ces conjugaisons latines, ils sont caractérisés par le fait de la persistance de cet *r* à l'infinitif; chez eux, c'est la consonne finale du radical verbal qui est tombée. Je reparlerai de ces verbes un peu plus loin. Ce sont :

Clôre (claudere), ***dire*** (dicere), ***dûre*** (ducere) [1], ***rire*** (ridere), ***scrire*** (scribere), ***distrûre*** (distruere), ***beûre*** (bibere), ***creûre*** (credere), ***lére*** (legere), ***plaire*** (placere), ***taire*** (tacere).

Le français moderne avait rendu faibles... ***duire, écrire*** et ***détruire.***

Sont passés dans la 3e conjugaison faible les verbes suivants :

Tini (tenere), ***vini*** (venire), ***dimani*** (manere), ***qwèri*** (querere), ***cori*** (currere), ***mori*** (moriri).

Restent les verbes qui composent la troisième conjugaison en ***oir*** du français moderne, conjugaison admise dans l'enseignement de la langue.

Nous avons dit plus haut que le français range ses verbes en deux flexions, la flexion forte et la flexion faible.

Or, il se fait que les verbes en ***oir*** appartiennent tous à la flexion forte.

Mais d'un autre côté, en wallon, la flexion forte a complètement disparu. Et les verbes wallons, correspondant aux verbes français en ***oir***, ne peuvent rentrer dans aucune des trois conjugaisons signalées plus haut. Aussi nous proposons d'admettre, en wallon, une quatrième conjugaison, faible nécessairement, dans laquelle se rangeraient les verbes en ***eûr, îr, ûr, oûr*** (franç ***oir***).

Nous proposons en outre de faire rentrer dans cette conjugaison, les verbes en ***re,*** que nous avons signalés plus haut.

La quatrième conjugaison wallonne comprendrait donc les verbes : ***veûr*** (videre), ***assîr*** (sedere), ***chêr*** (***chîr***) (cadere), ***riçur*** (... capere), ***diveûr*** (debere), ***aveur*** (habere), ***plour*** (pluere), ***poleur*** (polere, posse), ***saveûr*** ou ***sèpeur*** (sapere), ***soleur*** (solere), ***valeur*** (valere), ***voleur*** (volere, velle).

Ainsi que les verbes cités ci-dessus : ***clôre*** (claudere), ***dire*** (dicere), ***dûre*** (ducere), ***rire*** (ridere), ***scrire*** (scribere), ***distrûre*** (distruere), ***beûre*** (bibere), ***creûre*** (credere), ***lére*** (legere), ***plaire*** (placere), ***taire*** (tacere).

[1] Exception (reproducere qui fait *riprodut* 3e conjugaison).

Le wallon ne fait d'ailleurs pas de différence entre ces verbes et les premiers. Il en a été de même en français, car c'est plutôt une habitude graphique contractée très tôt, il est vrai, et non une différenciation consciente qui fait écrire à côté de *croire* (vieux normand *crere* et aussi *creer*), *voir* qui s'est écrit d'ailleurs et qui s'écrit encore *voire*.

Cette quatrième conjugaison nous paraît donc devoir rendre quelque service. Elle permet de rassembler des verbes qu'il serait bien difficile de classer sans elle.

CHAPITRE IV.

TABLEAU DE LA CONJUGAISON. FORMATION DES TEMPS.
RÈGLES DE FLEXION. FORME INTERROGATIVE.

Conjugaison de l'auxiliaire *aveur* (avoir).

INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ INDÉFINI.
J'a.	J'a aou (1).
T'a.	T'a aou.
Il a.	Il a aou.
Nos avans.	Nos avans aou.
Vos avez.	Vos avez —
Is ont *ou* is avèt.	Is ont —

IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
J'aveûs.	J'aveus aou.
T'aveûs.	T'aveus —
Il aveût.	Il aveut —
Nos avîs.	Nos avîs —
Vos avîz.	Vos avîz —
Is avît *ou* avint.	Il avît —

PASSÉ DÉFINI.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
J'ava, j'eus (2), j'euris.	J'ava (3) aou.
T'ava, t'eus, t'euris.	T'ava —
Il ava, il eut, il eurit.	Il ava —
nos eurîs.	Nos eurîs —
vos eurîz.	Vos eurîz —
is eurît.	Is eurît —

(1) Le liégeois emploie presque toujours un *st* ou un *t* intercalaire euphonique, *j'a-st-aou, j'aveus-st-aou*. Nous l'omettons partout pour ne pas embrouiller.

(2) Prononcer *œ̌*.

(3) Ou *j'eus*, *j'euris*.

Futur.	**Futur antérieur.**
J'ârè.	J'ârè aou.
T'ârè.	T'ârè —
Il ârè.	Il ârè —
Nos ârans.	Nos ârans aou.
Vos ârez.	Vos ârez —
Is âront.	Il âront —

SUBJONCTIF.

Présent.	**Parfait.**
J'âye.	J'âye aou.
T'âye.	T'âye —
Il âye.	Il âye —
Nos âyanse ou avanse.	Nos âyanse ou avanse aou.
Vos âyésse ou avésse.	Vos âyésse ou avésse —
Is âyèsse ou avèsse.	Il âyèsse ou avèsse —

Imparfait.	**Plus-que-parfait.**
J'avahe, eurihe, avasse, *ou* euhe.	J'avahe, etc. aou.
T'avahe, eurihe, avasse, *ou* euhe.	J'avahe, etc. aou.
Il avahe, eurihe, avasse, *ou* euhe.	Il avahe, etc. aou. aou.
Nos avahîs, eurihîs, *ou* euhîs.	Nos avahîs, etc. aou.
Vos avahîz, eurihîz, *ou* euhîz.	Vos avahîz, etc. aou.
Is avahît, eurihît, *ou* euhît.	Is avahît, etc. aou.

CONDITIONNEL.

Présent.	**Passé.**
J'âreûs.	J'âreûs aou.
T'âreûs.	T'âreûs —
Il âreût.	Il âreût —
Nos âris.	Nos âris —
Vos ârîz.	Vos ârîz —
Is ârît.	Is ârît —

IMPÉRATIF.	INFINITIF.	PARTICIPE.
	PRÉSENT.	PRÉSENT.
Âye.	Aveur.	Avant *ou* âyant.
Âyans.	PASSÉ.	PASSÉ.
Âyîz.	Aveur aou.	Awou, avu, avou *ou* oyou.

Conjugaison du verbe *èsse* (être).

INDICATIF.

PRÉSENT.	PASSÉ INDÉFINI.
Ji sos.	J'a stu.
T'ès.	T'a —
Il èst. (1)	Il a —
Nos èstans.	Nos avons stu.
Vos èstez.	Vos avez —
Is sont.	Is ont —
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.
J'èsteûs.	J'aveûs stu.
T'èsteûs.	T'aveûs —
Il èsteût.	Il aveût —
Nos èstîs.	Nos avîs stu.
Vos èstîz.	Vos avîz —
Is èstît.	Is avît —
PASSÉ DÉFINI.	PASSÉ ANTÉRIEUR.
Ji fouris, fourus, fous *ou* èsta.	J'euris stu.
Ti fouris, fourus, fous *ou* èsta.	T'euris —
I fourit, fourut, fout *ou* èsta.	Il eurit —
Nos fourîs.	Nos eurîs stu.
Vos fourîz.	Vos eurîz —
Is fourît (rarement fourivèt).	Is eurît —

(1) Nous écrivons : Il *èst-è jardin*, la prononciation du *st* euphonique étant suffisamment indiquée par le trait d'union.

Futur.	**Futur antérieur.**
Ji sèrè.	J'ârè stu.
Ti sèrè.	T'ârè —
I sèrè.	Il ârè —
Nos sèrans.	Nos ârans stu.
Vos sèrez.	Vos ârez —
Is sèront.	Is âront —

SUBJONCTIF.

Présent.	**Passé.**
Ji seûye.	J'âye situ.
Ti seûye.	T'âye —
I seûye.	Il âye —
Nos sèyanse.	Nos âyanse situ.
Vos sèyîsse.	Vos âyîsse —
Is sèyèsse.	Is âyèsse —

Imparfait.	**Plus-que-parfait.**
Ji fourihe, fouhe, sèyahe, sèyasse, èstahe, èstasse.	J'avahe, etc. situ.
Ti fourihe, fouhe, sèyahe, sèyasse, èstahe, èstasse.	T'avahe, etc. —
I fourihe, fouhe, sèyahe, sèyasse, èstahe, èstasse.	Il avahe, etc. —
Nos fourihîs, fouhîs, sèyahîs, èstahîs, sèyîsse.	Nos avahîs, etc. stu.
Vos fourihîz, fouhîz, sèyahîz, èstahîz, sèyîsse.	Vos avahîz, etc. —
Is fourihît, fouhît, sèyahît, èstahît.	Is avahît, etc. —

IMPÉRATIF.

Seûye. Sèyans. Sèyîz.

INFINITIF.

Esse.

PARTICIPE.

Stu ou situ (*i* intercalaire).

Tableau de la conjugaison.

INDICATIF.

Temps simples

TEMPS.	1re CONJUGAISON.		2de CONJUGAISON.		3me CONJUGAISON.			4me CONJ.
Temps principaux. Présent.	Ji chante.	Ji magne.	Ji vind.	Ji batte.	Ji sint.	Ji doime.	Ji fin-ih-e.	Ji beûs.
	Ti chante.	Ti magne.	Ti vind.	Ti batte.	Ti sint.	Ti doime.	Ti fin-ih-e.	Ti beûs.
	I chante.	I magne.	I vind.	I batte.	I sint.	I doime.	I fin-ih-e.	I beût.
	Nos chantans.	Nos magnans.	Nos vindans.	Nos battans.	Nos sintans	Nos doirmans.	Nos fin-ih-ans.	Nos buvans.
	Vos chantez.	Vos magniz.	Vos vindez.	Vos battez.	Vos sintez.	Vos doirmez.	Vos fin-ih-ez.	Vos buvez.
	Is chantèt.	Is magnèt.	Is vindèt.	Is battèt.	Is sintèt.	Is doirmèt.	Is fin-ih-èt.	Is buvèt.
Futur.	Ji chant'rè.	Ji magn'rè.	Ji vindrè.	Ji battrè.	Ji sint'rè.	Ji doim'rè.	Ji fin-ih-rè.	Ji beûrè.
	Ti chant'rè.	Ti magn'rè.	Ti vindrè.	Ti battrè.	Ti sint'rè.	Ti doim'rè.	Ti fin-ih-rè.	Ti beûrè.
	I chant'rè.	I magn'rè.	I vindrè.	I battrè.	I sint'rè.	I doim'rè.	I fin-ih-rè.	I beûrè.
	Nos chant'rans.	Nos magn'rans.	Nos vindrans.	Nos battrans.	Nos sint'rans.	Nos doim'rans.	Nos fin-ih-rans.	Nos beûrans.
	Vos chant'rez.	Vos magn'rez.	Vos vindrez.	Vos battrez.	Vos sint'rez.	Vos doim'rez.	Vos fin-ih-rez.	Vos beûrez.
	Is chant'ront.	Is magn'ront.	Is vindront.	Is battront.	Is sint'ront.	Is doim'ront.	Is fin-ih-ront.	Is beûront.
Temps secondaires. Imparfait.	Ji chantéve.	Ji magnive.	Ji vindéve.	Ji battéve.	Ji sintéve.	Ji doirméve.	Ji fin-ih-éve.	Ji buvéve.
	Ti chantéve.	Ti magnive.	Ti vindéve.	Ti battéve.	Ti sintéve.	Ti doirméve.	Ti fin-ih-éve.	Ti buvéve.
	I chantéve.	I magnive.	I vindéve.	I battéve.	I sintéve.	I doirméve.	I fin-ih-éve.	I buvéve.
	Nos chantis.	Nos magnis.	Nos vindis.	Nos battis	Nos sintis.	Nos doirmis.	Nos fin-ih-is.	Nos buvis.
	Vos chantiz.	Vos magniz.	Vos vindiz.	Vos battiz.	Vos sintiz.	Vos doirmiz.	Vos fin-ih-iz.	Vos buviz.
	Is chantit.	Is magnit.	Is vindit.	Is battit.	Is sintit.	Is doirmit.	Is fin-ih-it.	Is buvit.
Passé défini.	Ji chanta.	Ji magna.	Ji vinda.	Ji batta.	Ji sinta.	Ji doirma.	Ji fin-ih-a.	Ji buva.
	Ti chanta.	Ti magna.	Ti vinda.	Ti batta.	Ti sinta.	Ti doirma.	Ti fin-ih-a.	Ti buva.
	I chanta.	I magna.	I vinda.	I batta.	I sinta.	I doirma.	I fin-ih-a.	I buva.

Pluriel, voir imparfait.

Temps composés.

Temps principaux	Passé indéfini.	J'a, t'a, etc. chanté.	J'a, t'a, etc. magni.	J'a, t'a, etc. vindou.	J'a, t'a, etc. battou.	J'a, t'a, etc. sintou.	J'a, t'a, etc. doirmou.	J'a, t'a, etc. fini.	J'a, t'a, etc. bu.
	Futur antér.	J'ârè, etc. chanté.	J'ârè, etc. magni.	J'ârè, etc. vindou.	J'ârè, etc. battou.	J'ârè, etc. sintou.	J'ârè, etc. doirmou.	J'ârè, etc. fini.	J'ârè, etc. bu.
Temps secondres.	Plus-que-parf.	J'aveûs, etc. chanté.	J'aveûs, etc. magni.	J'aveûs. etc. vindou.	J'aveûs, etc. battou.	J'aveûs, etc. sintou.	J'aveûs, etc. doirmou.	J'aveûs, etc. fini.	J'aveus, etc. bu.
	Passé antér.	J'ava, etc. chanté.	J'ava, etc. magni.	J'ava, etc. vindou.	J'ava, etc. battou.	J'ava, etc. sintou.	J'ava, etc. doirmou.	J'ava, etc. fini.	J'ava, etc. bu.

SUBJONCTIF.

Temps simples.

Temps principal.	Présent.	Ji chant*e*. Ti chant*e*. I chant*e*. Nos chant*anse*. Vos chant*ésse*. Is chant*èsse*.	Ji magn*e*. Ti magn*e*. I magn*e*. Nos magn*anse*. Vos magn*isse*. Is magn*èsse*.	Ji vin*se*. Ti vin*se*. I vin*se*. Nos vind*anse*. Vos vind*ésse*. Is vind*èsse*.	Ji batt*e*. Ti batt*e*. I batt*e*. Nos batt*anse*. Vos batt*ésse*. Is batt*èsse*.	Ji sin*se*. Ti sin*se*. I sin*se*. Nos sint*anse*. Vos sint*ésse*. Is sint*èsse*.	Ji doim*e*. Ti doim*e*. I doim*e*. Nos doirm*anse*. Vos doirm*ésse*. Is doirm*èsse*.	Ji fin-*ih-e*. Ti fin-*ih-e*. I fin-*ih-e*. Nos fin-*ih-anse*. Vos fin-*ih-ésse*. Is fin-*ih-èsse*.	Ji beû*sse*. Ti beû*sse*. I beû*sse*. Nos buv*anse*. Vos buv*ésse*. Is buv*èsse*.
Temps secondaire.	Imparfait.	Ji chant*ahe*. Ti chant*ahe*. I chant*ahe*. Nos chant*ahis*. Vos chant*ahiz*. Is chant*ahit*.	Ji magn*ahe*. Ti magn*ahe*. I magn*ahe*. Nos magn*ahis*. Vos magn*ahiz*. Is magn*ahit*.	Ji vind*ahe*. Ti vind*ahe*. I vind*ahe*. Nos vind*ahis*. Vos vind*ahiz*. Is vind*ahit*.	Ji batt*ahe*. Ti batt*ahe*. I batt*ahe*. Nos batt*ahis*. Vos batt*ahiz*. Is batt*ahit*.	Ji sint*ahe*. Ti sint*ahe*. I sint*ahe*. Nos sint*ahis*. Vos sint*ahiz*. Is sint*ahit*.	Ji doirm*ahe*. Ti doirm*ahe*. I doirm*ahe*. Nos doirm*ahis*. Vos doirm*ahiz*. Is doirm*ahit*.	Ji fin-*ih-ahe*. Ti fin-*ih-ahe*. I fin-*ih-ahe*. Nos fin-*ih-ahis*. Vos fin-*ih-ahiz*. Is fin-*ih-ahit*	Ji buv*ahe*. Ti buv*ahe*. I buv*ahe*. Nos buv*ahis*. Vos buv*ahiz*. Is buv*ahit*.

Temps composés.

Temps principal. Parfait.	J'âye, etc. chanté.	J'âye, etc. magnî.	J'âye, etc. vindou.	J'âye, etc. battou.	J'âye, etc. sintou.	J'âye, etc. doirmou.	J'âye, etc. fini.	J'âye, etc. bu.
Temps second^e. P-Q-parf.	J'avahe, etc. chanté.	J'avahe, etc. magnî.	J'avahe, etc. vindou.	J'avahe, etc. battou.	J'avahe, etc. sintou.	J'avahe, etc. doirmou.	J'avahe, etc. fini.	J'avahe, etc. bu.

CONDITIONNEL.

Simple. Conditionnel présent.	Ji chant'*reûs*. Ti chant'*reûs*. I chant'*reût*. Nos chant'*ris*. Vos chant'*riz*. Is chant'*rit*.	Ji magn'*reûs*. Ti magn'*reûs*. I magn'*reût*. Nos magn'*ris*. Vos magn'*riz*. Is magn'*rit*.	Ji vind*reûs*. Ti vind*reûs*. I vind*reût*. Nos vind*ris*. Vos vind*riz*. Is vind*rit*.	Ji batt*reûs*. Ti batt*reûs*. I batt*reût*. Nos batt*ris*. Vos batt*riz*. Is batt*rit*.	Ji sint'*reûs*. Ti sint'*reûs*. I sint'*reût*. Nos sint'*ris*. Vos sint'*riz*. Is sint'*rit*.	Ji doim'*reûs*. Ti doim'*reûs*. I doim'*reût*. Nos doim'*ris*. Vos doim'*riz*. Is doim'*rit*.	Ji fin-*ih-reûs*. Ti fin-*ih-reûs*. I fin-*ih-reût*. Nos fin-*ih-ris*. Vos fin-*ih-riz*. Is fin-*ih-rit*.	Ji beû*reûs*. Ti beû*reûs*. I beû*reût*. Nos beû*ris*. Vos beû*riz*. Is beû*rit*.
Composé. Passé.	J'âreûs, etc. chanté.	J'âreûs, etc. magnî.	J'âreûs, etc. vindou.	J'âreûs, etc. battou.	J'âreûs, etc. sintou.	J'âreûs, etc. doirmou.	J'âreûs, etc. fini.	J'âreûs, etc. bu.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT.	Chant*e*. Chant*ans*. Chant*ez*.	Magn*e*. Magn*ans*. Magn*iz*.	Vind. Vind*ans*. Vind*ez*.	Batt*e*. Batt*ans*. Batt*ez*.	Sint. Sint*ans*. Sint*ez*.	Doim*e*. Doirm*ans*. Doirm*ez*.	Finih*e*. Finih*ans*. Finih*ez*.	Beû*s*. Buv*ans*. Buv*ez*.
PASSÉ.	Aye, etc. chanté.	Aye, etc. magni.	Aye, etc. vindou.	Aye, etc. battou.	Aye, etc. sintou.	Aye, etc. doirmou.	Aye, etc. fini.	Aye, etc. bu.

INFINITIF.

PRÉSENT.	Chant*er*. (Cantare).	Magn*i*. (Manducare).	Vind*e*. (Vendere).	Batt*e*. (Batu^{ere}. batt^{ere}).	Sint*i*. (Sentire).	Doirm*i*. (Dormire).	Fin*i*. (Finire).	Beû*re*. (Bibere).
PASSÉ.	Aveûr chanté.	Aveûr magni	Aveûr vindou.	Aveûr battou.	Aveûr sintou.	Aveûr doirmou.	Aveûr fini.	Aveûr bu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.	Chant*ant*.	Magn*ant*.	Vind*ant*.	Batt*ant*.	Sint*ant*.	Doirm*ant*.	Finih*ant*.	Buv*ant*.
PASSÉ.	Ayant chant*é*, èye.	Ayant magn*i*, èye.	Ayant vind*ou*, owe.	Ayant batt*ou*, owe.	Ayant sint*ou*, owe.	Ayant doirm*ou*, owe.	Ayant fin*i*, èye.	Ayant bu. bèvowe (?)

Formation des temps.

A. Le PRÉSENT DE L'INDICATIF forme :

1° L'IMPÉRATIF, en retranchant le pronom. La première personne du présent donne le singulier de l'impératif, et les deux 1res personnes du pluriel du présent, le pluriel de l'impératif. *Ji chante, chante; ji sint, sint; nos vindans, vindans; vos buvez, buvez.*

2° Le FUTUR SIMPLE, en ajoutant les terminaisons de ce temps (*rè, rans, rez, ront*) au singulier du présent privé de sa terminaison. *Ji chant(e), ji chant'rè; ti vind, ti vindrè; il ach'têy(e)* forme spéciale, *il ach'têyrè; ji finih(e), ji finihrè; ti beûs, ti beurè,* etc.

3° Le CONDITIONNEL PRÉSENT de la même façon que le futur, mais en ajoutant les terminaisons *reûs, reût, rîs, rîz, rît.*

B. Au singulier du PASSÉ DÉFINI on ajoute les suffixes *he, hîs, hîz, hît,* pour former L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

C. Le PARTICIPE PRÉSENT forme :

1° Les TROIS PERSONNES DU PLURIEL DE L'INDICATIF PRÉSENT, en changeant *ant* en *ans, ez, èt.*

Ex. *chantant, nos chantans; finihant, vos finihez,* etc.

2° L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF en changeant *ant* en *éve* ou *îve,* etc. Ex. *chantant, chantéve: magnant, magnîve.*

3° Le PASSÉ DÉFINI en changeant *ant* en *a.* Ex. *vindant, ji vinda; finihant, ji finiha,* etc.

D. Le PARTICIPE PASSÉ forme les temps composés.

Règles de flexion.

SINGULIER.

Les trois personnes du singulier sont identiques à tous les temps et à toutes les conjugaisons, sauf au conditionnel des 4

conjugaisons où les deux premières personnes se terminent par une s et la 3e par un t, et à l'indicatif et à l'impératif présents de la 4e conjugaison où elles suivent les règles de l'orthographe analogique (1).

PLURIEL.

1re et 2e personne. Se terminent en *ans*, *ez* (ou *îz*, 1re conjugaison) à l'indicatif présent et futur et à l'impératif ; en *îs* et *îz*, à l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif, et au conditionnel présent ; en *anse*, *ésse* (ou *îsse*) au subjonctif présent.

3e personne. Se termine en *èt* au présent de l'indicatif, en *ont* au futur ; en *ît*, à l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif, et au conditionnel ; en *èsse* au subjonctif présent.

Forme interrogative.

Le wallon, comme le français, interroge en plaçant le pronom personnel après le verbe.

Nous ne nous occuperons pas ici des changements de forme de ce pronom, nous proposant d'y revenir dans un travail spécial.

Le *t* intercalaire d'analogie existe à toutes les conjugaisons aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel qui ne se terminent pas par cette consonne et à toutes les conjugaisons, comme en français. Ex. *chante-t-i*, *magne-t-i*, *vind-t-i*, *chantèt-is*, *buvèt-is*, etc.

La seconde personne du singulier offre une particularité remarquable pour les formes qui ne sont pas terminées par *e* muet. Ces formes, en effet, intercalent une *s* qui nous paraît être directement étymologique, et provenir de l'*s* générale à la seconde personne du singulier des verbes latins. L'interroga-

(1) Nous rétablissons le *t* étymologique au singulier de l'indicatif et de l'impératif présent de *sinti* : *Ji sint, sint.*

tion latine la plus commune étant faite avec *ne*, l'*s*, consonne sifflante bien caractéristique (cf. l'*s* du subjonctif) s'est transmise en wallon.

Nous trouvons, en wallon, les formes :

Prinse? (prendis-ne?) prends-tu? *Beûsse?* (bibisne?) bois-tu? *Sinse?* (sentis-ne?) sens-tu? *Sicrîsse?* (scribis-ne?) écris-tu? *Sésse?* (sapis-ne?) sais-tu? *Asse?* (habes-ne?) as-tu? *Vasse?* (vadis-ne?) vas-tu? *Vousse?* (vis-ne?) veux-tu? *Esse?* (Es-ne?) *Aîm'rèsse?* (amare-habes-ne?) aimeras-tu? *Aimasse?* (amasti-ne?) aimas-tu? etc. etc.

CHAPITRE V.

PRÉSENT DE L'INDICATIF.

Le présent de l'indicatif est certainement le temps le plus intéressant en wallon : c'est, en tous cas, celui qui présente le plus de particularités remarquables, celui, en un mot, qui s'est le moins simplifié.

Le fait, d'ailleurs, n'a rien qui doive étonner, si l'on songe que ce temps est le plus employé dans la conversation. Les formes s'en présentent souvent à l'esprit et gardent donc, mieux que d'autres, le caractère étymologique qui leur est propre.

A la première conjugaison, aux trois personnes du singulier, nous rencontrons, outre la forme ordinaire en *e* muet *(ji chante)*, une autre forme en *êye (èy)*. Ex. : *j'arrèstêye*, j'arrête ; *j'ach'têye*, j'achète, etc.

Disons tout d'abord que cette forme ne doit pas être confondue avec une forme analogue, mais en *è* bref (*ji prèye*, je prie, de *priyî*, par ex.). La différenciation est facile à faire puisqu'il ne s'agit pas dans le dernier cas d'une terminaison, mais d'une modification du radical. Nous avons cependant cru devoir la signaler, parce que souvent la forme *êye* (terminaison) se prononce parfois très bref (*ĕy*) même à Liége, et que la prononciation de *èye* (radical) tend parfois aussi à se rapprocher de celle de *êye* (*èy*), terminaison.

Nous ne pouvons accepter l'explication trop générale, mais vraie en partie, de L. Micheëls ([1]) disant que cette forme

([1]) *Grammaire liégeoise*. Liége, 1863.

provient de la difficulté qu'ont les Wallons de prononcer deux consonnes de suite. On dirait *j'abot'nêye*, pour ne pas dire *j'abotne; j'ach'têye*, pour ne pas dire *j'achte*. Mais rien n'empêcherait les Wallons de dire *j'abotène*, ou *j'achète;* puisqu'ils disent bien *j'ad'vène*, je devine, et *il ajètte*, il jette de mon côté. L'explication de Micheels n'est donc pas suffisante.

Remarquons aussi qu'il existe une grande liberté dans l'emploi de cette terminaison *êye* en wallon.

Son emploi ou son rejet sont pour ainsi dire de l'ordre de la diversité des dialectes et dépendent même des individus qui les parlent.

Il est une foule de verbes qui, à côté de la forme en *êye*, possèdent la forme ordinaire en *e* muet. Ex. : *ènonder (j'ènonde* et *j'ènondêye)*; *rimeûbler (ji r'meûbèle* et *ji r'meublêye)*; *pruster (prusse* et *prustêye)*; *masquer (masse* et *masquèye)*, etc., etc.

Cette forme en *êye* me paraît tout simplement être une particularité dialectologique, permettant d'éviter certaines cacophonies ou duretés de prononciation, et provenant, pour un grand nombre de verbes qui ne peuvent invoquer cette raison d'esthétique, de la grande loi d'analogie si puissante en wallon.

En outre, elle constitue encore un mode particulier de simplification, en ce sens qu'elle permet de conserver à un grand nombre de verbes, leur physionomie générale au cours de leur flexion. Si elle n'était pas en usage, il faudrait soit modifier la voyelle du radical verbal, comme dans *ji m'acalène* (de *s'acaliner*), soit réintercaler une voyelle disparue, comme dans *achète* (de *ach'ter*), soit réintroduire une voyelle qui a disparu dans l'évolution romane *rimeûbèle* (de *r'meûbler*) ou qui n'a même pas existé en latin, comme dans *soffèle* (de *soffler, sufflare)* [1], soit enfin remanier la texture d'un mot comme dans

[1] Le wallon n'est cependant pas rebelle à cette dernière introduction. Voir plus loin les verbes en ler.

l'expression (Nord de Liége-Visé) *ji cheweure (chĕwœ̆r)* = je laboure, de *(chèrwer), chĕrwĕ̆,* carrucare).

L'analogie a même fait s'introduire dans la 3ᵉ conjugaison, en *ĭ* bref, cette forme en *êye*, appartenant à la 1ʳᵉ. Nous citerons les verbes *pârti* (partiri, partager) qui possède les deux formes *ji pârtihe* et *ji pârtêye; pâstri* (faire la pâte), *ji pâstrêye* et *ji pâstrihe,* etc.

Cela dit, voici le tableau de l'indicatif présent des quatre conjugaisons, tableau qui sera suivi de quelques remarques.

Nous employons l'orthographe phonétique. Voir p. 163 le tableau complet de la conjugaison en orthographe analogique.

Nous avons choisi les mêmes exemples que dans ce tableau :

1ʳᵉ conj. *ŧcãtĕ̆,* (cantare), *mănī* (manducare), *ăŧcĕtĕ̆* (accaptare).

2ᵉ conj. *vĩd* (vendere) et *băt* (batuere-battere).

3ᵉ conj. *fĭnĭ* (finire), *sĩtĭ* (sentire), *dwĕ̆rmĭ* (doımire).

4ᵉ conj. *bœ̆́r* (bibere).

Présent de l'indicatif.

		Première conjugaison.			2de conjug.		Troisième conjugaison.			4e conj.
Singulier.	1re pers.	*ꞓãt*	*măŋ*	*ăꞓet-èy*	*vĩ*	*băt*	*fĭn-ĭh*	*sĩ*	*dwẽ̆m*	*bœ̃̆*
	2e »	*ꞓãt*	*măŋ*	*ăꞓet-èy*	*vĩ*	*băt*	*fĭn-ĭh*	*sĩ*	*dwẽ̆m*	*bœ̃̆*
	3e »	*ꞓãt*	*măŋ*	*ăꞓet-èy*	*vĩ*	*băt*	*fĭn-ĭh*	*sĩ*	*dwẽ̆m*	*bœ̃̆*
Puriel.	1re pers.	*ꞓãt-ã* (1)	*măŋ-ã*	*ăꞓet-ã*	*vĩd-ã*	*băt-ã*	*fĭn-ĭh-ã*	*sĩt-ã*	*dwẽ̆rm-ã*	*bŭv-ã*
	2e »	*ꞓãt-ẽ̆* (2)	*măŋ-ī*	*ăꞓet-ẽ̆*	*vĩd-ẽ̆*	*băt-ẽ̆*	*fĭn-ĭh-ẽ̆*	*şĩt-ẽ̆*	*dwẽ̆rm-ẽ̆*	*bŭv-ẽ̆*
	3e »	*ꞓãt-ẽ̆* (3)	*măŋ-ẽ̆*	*ăꞓet-ẽ̆*	*vĩd-ẽ̆*	*băt-ẽ̆*	*fĭn-ĭh-ẽ̆*	*sĩt-ẽ̆*	*dwẽ̆rm-ẽ̆*	*bŭv-ẽ̆*
INFINITIF.		*ꞓãtẽ̆*	*măŋī*	*ăꞓetẽ̆*	*vĩd*	*băt*	*fĭnĭ*	*sĩtĭ*	*dwẽ̆rmĭ*	*bœ̃̆r*
		cantare	manducare	accaptare	vendere	battere	finire	sentire	dormire	bibere

(1) *ons* à Nivelles. *ꞓãtõ*.
(2) *ŏ̃* à Malmedy et Ardenne. *ꞓãtŏ̃*.
(3) *nŭ* à l'Ouest (Namur). *ꞓãtnŭ*.

Remarques sur ce tableau.

Nous observons tout d'abord que les trois personnes du singulier sont identiques; ce fait s'applique aux quatre conjugaisons.

Les trois personnes du pluriel se terminent respectivement en *ã*, *ě* (1) et *ȅ* (*ans*, *ez-oz*, *èt*). La seule exception est la seconde personne des verbes en *ī* de la première conjugaison qui ont *ī* (*îz*) à la seconde personne du pluriel. Le phénomène *yě* = *ī* est général en wallon. (Voir plus haut.)

Dans sa grammaire des langues romanes, Diez fait observer que le wallon n'a pas laissé s'introduire, à la première personne du pluriel l'*o*, dominant en vieux français et en français moderne (*omes*, *om*, *ons*). Cette observation est trop générale. Le fait est vrai en dialecte liégeois. Mais d'autres dialectes, le nivellois, entre autres, possèdent l'*o*. Ex. *nǒ stõ* (stons), etc. Nous le rencontrons encore dans la *Pasquêye de Piron* et *Pentecosse* (2) (1617). Ex. *Nos prindrons*, *nos vorons*, etc.

Remarquons encore, comme tendance à simplification, que *ans* existe partout, dans les quatre conjugaisons, malgré l'étymologie latine différente *amus*, *imus*, *emus*.

La troisième personne du pluriel possède une terminaison ouverte, à l'encontre de ce qui existe en français. Ex. *ĭ ɥãtě* (*is chantèt*), ils chantent.

Le fait se retrouve en Provençal qui a *ã* (an) et *õ* (on).

A l'ouest wallon (Namur), le phénomène s'accentue encore. La troisième personne du pluriel se termine en *nŭ*. Ex. : *ĭ ɥãtnŭ*, *ĭ măŋnŭ*, etc.

Dans l'ancien français aussi, d'ailleurs, la terminaison *ent*, sourde dans le français moderne, s'est prononcée, car elle a formé, pendant un certains temps, une rime masculine en poésie.

(1) *ǒ* à Malmedy et en Ardenne, *ɥãtǒ* (oie franç.).
(2) *Bull. Soc. wall.*

Signalons encore une tendance à la simplification par analogie observée dans les formes *bắt* (*batte*) et *dwĕm* (*doime*) des deuxième et troisième conjugaisons. Le français a *bats* et *dors*. Il est évident que l'*e* muet des formes wallonnes simplifie la flexion de ces verbes et de leurs analogues, puisqu'ils les rapprochent des verbes de la 1re conjugaison.

Verbes irréguliers.

Nous diviserons les verbes irréguliers wallons, au présent de l'indicatif, en quatre classes :

1° Verbes qui éprouvent certains changements du radical de l'infinitif lorsque l'accent tonique tombe sur leur pénultième (aux trois personnes du singulier).

2° Verbes qui, suivant une règle générale du wallon, modifie le groupement de deux consonnes, lorsque ce groupement, dans la flexion, précède immédiatement *e* muet.

3° Verbes irréguliers de la quatrième conjugaison, qui intercalent dans leur flexion une consonne étymologique ou parasite.

4° Verbes anomaux proprement dits.

PREMIÈRE CLASSE.

1° *a* bref (*ă*) s'allonge en *â* long (*ā* et *ȏ* à Liège).

Ex. : *payî*, payer, *ji pâye; sayî*, essayer, *ji sâye*.

2° *è* ouvert bref (*ȅ*) s'allonge tantôt en *eû* long *(œ̄)*: comme dans *pèser*, peser, *ji peûse*.

Tantôt en *î* long (*ī*), comme dans *qwèri*, chercher, *ji qwîre; lèver*, lever, *ji lîve; crèver*, crever, *ji crîve* [1].

Tantôt en *é* fermé et long (*ḗ*), comme dans *hèrer*, pousser, *ji hére; sȅrrer*, serrer, *ji sérre; ètèrrer*, enterrer, *j'ètérre; rèser*, raser, *ji rése*.

[1] Comparer l'ancien français : *je lief, je crief* (*e* bref latin recevant l'accent se diphtongue en *ie*).

3° *i* bref (ĭ) se transforme tantôt en *è* bref comme dans *clignî*, fermer les yeux, *ji clègne; rilignî*, dégeler, *i r'lègne; hiner*, jeter, *ji hène; priyî*, prier, *ji prèye; si fiyî*, se fier, *ji m'fèye; adviner*, deviner, *j'advène*, etc.

Tantôt en *o* (ŏ) comme dans *dinner*, donner, *ji donne* [1].

Tantôt en *ô* long (ō) qui se nasalise parfois comme dans *miner*, mener, *ji mône, (mōn* ou *mō̃n).*

Constatons encore un changement de l'*i* en *eu* (œ̆) dans *limer*, limer, *ji leume*.

4° *o* ouvert bref (ŏ) s'allonge tantôt en *ô* fermé long (ō) comme dans *s'annoyî*, s'ennuyer, *ji m'annôye; loyî*, lier, *ji lôye; èvoyî*, envoyer, *j'èvôye; coyî*, cueillir, *ji côye*, et tous les infinitifs en *oyî*. Citons encore *dorer*, dorer, *ji dôre; forer*, forer, *ji fôre* [2] et quelques autres.

Tantôt il se transforme en *eû* long, *(œ̄)* comme dans *cover*, couver, *ji keûve; dimorer*, demeurer, *ji d'meûre; hover*, balayer, *ji heûve; plorer*, pleurer, *ji pleûre*.

Tantôt il se transforme en *oû* long (ū) comme dans *prover*, prouver, *ji prouve; trover*, trouver, *ji trouve; mori*, mourir, *ji moûr; cori*, courir, *ji coûr*.

5° D'autres fois, au contraire, le son *ou (ŭ)* se transforme en *o* bref (ŏ), comme dans *bouwer*, lessiver, *ji bowe; louwer*, louer, *ji lowe*, et d'autres verbes en *ouwer; toumer*, tomber, *ji tome, foumer*, fumer, *ji fome* et d'autres verbes en *oumer; babouyî*, balbutier, *ji baboye; mouyî*, mouiller, *ji moye; cafougnî*, chiffonner, *ji cafogne*, et d'autres verbes en *ouyî* et *ougnî*.

6° *u* bref (ŭ) se transforme tantôt en *èu* bref *(œ̆)* comme dans *juner*, jeûner, *ji jeune; sitrumer*, étrenner, *ji streume; lumer*, (pour *limer*, limer, *ji leume* [3].

Tantôt en *eû* long *(œ̄)*, devant *r*, comme dans *hurer*, écurer,

[1] Remarquons toutefois ici que cet *o* peut être étymologique (donare, dare).

[2] Ne pas confondre avec *fôrer* (donner à manger au bétail) qui a *fôre* également.

[3] Voir la dernière remarque du 3° où la forme en *eu* de *limer* s'explique par la forme *lumer* de ci-dessus.

ji heûre; durer, durer, *ji deûre; mèsurer* ou *mès'rer, ji mèseûre.*

Deuxième classe.

Lorsqu'un groupement de deux consonnes vient, dans la flexion, à précéder immédiatement *e* muet, le wallon

1° Syncope la première consonne, lorsque celle-ci est un *r*. Ex. : *chèrgî*, charger, *ji chège; doirmi*, dormir; *ji doime* (¹); *boirder*, border, *ji boide; wârder*, garder, *ji wâde; bourder*, mentir, *ji boûde*, etc.

Exception *sôrti*, sortir, *ji sôrte* (peu employé).

2° Il syncope la seconde consonne, lorsque le mot ainsi obtenu ne peut donner lieu à équivoque et sonne bien à l'oreille. (Sinon il emploie le suffixe êye, *èy*. (Voir p. 43.)

Ex. *Goster*, goûter, *ji gosse*, plus souvent *ji gostêye; coster*, coûter, *ji cosse* ou *ji costêye; accepter*, accepter, *j'accèpe* ou *j'accèptêye; ajuster*, ajuster, *j'ajusse* ou *j'ajustêye*; etc , etc.

3° Il intercale un son voyelle entre les deux consonnes, lorsque la seconde est *l* ou *r*. Ce son intercalé est *è* (*ȅ*) ou *eû* (*œ́*) (²). Ex. : *infler*, enfler, *j'infèle*; *gonfler*, gonfler, *ji gonfèle; sât'ler*, sautiller, sauter, *sâtèle; si mâv'ler* se fâcher, *ji m'mâvèle; tripler*, écraser avec le pied, *ji tripèle; intrer*, entrer, *j'inteûre*; *mostrer*, montrer, *ji mosteûre; ovrer*, travailler, ouvrer, *j'ouveûre.*

Exception *dovri*, ouvrir, qui fait *ji doûve* et *covri*, couvrir, qui fait *ji coûve*. Certains dialectes ont cependant *ji douveûre.*

Dans *parler*, parler, *ji parole*, l'*o* est plutôt une persistance (cf. l'ancien franç. parole).

Troisième Classe.

La quatrième conjugaison est, nous le répétons, la conju-

(¹) Bien que rangé parmi nos exceptions, nous avons dû prendre ce verbe faute d'autres comme paradigme. L'exception n'a d'ailleurs rapport qu'au radical.

(²) Ou bien *eu* bref ouvert (*œ̀*) suivant les prononciations locales.

gaison des formes irrégulières, une sorte d'adoucissement de la conjugaison forte, si nous osons nous exprimer ainsi.

Nous diviserons ses verbes en quatre catégories :

1° la catégorie, qui au pluriel de l'indicatif présent et d'autres temps (imparfait, parfait, etc.) possède un *h* étymologique. Cet *h* est peut-être un peu moins aspiré que l'*h* initial de certains mots. Il correspond à *s* + voyelle ou à voyelle *c* + *e*, *i* [1]. Ce dernier traitement est surtout appliqué aux verbes qui vont suivre.

Ces verbes sont : ***dîre***, dire, ***nos d'hans*** (di(*c*)imus); ***dûre***, plaire à, anc. franç. duire, ***nos dûhans*** (du(*c*)imus); ***distrûre***, détruire, ***nos distrûhans*** (struimus stru(*x*)i, stu(*c*)tum); ***lére***, lire, ***nos léhans***, (le(*g*)imus); ***plaire***, plaire, ***nos plaihans***, (pla(*c*)emus); ***taire***, taire, ***nos taihans*** (ta(*c*)emus); ***cûre***, cuire, ***nos cûhans*** (co(*qu*)imus); ***lûre***, luire, ***nos lûhans*** (lu(*c*)emus).

On voit que cet *h* wallon correspond au français *s* (*x*).

2° La catégorie qui possède, dans le même cas, un *v* étymologique, lettre qui peut avoir disparu dans la contraction du radical, mais qui se retrouve parfois dans l'ancienne langue et dans la nouvelle. Ce sont ***beûre*** (boire, anc. franc. boivre), ***nos buvans*** (bibimus); ***riçûr*** (recevoir, on trouve rechoivre), ***nos r'çûvans*** (recipimus); ***plour***, pleuvoir, pluere (plui ou plu*v*i cf. plu*v*ia), part. prés. ***plovant*** (pleuvant ; ***sûre***, suivre, ***nos sûvans***, on trouve en anc. franç. ***sevre***, suivre; dans la 3e chartre, citée par M. Wilmotte [2] on a aussi porsiwre.

Les trois verbes ***diveûr*** (devoir), ***aveûr*** (avoir) et ***saveûr*** (savoir) n'ont pas contracté à l'infinitif, mais bien au sing. du présent; voir plus loin aux verbes anomaux.

3° La catégorie des verbes qui ont conservé l'*l* étymologique, ***boûr***, bouillir = ***nos bolans*** (bullimus); ***moûre*** (moudre, vieux français moldre, molre) ***nos molans*** (molimus).

Voir plus loin ***poleûr*** (pouvoir), ***valeûr*** (vouloir) et ***voleûr*** (vouloir), qui contractent au singulier.

(1) Ou bien voy. *g* + *e*, *i* ou q(*u*) + *e*, *i*.

(2) *Loc. cit.*

4° La catégorie des verbes qui, d'après une caractéristique du wallon, ont intercalé *y* entre deux sons voyelles pour éviter l'hiatus. Ce sont *clôre*, clore, *nos cloyans*; *scrire*, écrire, *nos scriyans*; *creûre*, croire, *nos crèyans*; *veûr*, voir, *nos vèyans*; *s'assîr*, asseoir, *nos nos assyans*; *hére*, haïr, *nos hèyans*; *heûr*, secouer, *nos hoyans*; *keûre*, être content de ce qui arrive à un autre, *nos kèyans*; *braire*, crier, braire, *nos brèyans*; *ôr*, ouir, écouter, *nos oyans*.

Voir plus loin *rire*, rire et *chîr*.

Quatrième Classe.

Verbes anomaux proprement dits.

Ce sont : *fer*, faire. Ce verbe a conservé au singulier du présent, la forme contractée de la conjugaison forte, (fa(*c*)ere, ital. fare); *ji fais*, je fais; au pluriel régulièrement *fans*, *fez*, *fèt*, et quelquefois par analogie française *font*.

Les verbes *oyî*, *vèyî*, entendre, voir, qui donnent *j'ôs*, *ji veûs*, ne sont pas anomaux en ce sens que leur forme infinitive normale est *ôr* (au(*d*)ire) et *veûr* (vi(*d*)ere), qui existent dans le wallon actuel, et les rangent dans notre 4ᵉ conjugaison. (Voir 3ᵉ classe des verbes irréguliers.)

Lèyî (anc. franç. laier) laisser, donne *ji lais* aux 3 pers. du sing. Cette forme vient d'un infinitif d'analogie *laire*. Le plur. est régulier (v. au chapitre Infinitif la remarque à ce propos).

Aller, aller, emprunte, comme le français, une partie de ses temps à *vadere*, une autre à *ambulare* et à *ire*. Nous parlerons plus loin de la part contributive de chacun de ces verbes à la conjugaison entière de aller. Au singulier, les trois personnes ont *va* (cf. franç. vais, vas, va). Au pluriel *allans*, *allez*, *allèt* (et aussi par analogie française *vont*).

A côté de ces formes, s'en trouvent deux autres, que nous sommes tentés de rapporter à *ire*; d'abord le *jans*, wallon qui s'emploie dans une foule de cas dans le même sens que *allons!*

français Cette même forme se retrouve, surtout en Ardenne et dans le pays de Namur, accompagnée du pronom personnel : *nos n'jans mâye* (nous n'allons jamais). Citons encore *jez!* que les enfants emploient très souvent dans le sens du français vulgaire *v'lan*. Ne serait-ce pas la seconde personne du pluriel ? Nous n'avons en tous cas pas de matériaux suffisants pour nous prononcer.

Nous avons rencontré depuis lors à Moirtrou, près de Dalhem, la forme *jont*, 3e pers. plur. *is jont bin*, ils vont bien. Nous ne croyons pas qu'il faille, avec Grangagnage, rapporter notre *jans!* au flamand *gaen*.

Esse (être). Singulier régulièrement étymologique *ji sos, t'ès, il èst*. Le pluriel emprunte déjà deux de ses formes à *stare* = *èstans*, *èstez*, *sont* (Cf. l'anc. franç. *ester*, bourguignon *asteir*).

Cet exemple de l'*e* prosthétique dans *èstans* est à remarquer en wallon. Elle n'est d'ailleurs pas générale (*nos stons*, à Nivelles).

Aveûr (avoir). Au singulier *a* aux trois personnes ; au pluriel, *avans*, *avez*, *ont* (parfois *avèt*).

Parmi les autres verbes vraiment anormaux de la 4e conj. nous citerons : *diveûr* (devoir) : *deûs, deûs, deût* au sing. ; *divans, divez, divèt* au plur. ;

saveûr (savoir), *sés, sés, sét* au sing. ; *savans, savez, savèt* au plur. ;

rire (rire) sing., *rèye*; plur., *riyans, riyez, riyèt*;

chîr (cadere (?)), sing. *chêye*; plur. *chiyans*, etc. ;

poleûr (pouvoir), sing. *pous, pous, pout*; plur. *polans*, etc ;

valeûr (valoir) sing. *vâs, vâs, vât*, plur. *valans*, etc. ;

voleûr (vouloir), sing. *vous, vous, vout*, plur. *volans, volez, volèt*.

CHAPITRE VI.

Imparfait de l'indicatif.

L'imparfait wallon a conservé le *v* (ou *f*) primitif (*b* latin, *abam*); *éve* (*ĕv* ou *ĕf*) et *îve* (*īv* ou *īf*) sont les terminaisons caractéristiques de ce temps au singulier des quatre conjugaisons. Le *v* s'est même parfois transmis à la 3e pers. du plur. dans certains dialectes.

Le wallon n'est pas le seul dialecte qui ait conservé le *b* (*f*, *v*) à l'imparfait. Cette lettre se présente 1° dans l'ancien bourguignon, qui a *eve*, *eves*, *evet*, 3e pers. plur. *event;* 2° dans l'italien *ava*, etc.; 3° dans l'espagnol qui possède la consonne pure = *aba*, etc.; 4° dans le portugais, *ava*, etc; et 5° dans le provençal : *ava*.

Il est toutefois à remarquer que ces différentes langues ne possèdent en général le *v* qu'à la première conjugaison, alors que le wallon a étendu son usage aux quatre conjugaisons. Nouvelle preuve, s'il le fallait, de la simplification wallonne.

Ci-après le tableau de ce temps.

Imparfait.

		Première conjugaison.		2de conjug.	Troisième conjugaison.		4e conjug.
Singulier.	1re pers.	*tcãt-ĕ̃v*	*măn̥-īv*	*vĩd-ĕ̃v*	*fĭn-ĭh-ĕ̃v*	*sĩt-ĕ̃v*	*bŭv-ĕ̃v*
	2e »	*tcãt-ĕ̃v*	*măn̥-īv*	*vĩd-ĕ̃v*	*fĭn-ĭh-ĕ̃v*	*sĩt-ĕ̃v*	*bŭv-ĕ̃v*
	3e »	*tcãt-ĕ̃v*	*măn̥-īv*	*vĩd-ĕ̃v*	*fĭn-ĭh-ĕ̃v*	*sĩt-ĕ̃v*	*bŭv-ĕ̃v*
Pluriel.	1re pers.	*tcãt-ī*	*măn̥-ī*	*vĩd-ī*	*fĭn-ĭh-ī*	*sĩt-ī*	*bŭv-ī*
	2e »	*tcãt-ī*	*măn-ī*	*vĩd-ī*	*fĭn-ĭh-ī*	*sĩt-ī*	*bŭv-ī*
	3e »	*tcãt-ī* ou bien *īvĕ̌*	*măn̥-ī* ou *īvĕ̌*	*vĩd-ī* ou *īvĕ̌*	*fĭn-ĭh-ī*	*sĩt-ī* ou *īvĕ̌*	*bŭv-ī*
INFINITIF.		*tcãt-ĕ̌* cantare	*măn̥ī* manducare	*vĩd* vendere	*fĭnĭ* finire	*sĩtĭ* sentire	*bœ́r* bibere

Remarques sur ce tableau.

Tout d'abord, nous devons remarquer que les formes *év* et *īv* permutent très souvent suivant les dialectes wallons. On a aussi bien *chantîve* (à Roclenge sur Geer, notamment), que *magnéve* (à Malmedy).

L'observation de Stürzinger ([1]), qui s'étonne de ne pas rencontrer la forme en *īv* dans les verbes en *ī* = ier tombe par là même.

Dans les anciennes chartres, on trouve cet *éve*, à côté de la forme en *oit* prédominante (avenoit, estoit, pooit, etc.).

Au pluriel, la forme primitive n'est pas *îs (ī)*. Mains *(ī) ins* (dans les chartres *iens* et *iemes*). Cette forme *ins* s'est conservée jusqu'à la fin du siècle dernier à Liége. Elle se retrouve encore de temps à autre à Liége au commencement de ce siècle et elle existe encore actuellement en Hesbaye et dans le Condroz. Toutefois les deux formes se sont confondues, car nous remarquons dans l'ode de 1620 ([2]) *sçâris ;* dans le sonnet liégeois au ministre (1622) *frî* et *euxhî;* dans la moralité de 1623, *voirrin* et *vorîs* ; dans la Désolation des pauvres paysans liégeois (1635), *happin*. En admettant qu'il ne s'agisse pas là de fautes de copiste, on pourrait en conclure que l'emploi des formes *is* et *ins* en wallon dépend de la diversité même des dialectes. Mais il nous semble prouvé que, pour Liége au moins, la forme en *ī (ins)* a prévalu jusqu'au commencement de ce siècle.

Le phénomène *iez* = *îs* (ī) est connu.

La forme en *ivèt (īvě)* employée dans certains dialectes, correspond à celle de l'ancien bourguignon : *event*. dont l'*ent* a dû se prononcer (v. plus haut à propos du présent de l'indicatif). La forme en *ît (ī)* 3e pers. plur. est analogique.

([1]) *Loc. cit.*, p. 208.
([2]) *Bull. Soc. wall.*

Verbes irréguliers.

La quatrième conjugaison présente les mêmes particularités à l'imparfait qu'au pluriel du présent. Nous distinguerons donc également ici les verbes qui ont *h*, *v*, et *l* étymologiques ou l'*y* de liaison.

Fer donne régulièrement *féve ;* signalons la forme *ji f'zéve,* copiée sur le français *je faisais.*

Aller donne *alléve.*

Èsse (être) emprunte son imparfait à ester (stare), mais sa terminaison est particulière. La forme du singulier est *èsteûs (èstœ).* La terminaison *eûs, eût* correspond au vieux normand *eie* et au vieux picard et vieux bourguignon *oie* (plus tard *ais*). Et cela d'après une règle phonétique qui veut que *e* long latin ou roman hors de position donne *ois, ais,* en français actuel et *eûs (œ́)* en wallon. Ex. : tres = trois, *treûs (trœ́) ; seta* = soie, *seûye (sœ́y) ; debere* = devoir, *diveûr (divœ́r) ; volere* = vouloir, *voleûr (volœ́r)*, etc.

Aveûr, avoir, fait également exception ; il possède *aveûs, aveûs, aveût ;* au sing. et *avîs, avis, avît,* au pluriel. Cet *eû* a la même origine que le *eûs* de *esteûs* (habebam, anc. franç. avoie et aveie).

CHAPITRE VII.

PARFAIT DE L'INDICATIF.

Le parfait est remarquable en wallon. Comme nous l'avons dit plus haut, sa disparition progressive et son uniformité dans les quatre conjugaisons rendent compte de la simplification de la conjugaison wallonne.

La disparition du pluriel de ce temps, ou du moins la confusion de ce pluriel avec le pluriel de l'imparfait, est un phénomène plus ancien qu'on ne le croit.

Déjà au XVIIIe siècle, comme le fait remarquer M. Wilmotte [1], on rencontre une forme de conjugaison très intéressante, i(*e*)ns pour imes (fesins, presiens, oiens, duiens, etc.), qui, d'après le texte, doit se rapporter au parfait. Or, nous savons que l'imparfait possède aussi cet *ins* et *iens*. Il devait donc, déjà à cet époque, y avoir une certaine confusion entre le parfait et l'imparfait, temps très voisin syntaxiquement parlant. Cette confusion s'est accentuée et est devenue générale dans notre dialecte actuel.

Au singulier, la terminaison *ă* s'est étendue à toutes les conjugaisons. Elle s'ajoute directement au radical.

Nous croyons inutile de donner le tableau de ce temps. Nous nous contenterons d'en citer les formes : *tcãtă*, *mănă*, *vĩdă*, *fĭnĭhă*, *sĩtă* et *bŭvă*.

VERBES IRRÉGULIERS.

Les quatre catégories de la quatrième conjugaison, v. p. 179.

(1) *Loc. cit.*

persistant encore ici : *ji léha* (je lus), *ji buva* (je bus), *i plova* (il plut), *ji brèya* (je criai).

Le verbe *dire* (dicere) possède, outre la forme *d'ha,* une forme particulière *dèri* (*děrĭ*) que l'on peut expliquer d'après la loi d'analogie, comme nous le faisons ci-après pour les verbes *èsse* et *aveûr*. Cette forme aurait été produite par la 3e pers. du pluriel du parfait *dicerunt*.

Parmi les verbes anomaux, *fer* redevient régulier = *ji fa; aller* aussi = *j'alla*. Signalons la forme *f'za*, copiée, comme l'imparfait *f'zéve*, sur le français *fesais*.

Esse (être). Ce verbe dont la conjugaison est très variable, suivant les dialectes, possède de nombreuses formes, dont nous allons passer quelques-unes en revue.

On trouve d'abord une forme absolument régulière : *èsta*, empruntée à *ester* (stare). Pour l'*e* prosthétique, voir la forme *estans* (p. 181). Puis une forme analogue à la forme française. Peut-être est-elle étymologique, peut-être analogique, c'est : *fous* (fui), (*u* franç. = *ou* (*u*) wallon : *nudus*, nu = *nou*, etc.).

Puis la forme *fouri* ou bien *fouru* que Stürzinger, ne l'appliquant qu'au pluriel, explique par *fuerunt* (furent). Par analogie, la forme se serait étendue aux deux autres personnes. Nous ajouterons qu'elle aurait ensuite gagné le singulier.

Le fait est assez probable, surtout si l'on remarque que ce verbe, avec le verbe avoir, sont les deux seuls où le pluriel du parfait est bien différencié. Il est tellement bien caractérisé que certains dialectes ont *fourivèt (fŭrīvě)* à la 3e pers. plur.

Nous signalerons sans autre commentaire, la forme *furet* du vieux franç. que l'on a rapporté au plus-que-parfait de l'indicatif.

Aveûr (avoir), de même que être, présente plusieurs formes. L'une régulière *j'ava*. Une autre *j'eus* (*œ̆*) relativement peu employée à Liège. A Malmedy elle serait unique, d'après Sturzinger, sous la forme *ou* (*ŭ*), (habui).

La forme *j'euri* (*œ̆rĭ*) (*ouri ŭrĭ* à Malmedy), procède de même que *ji fouri*.

CHAPITRE VIII.

Futur et conditionnel.

A. *Futur*.

On sait que le futur est un véritable temps composé de l'infinitif et de la flexion de l'auxiliaire avoir (*chanter-ai*, *partir-ai*, etc.) Le wallon n'a pas échappé à la règle générale ; toutefois les lois phonétiques ont agi sur la flexion de l'auxiliaire *aveûr*.

Les trois personnes du singulier se terminent en *è* (*ĕ̋*) tandis que *aveûr* donne *ă*. On sait, en effet, que *a* tonique latin, hors de position, se déprime en *e* ouvert ou fermé. (Ex. : *sal* = *sel*, *sĕ̋*; aratrum = *ĕ̋rĕ̋*; *talis* = *tel*, *tĕ̋*, *faba* = *féve*, *fĕ̋v*, etc.)

Le pluriel du futur possède *rans* (*rã*) *rez*, (*rĕ̋*) et *ront* (*rõ*); cette dernière forme reproduit exactement la 3e pers. plur. du prés. de l'ind. de *avoir* (ont = *õ*).

Nous donnons ci-après le tableau de ce temps.

Futur.

		Première conjugaison.			2ᵉ conj.	Troisième conjugaison.			4ᵉ conj.
Singulier.	1ʳᵉ pers.	*tɐ̃ãt-rɛ̆*	*mɐ̆ŋ-rɛ̆*	*ɐ̆tɐt-ɛ̀y-rɛ̆* ou *ɐ̆tɐtrɛ̆*	*vĩd-rɛ̆*	*fĭn-ĭh-rɛ̆*	*sĩt-īrɛ̆* ou *sĩt-rɛ̆*	*dwɛ̆m-rɛ̆*	*bœ́-rɛ̆*
	2ᵉ »	*tɐ̃ãt-rɛ̆*	*mɐ̆ŋ-rɛ̆*	*ɐ̆tɐt-ɛ̀y-rɛ̆*	*vĩd-rɛ̆*	*fĭn-ĭh-rɛ̆*	*sĩt-īrɛ̆*	*dwɛ̆m-rɛ̆*	*bœ́-rɛ̆*
	3ᵉ »	*tɐ̃ãt-rɛ̆*	*mɐ̆ŋ-rɛ̆*	*ɐ̆tɐt-ɛ̀y-rɛ̆*	*vĩd-rɛ̆*	*fĭn-ĭh-rɛ̆*	*sĩt-īrɛ̆*	*dwɛ̆m-rɛ̆*	*bœ́-rɛ̆*
Pluriel.	1ʳᵉ pers.	*tɐ̃ãt-rã*	*mɐ̆ŋ-rã*	*ɐ̆tɐt-ɛ̀y-rã* ou *ɐ̆tɐtrã*	*vĩd-rã*	*fĭn-ĭh-rã*	*sĩt-īrã* ou *sĩt-rã*	*dwɛ̆m-rã*	*bœ́-rã*
	2ᵉ »	*tɐ̃ãt-rɛ̆*	*mɐ̆n-rɛ̆*	*ɐ̆tɐt-ɛ̀y-rɛ̆*	*vĩd-rɛ̆*	*fĭn-ĭh-rɛ̆*	*sĩt-īrɛ̆*	*dwɛ̆m-rɛ̆*	*bœ́-rɛ̆*
	3ᵉ »	*tɐ̃ãt-rõ*	*mɐ̆ŋ-rõ*	*ɐ̆tɐt-ɛ̀y-rõ*	*vĩd-rõ*	*fĭn-ĭh-rõ*	*sĩt-īrõ*	*dwɛ̆m-rõ*	*bœ́-rõ*
		tɐ̃ãtɛ̆	*mɐ̆ŋī*	*ɐ̆tɐtɛ̆*	*vĩd*	*fĭnĭ*	*sĩtĭ*	*dwɛ̆rmĭ*	*bœ́r*
		cantare	manducare	accaptare	vendere	finire	sentire	dormire	bibere

Remarques sur ce tableau.

Remarquons tout d'abord que la voyelle de la terminaison infinitive a disparu presque complètement. Si elle n'a pas totalement disparu à la 3e conjugaison des verbes en *ĭ*, seconde forme (*sĩtĭ*), elle tend néanmoins à le faire, car on dit aussi bien *sĩtrĕ̀ (sintrè)* que *sĩtĩrĕ̀ (sintîrè)* et la première de ces formes est même la seule que je connaisse pour certains verbes, *minti* (*mĩtĭ*) mentir, par exemple : *mĩtrĕ̀.*

Le fait provient du phénomène bien connu de l'amuissement des syllabes atones : *d'ner* pour *diner* (je donne), *j' fais* pour *ji fais* (je fais), etc.

De même, notons la persistance de la forme inchoative *ĭh*, *jĭ fĭnĭhrĕ̀.*

Nous devons ensuite observer la persistance, dans certains cas, de la terminaison *êy (èy)* signalée à l'indicatif, à côté de sa disparition dans d'autres formes, comme dans *j'ach'trè*, tout aussi employées que les premières. Nous reviendrons plus loin sur ce point en parlant des verbes irréguliers, au nombre desquels, d'ailleurs, *(ach'tèyrè) ăchtĕ̀yrĕ̀* et *(doim'rè) dwĕ̀mrĕ̀* devraient logiquement être rangés.

Si nous en avons agi autrement, c'est tout simplement dans le but de rendre ce tableau plus complet, en y inscrivant des exemples généraux de cas particuliers. Ces deux exemples sont là, en effet, pour rappeler que les formes signalées à propos de l'indicatif présent se retrouvent au futur. Nous allons revenir sur ce point à propos des verbes irréguliers.

Verbes irréguliers.

Il est ici nécessaire de comparer les remarques qui vont suivre à celles émises au sujet des verbes irréguliers du présent de l'indicatif.

1) a (*ă*) bref devient â (*ŏ*) long dans *payî*, payer, *sayî*, essayer, etc. *ji pây'rè, ji sây'rè.*

2) è ($\breve{e}$) dans *pèser*, peser, etc., devient eû ($\bar{œ}$): *ji peûs'rè.*

Dans *lèvèr*, lever, etc., il devient î ($\bar{\imath}$): *ji lîv'rè*, etc.

Dans *hèrrer*, pousser, *sèrrer*, serrer, etc., il devient é long ($\acute{e}$): *ji hérr'rè, ji sérr'rè*, etc.

3) i ($\breve{\imath}$) bref reste dans *clignî*, cligner, *hiner*, jeter, etc., (cf. l'ind. prés.) *ji clign'rè, ji hin'rè.*

Il devient o bref ($\breve{o}$) qui se nasalise même en *on* long ($\tilde{\bar{o}}$) dans *dinner*, donner, *miner*, mener: *ji donrè* ou *ji donn'rè, ji monrè* ou *min'rè.*

Remarquons cependant que l'o de *donrè* est peut-être étymologique. En tous cas, l'ancien français assimilait et disait *dorrai merrai.*

4) o bref ($\breve{o}$) s'allonge en ô long ($\bar{o}$), dans *loyî*, lier, etc., *ji lôy'rè.*

Il devient eû ($\bar{œ}$) long. dans *hover*, balayer, *dimorer*, demeurer, etc., *ji heûvrè, ji d' meûr'rè*, etc.

Il devient oû ($\bar{u}$) long, dans *cori*, courir, *trover*, trouver: *ji cour'rè, ji trouv'rè.*

5) Contrairement à l'ind. prés. *ou* bref se conserve et ne se transforme pas en o bref, *toumer*, tomber, *ji toum'rè*, etc.

6) u ($\breve{u}$) bref se conserve également, (cf. ind. prés.) *juner*, jeuner, *ji jun'rè, strumer*, étrenner, *ji strum'rè.*

7) La syncope de l'r + consonne a également lieu au futur. Ex.: *chèrgî*, charger, *ji chèg'rè; wârder*, garder, *ji wâdrè.*

Dans le cas de consonnes + r du futur: 1° la syncope n'a pas lieu. Ex., *goster*, goûter, *ji gostrè*; 2° Le wallon prend la première personne du présent de l'indicatif (voir ce temps) et y ajoute la terminaison du futur. Ex. *ji gostêy'rè*, je goûterai; *j'infèl'rè*, j'enflerai; *j'inteûr'rè* j'entrerai, *ji doûveûr'rè*, ou *ji douv'rè*, j'ouvrirai, etc.

8) Les verbes de la quatrième conjugaison son réguliers. Il est à noter que l'r ne se redouble pas, *beûre*, boire, *ji beûrè*, etc., *sûre*, suivre, *ji sûrè*, *veûr*, voir, *ji veurè*, etc.

VERBES ANOMAUX PROPREMENT DITS.

Fer (faire) est régulier, *ji f'rè.*

Aller tient son futur de ire : *j'irè.*

Èsse (être) a comme futur *sèrè* aux trois personnes (franç. serai, seras, sera; en vieux bourguignon serai, serais, serait). Cette forme nous reporte à l'infinitif primitif *esser* (essere). On trouve en vieux français la forme complète *esserai.*

Aveûr (avoir) fait *ârè* (aurai, auras, aura ; en vieux bourguignon aurai ou arai, aurais ou arais, aurait ou arait). Cette forme est contractée de a(*v*)erai (habere-habeo).

Diveûr (devoir) donne *deûrè* et *divrè* ou *d'vrè,* avec prédominance de ces dernières formes non contractées.

Saveûr (savoir) fait *sârè* (cf. *ârè* de *aveûr*).

Rire (rire) fait *riy'rè,* rarement *rèyrè* d'après la remarque *c* des verbes irréguliers du futur (v. p. 192).

Poleûr (pouvoir) fait *pôrrè* (po(*t*)ere-habeo) ou même *porrè.*

Valeûr (valoir) fait *vârè* (va(*l*)ere-habeo).

Voleûr (vouloir) fait *vôrè* et *vorè* (vo(*l*)ere-habeo).

Remarquons ici l'absence du *d* intercalaire français (voudrai, vaudrai).

Un fait curieux à ce propos, c'est que le Wallon ignorant, voulant parler français, dira je *poudrè* (je pourrai) avec *d* intercalaire, alors que ce *d* n'existe plus ni en wallon, ni en français. Toujours cette grande loi d'analogie si forte dans toute langue sans règles fixes.

B. — Conditionnel présent.

Ce temps est de même formation que le futur. Ses formes sont composées de l'infinitif du verbe et de la flexion de l'imparfait de *aveûr* (avoir); la terminaison est *reûs, reût (rœ́),* aux trois personnes du singulier et *rîs, rît, (rī)* aux trois personnes du pluriel.

Les différentes remarques que nous avons formulées à propos du futur s'appliquant à ce temps, nous n'y reviendrons pas.

CHAPITRE IX.

Présent du Subjonctif.

Voici le tableau de ce temps :

Subjonctif présent.

		Première conjugaison.				2ᵉ conj.	Troisième conjugaison.			4ᵉ conj.
Singulier.	1ʳᵉ pers.	*ŧeăt*	*măŋ*	*ăŧeŧ-ĕy*	*vĭd* est irrégulier, v. plus loin.	*băt*	*fĭn-ĭh*	*sĭtĭ* possède outre *sĭt* qui se conjugue comme *dwĕm*, une forme irrég.; v. plus loin.	*dwĕm*	*bœ́s*
	2ᵉ »	*ŧeăt*	*măŋ*	*ăŧeŧ-ĕy*		*băt*	*fĭn-ĭh*		*dwĕm*	*bœ́s*
	3ᵉ »	*ŧeăt*	*măŋ*	*ăŧeŧ-ĕy*		*băt*	*fĭn-ĭh*		*dwĕm*	*bœ́s*
Pluriel.	1ʳᵉ pers.	*ŧeăt-ās*	*măŋ-ās*	*ăŧeŧ-ās*		*băt-ās*	*fĭn-ĭh-ās*		*dwĕrm-ās*	*bŭv-ās*
	2ᵉ »	*ŧeăt-és*	*măŋ-īs*	*ăŧeŧ-és*		*băt-és*	*fĭn-ĭh-és*		*dwĕrm-és*	*bŭv-és*
	3ᵉ »	*ŧeăt-ĕs*	*măŋ-ĕs*	*ăŧeŧ-ĕs*		*băt-ĕs*	*fĭn-ĭh-ĕs*		*dwĕrm-ĕs*	*bŭv-ĕs*
		ŧeăt-ĕ	*măŋī*	*ăŧeŧĕ*		*băt*	*fĭnĭ*		*dwĕrmĭ*	*bœ́r*

Remarques sur ce tableau.

Les formes du singulier se rapprochent, pour beaucoup de verbes, des formes du même nombre au présent de l'indicatif. Toutes les formes de la première conjugaison sont dans ce cas, ainsi que celle en *e* muet du présent de l'indicatif de la seconde et troisième conjugaison.

Pour les autres formes (*vinde, sinti* et *beûre*) qui, au présent de l'indicatif, ont respectivement *vind, sint* et *beûs,* nous voyons s'introduire une *s,* caractéristique du subjonctif; elles deviennent *vinse*, *sinse* et *beûsse.*

Cette *s,* que l'on trouve dans quelques formes du singulier, devient générale au pluriel, où toutes les conjugaisons la possèdent dans les terminaisons *anse*, *ésse* ou *îsse*, *èsse*. D'où vient cette sifflante si caractéristique ?

Nous croyons devoir l'expliquer ainsi :

Des quatre temps du subjonctif latin, deux seulement se sont transmis au français, étymologiquement parlant. L'imparfait et le parfait ont disparu.

Des deux autres temps, l'un, le présent, a donné des formes qui se sont peu à peu confondues avec les formes correspondantes du présent de l'indicatif. Et, comme le fait remarquer Burguy (¹), cette confusion s'est surtout faite dans la vieille langue. L'établissement des règles fixes du français actuel a permis, par après, de mieux différencier les deux temps.

L'autre, le plus-que-parfait, est donc devenu, de par la disparition du présent comme temps du subjonctif, caractéristique de ce mode. Ce phénomène a été singulièrement facilité par le fait que le plus-que-parfait du subjonctif latin possédait un trait propre, bien saisissable à première audition, trait qui se retrouve dans les quatre conjugaisons; je veux parler de la sifflante *ss*.

(¹) *Grammaire de la langue d'oil*, I, p. 237.

La preuve de la force de ce trait, c'est qu'il s'est transmis intact dans toutes les langues d'origine romane, à l'imparfait du subjonctif (Ital. *cantassi*, Esp. *cantase*, Portug. *cantasse*, Prov. *chantés* (seconde pers. *chantesse*), Valaque *cuntasem* (pl. q. p. ind.) Franc. *chantasse.*

Or ce trait, qui, sous l'influence de règles fixes, s'est peu à peu localisé dans l'imparfait du subjonctif de ces différentes langues, a peu à peu envahi, en wallon, le présent du subjonctif et lui a, si je puis m'exprimer ainsi, imprimé la marque caractéristique du mode en cause.

La sifflante a permis d'éviter une confusion, dont la tendance est très marquée en wallon, entre l'indicatif et le subjonctif. En effet, des verbes comme *batte* (seconde conjugaison) et *doirmi* (troisième), ainsi que les verbes de la troisième à forme inchoative *ih* (isc) confondent les deux modes, ce qui n'a pas lieu en français. Nous remarquons en outre qu'*au pluriel*, l'*i* caractéristique du subjonctif en ancien et en nouveau français fait complètement défaut en wallon : *qui nos chantanse*, que nous chant(i)ons; de là une confusion certaine, inévitable.

Poussant toujours, par analogie, les choses à l'extrême, le wallon a appliqué cette caractéristique à des verbes comme *vinde*, *sinti* et *beûre*, etc., qui eussent pu, sans inconvénient, donner *qui ji vinde, qui ji sinte*, et *qui ji beûve*, formes que les deux premiers verbes possèdent aussi d'ailleurs. Mais les formes habituelles de ces verbes sont : *qui ji vinse*, *qui ji sinse* et *qui ji beûsse.*

A côté de la forme en *îsse* (*īs*) (2ᵉ pers. plur.) des verbes en *î* (*ī*) (ier) de la première conjugaison du wallon liégeois, se rencontre une forme en *ésse* (*és*) fréquente dans d'autres dialectes : *qui vos magnésse* (que vous mangiez).

Remarquons aussi la forme en *èsse* (*ès*) de la 3ᵉ pers. plur. qui est très caractéristique du temps.

Ce qui me confirme encore dans l'opinion émise ci-dessus, c'est que certains dialectes (Malmedy entre autres) possèdent,

au lieu de la sifflante, un h aspiré, provenant, comme on sait, de ss + voy. (cf. ahe de l'imparfait du subj. V. plus loin).

VERBES IRRÉGULIERS.

Nous diviserons les verbes irrégu liers, comme au présent de l'indicatif, en :

1° Verbes éprouvant certains changements de la pénultième lorsqu'elle devient accentuée.

2° Verbes anomaux proprement dits.

1° Nous admettons, au subjonctif présent, toutes les catégories proposées au présent l'indicatif (V. p. 176).

1) a (*ă*) = â (*ā* ou *ŏ̀*).
2) è (*ĕ̀*) = eû (*œ́*) î (*ī*), ou é (*é*).
3) i (*ĭ*) = è (*ĕ̀*) et o (on) [*ŏ̀* (*ō̃*)].
4) o (*ŏ̀*) = ô (*ó*), eû (*œ́*), oû (*ū*).
ou (*ŭ*) = o (*ŏ̀*).
5) u (*ŭ*) = eu (*œ̆̀*) et eû (*œ̂*).
6) Cas de deux consonnes.
1° Dans r + cons. = syncope de l'r.
2° Syncope de la seconde consonne.
3° On intercale entre les deux consonnes *ѐ*, *œ̆̀* ou *ŏ̀*. (On suit aussi la règle de *ѐy* final).

Dans la seconde conjugaison, nous trouvons la catégorie des verbes qui intercalent une s au singulier. Ce sont les verbes provenant d'un radical latin en *ndre* ou *ngere* (prendere, scandere, plangere, stringere, etc) qui font *ndre* en français, et (*ĩd*) *inde* en wallon, l'n nasalisant la voyelle précédente.

Ces verbes sont : *prinde* (prendere), *dishinde* (discendere), *disfinde* (disfendere), *pinde* (pendere), *distinde* (de exstinguere), *finde* (findere), *vinde* (vendere), *plainde* (plangere), *rinde* (rendere), *strinde* (stringere) et *tinde* (tendere) ; en outre, *crainde* (tremere).

A ces verbes, nous en ajouterons trois de la 3° conjugaison, ce sont *tini* (tenere). *vini* (venire) et *sinti* (sentire), qui ont également *tinse*, *vinse*, *sinse* (ou *sinte*).

VERBES ANOMAUX PROPREMENT DITS.

Fer (faire), intercale l'*s* caractéristique et donne *faîsse* aux 3 pers. sing. et est régulier au pluriel, *fanse, fésse, fèsse.*

Aller (aller) emprunte le singulier de son subjonctif présent à vadere et donne *vasse,* le pluriel à ambulare : *allanse, allésse, allèsse.* Le français moderne, lui, emprunte toutes ses formes à ambulare.

La forme *vasse* correspond à l'ancien français *voise* (*voisse*), que l'on rencontre en même temps que *aille, ale* et même *alge et auge.*

A côté de cette forme wallonne, s'en rencontre une autre : *vâye (vȍy),* va*(d)*am.

Èsse (être). Sa flexion est : *seûye (sœ̄y)* au sing. et *sèyanse (sȅyãs), sèyésse (sȅyẽs), sèyèsse (sȅyȅs),* au pluriel (franç. soie, soyons). Cet *eû (œ̄)* wallon correspond au français *oi* (pois = wall. *peûs,* mois = *meûs*, froid = *freûd,* avoir = *aveûr,* etc.)

Aveûr (avoir), fait *âye (ȍy), âyanse (ȍyãs), âyésse (ȍyẽs)* et *âyîsse (ȍyīs), âyèsse (ȍyȅs),* avec l'*y* euphonique. On trouve aussi *avanse (ăvãs), avésse (ăvẽs),* et surtout *avèsse (ăvȅs)* à la 3e pers. plur.

Les verbes de la quatrième conjugaison intercalent régulièrement une *s* devant l'*e* muet. On pourrait dire qu'ils remplacent l'*r* terminal de l'infinitif par cette *s*. Le pluriel observe la règle des consonnes étymologiques (v. p. 178) Ex. : *beûre, qui ji beûsse; qui nos buvanse,* etc. *Dire* (dire) fait *dèye* (anc. franç. *die*).

Les verbes *diveûr* et *saveûr* gardent la contraction du présent de l'indicatif au singulier et font *deûsse* et *sésse.*

Rīre (rire) fait *rèye.*

Poleûr (pouvoir), *valeûr* (valoir), *voleûr* (vouloir) ont, comme quelques-uns des verbes précédents, un subjonctif suffisamment caractérisé par l'*y* euphonique ou de liaison et par les changements que ce son a apportés à la voyelle radicale. Ils ont *pôye* (puisse), *vâye* et *vâsse* (vaille) et *vôye* (veuille).

CHAPITRE X.

IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.

L'imparfait du subjonctif et le parfait de l'indicatif sont deux temps corrélatifs. Ils se sont extraordinairement simplifiés en wallon; chacun d'eux ne possède plus qu'une terminaison commune aux quatre conjugaisons, terminaison empruntée à la première conjugaison.

La terminaison est *ahe (ăh)*. [1]. Je signalerai *ihe,* à Esneux, dans *prinde* (prendre) *prindihe.*

On pourrait dire, grammaticalement parlant, que l'imparfait du subjonctif dérive du parfait de l'indicatif en ajoutant à ce temps le suffixe *he.*

Mais, concurremment avec cette forme *ahe,* en harmonie avec les règles phonétiques, il existe une seconde forme en *asse (ăs),* qui n'est pas étymologique, d'après moi, mais qui paraît plutôt être d'introduction française.

Le pluriel est en *ahîs, ahît (ăhī)* (assions, assiez, assent) ; il n'admet pas la forme en *assîs.* L'*îs* correspond à *ions, iez* (cf. anc. franç. le présent mang*(i)*ez, *magnîz,* et l'imparfait et le conditionnel où l'*ī* a la même valeur).

Je signalerai encore la terminaison *îhe,* au lieu de *ahîs,* dans certains sous-dialectes; Ex. : *I fâreût qu'vos magnîhe.* Je la considère comme une corruption.

Nous ne tracerons pas le tableau de ce temps, vu sa simplicité. Les quatre conjugaisons font régulièrement :

ŧɛãtăh,	*măŋăh,*	*ăŧɛtăh.*
Vĩdah,	*bătăh,*	*fĭnĭhăh.*
Sĩtăh,	*dwĕ̌rmăh,*	*bŭvăh.*

[1] Cet *h* est conforme à la règle phonétique spirante + voyelle = *h* (ou mieux *ss* + palatale = *h*).

Remarquons, avant d'aborder les verbes irréguliers, que le wallon n'a pas confondu, comme l'a fait le français, le subjonctif présent et le subjonctif imparfait des verbes à forme inchoative de la troisième conjugaison. En effet, le français a la forme *que je finisse* pour ces deux temps. MM. Delbœuf et Rœrsch, dans leurs *éléments de grammaire de la langue française*, semblent admettre que la particule intercalaire inchoative a disparu au futur et au subjonctif imparfait. Ils écrivent, en effet, fin*irai* comme sent*irai*, en soulignant *irai*, tandis qu'ils écrivent fin-*iss-ais*; puis fin-*iss-e* au subjonctif présent et fin*isse* au subjonctif imparfait. On pourrait conclure, de la conjugaison wallonne, que cette particule ne disparaît nulle part et que l'*i* dans *finirai* et dans *finisse* lui appartient en propre, puisqu'en wallon on a *fin-ih-rè*, *fin-ih-ahe* (¹).

En est-il de même en français pour *finisse* (subj. imparfait.), par ex.; en d'autres termes l'*i* appartient-il à la particule *isc* ou à la terminaison *isse?* La contraction est si forte que je n'ose répondre à pareille question.

VERBES IRRÉGULIERS.

Je renvoie, pour ces verbes, aux remarques faites à propos du parfait de l'indicatif.

Èsse (être) donne *fouhe*, *fourihe*, *èstahe*, et aussi *sèyahe*.
Aveûr (avoir) donne *euhe* (parfois *eûye*), *eurihe*, *avahe*.

Remarquons, ici comme plus haut, que *h* peut être remplacé par *ss* dans les formes précédentes.

Stürzinger signale encore une forme en *ahîhe*, ex. : *vȅyăhīh*, qui se trouverait à Malmedy. Je crois qu'elle est assez spéciale et ne se trouve que là.

(¹) Cette interprétation contrarierait un peu la théorie de la formation composée du futur. (Infinitif + flexion de *avoir*). Aussi verrais-je avec plaisir dans *fin-ih-rè* un idiotisme phonétique wallon.

CHAPITRE XI.

Impératif.

L'impératif emprunte toutes ses formes au présent de l'indicatif. Pour les quatres conjugaisons, le singulier est le même que celui de ce temps.

ŧcẵt, măŋ, ăŧctèy, vĩ, băt, fĭnĭh, sĩ, dwȅm, et *bœ̆̃.*

Le pluriel également :

chẵtã, *chẵtĕ̃,* *măŋã,* *măŋ̣ī,* etc.

Verbes irréguliers.

Parmi les verbes irréguliers, toutes les remarques applicables au présent de l'indicatif le sont à l'impératif.

Exceptions. — *Aller* possède à l'impératif singulier la même forme qu'au présent du subjonctif; il a *vasse* à côté de la forme normale *va.* Ce *văs* est à rapprocher de l'ancienne forme en *oi* du sud-ouest de l'Ile de France, forme en *oi* que l'on écrivait presque toujours avec une *s* pour la distinguer du présent de l'ind. Ex. : *vois* (du verbe voir). La forme wallonne semble nous indiquer que cette *s*, dans *vois,* était prononcée alors pour établir la distinction entre subjonctif et indicatif dans la conversation.

Ne faudrait-il pas plutôt voir dans la forme wallonne la forme interrogative *vasse?* (vas-tu ?) introduite par analogie à l'impératif.

Le pluriel fait régulièrement *allans, allez.*

Signalons encore ici les formes *jans* et *jez* (eamus, eatis ?)

(voir *jont,* p. 181) que nous rapprochons de *ire* et qui rendent les mots français *allons ! allez !* employés comme interjection.

(Le mot herbe se prononce en wallon *yěb* et *jěb*).

Grandgagnage rapporte la forme *jans* au flamand *gaen.*

Èsse (être) et *aveûr* (avoir) ont aussi à l'impératif la même forme qu'au subjonctif présent.

Singulier : *seûye* et *âye.*

Pluriel : *sèyans* et *âyans.*

Le français n'agit d'ailleurs pas autrement (sois, aie, soyons, ayez).

CHAPITRE XII.

Participes.

A) Participe présent.

Le participe présent, en wallon comme en français, a pour terminaison *ant* (*ã*), représentant tout ensemble le *ans* et le *andum* (gerondif) latin. Le sens de ce dernier temps n'est guère resté que dans la forme *tot chantant*, traduction du français *en chantant*.

Les formes en *ens* et *endum* latines ont complètement disparu en wallon comme en français.

Dans les quatre conjugaisons, cette terminaison *ant* du participe s'ajoute directement au radical (à l'exception de la forme inchoative de la troisième conjugaison, en *ĭh*). On a donc : *chantant*, *magnant*, *ach'tant*, *vindant*, *battant*, *finihant*, *sintant*, *doirmant*, *buvant*.

Dans la quatrième conjugaison, nous retrouvons les quatre catégories de verbes établies au présent de l'indicatif (v. p. 179).

Ce sont les verbes qui intercalent : 1° *h* (*cûhant*, cuisant) ; 2° *v* (*buvant*, buvant) ; 3° *l* (*molant*, moulant) et 4° *y* (*riyant*, riant).

Fer (faire) et *aller* (aller) ont régulièrement *fant* et *allant*.

Èsse fait *èstant* (essere, èstre, avec le *t* intercalaire).

Signalons la forme gérondive (?) *d'èstant*, employée comme locution prépositive. Ex. : *d'èstant so l' soû*, de sur le seuil, *d'èstant chal*, d'ici.

Aveûr possède deux formes *avant* et *âyant* (*ǒyã*) (franc., ayant). La première est la forme régularisée (cf. la forme *ava* du parfait de l'indicatif).

Pour les quelques autres verbes anomaux proprement dits, cf. le pluriel de ces verbes au présent de l'indicatif. Ex. : *divant, polant, savant*, etc.

B) Participe passé.

Les participes passés latins en *atus* et *itus* sont passés en wallon et ont donné *é (ĕ̀)*, féminin *ěy (ὲy)* et *i (ĭ)*, féminin *èye (ĕ̀y)* ; *etus* n'est pas plus passé en wallon qu'en français ; *uitus*, par contraction *ūtus* l'a remplacé de bonne heure et a donné le français *u, ue* et le wallon *ou (ŭ)*, féminin *owe (ŏ̀w)*.

Cette dernière forme, par suite sans doute de sa consonnance plus caractéristique, s'est infiltrée dans la troisième conjugaison wallonne où l'on aurait crû trouver *i (ĭ), (itus)*. C'est ainsi que le wallon a *doirmou* (dormi) et *sintou* (senti), alors qu'en français l'*i* étymologique s'est conservé. En français, on a aussi des exemples fréquents de l'*u*. Exemple : *courir* = *couru*, anc. franç. *querir* = *queru (qwèrou*, en wallon).

Il ne reste plus, en wallon, que la flexion mixte de la troisième conjugaison, avec sa particule inchoative intercalaire *ih*, qui conserve encore l'*i (ĭ)* au participe passé. Il me paraît évident que c'est la particule inchoative elle-même qui a décidé du sort de cet *i*. Ex. : *fini, bati*, etc.

Les formes du participe passé sont donc :

Première conjugaison.

Masc.	*tɛãtĕ̀*,	*mănī*,	*ătɛtĕ́*.
Fém.	*tɛãtèy*,	*măŋĕ̀y* (ou *èy*),	*ătɛtèy*.

Deuxième conjugaison.

Masc.	*vīdŭ*,		*bătŭ*.
Fém.	*vīdŏ̀w*,		*bătŏ̀w*.

Troisième conjugaison.

Masc.	*fĭnĭ,*	*sĭtŭ,*	*dwĕrmŭ.*
Fém.	*fĭnĕy,*	*sĭtŏw,*	*(ĕ)dwĕrmŏw.*

Quatrième conjugaison.

ŭ et *ŏw ;* mais le plus souvent un participe *fort,* reste de l'ancienne flexion forte *(pris, bu, lé).* Nous en reparlerons plus loin, à propos des verbes irréguliers.

Remarques sur ce tableau.

La longueur ou la brièveté de l'*è* ouvert des participes féminins est variable et dépend de la diversité des dialectes. En général (pour le patois de Liége, notamment), *é (ĕ)* donne *êye (ēy)* long, *î (ī)* long ou *i (ĭ)* bref donne *èye (ĕy)* bref.

L'*i (ĭ)* bref donnant *èy (ĕy)* se comprend facilement. Il correspond au français *i,* féminin *ie,* (cf. Marie = *Marèye,* fille = *fèye,* etc.) Mais dans l'*î (ī)* long *(= ié)* donnant *èye (ĕy)* bref, doit-on voir une analogie avec la première forme ?

L'*î (ī)* long dans *magnî* s'explique par le trait *ié = î (yĕ = ī)* (anc. franç. *mangié,* wall. *magnî*) dont nous avons parlé antérieurement. Nous devons cependant remarquer que certains dialectes (Roclenge-sur-Geer, notamment) ne connaissent pas ce phénomène et ont *é (ĕ) (magné),* au lieu de *î.*

Signalons encore une confusion entre les infinitifs en *ī* long et *ĭ* bref, confusion qui a certainement donné lieu à des participes en *ou (ŭ),* correspondant à des verbes en *ī* de la première conjugaison. Ex. : *ăbăhī, ăbăhŭ,* etc.

Les verbes *pinser* (penser) et *vesser* (vesser), ont par attraction *pinsou* et *vessou.* Le premier possède aussi la forme *pinsé,* plus usitée.

L'*y* de *èye* est l'*y* euphonique ou de liaison, de même que le *w*, intercalaire de *owe* que l'on rencontre dans nombre de mots (*rowe* = rue, *crowe* = crue, etc.). De là la prononciation française défectueuse, si souvent signalée chez les Wallons, de mari*(y)*e, aimé*(y)*e, ru*(w)*e, ému*(w)*e, etc.

Verbes irréguliers.

En premier lieu viennent les verbes ayant une forme que l'on pourrait appeler *forte*, à côté d'une autre forme régulière que possèdent la plupart d'entre eux.

Parmi ces verbes, nous rencontrons *fer*, de la première conjugaison, dont le participe passé est *fait*.

Dans la seconde conjugaison, nous ne trouvons plus que *prinde*, qui a *pris* à côté de *prindou*.

La troisième conjugaison possède :

Mori qui donne *morou* et *moirt*.

Dovri (ouvrir) = *dovrou* et *doviért* ou *droviért* (deopertus). J'ai rencontré en outre la forme corrompue *doviè*.

Covri (couvrir) = *covrou* et *coviért* (coopertus).

Quant à la quatrième conjugaison, nous l'avons déjà dit, c'est la conjugaison des exceptions.

Nous y voyons :

dire	=	*dit*, fém. *dite*.	dire.
dûre	=	*dût* et *dûhou*, f. *dûhowe*.	plaire à.
distrûre	=	*distrût* et *distrûhou*, f. *owe*.	détruire.
lére	=	*lé* et *léhou*, f. *léhowe*.	lire.
plaire	=	*plait* et *plaihou*.	plaire.
taire	=	*tait* et *taihou*.	taire.
cûre	=	*cût*, f. *cûte* (parfois *cuhou*).	cuire.
lûre	=	*lût*.	luir.
beûre	=	*bu* et *bèvou*, f. *owe*.	boire.
riçûr	=	*riçu* et *riçuvou*.	recevoir.
plour	=	*ploû* et *plovou* (?)	pleuvoir.

sûrė	= *sût* et *sûvou.*	suivre.
bour	= *bolou,* f. *owe.*	bouillir.
moure	= *moû,* et *molou.*	moudre.
clôre	= *clôs* et *cloyou.*	clôre.
scrîre	= *scrit,* f. *scrite* (parfois *scrise*).	écrire.
creûre	= *crèyou.*	croire.
veûr	= *vèyou.*	voir.
assîr	= *assis* et *assiou.*	asseoir.
hére	= *hèyou* (parfois *hayou*).	haïr.
heûre	= *hoyou.*	secouer.
keûre	= *kèyou,* voir d'un bon œil ce qui arrive à quelqu'un.	
braire	= *braît.*	crier (*braire*).
ôr	= *oyou.*	entendre (*ouïr*).

Le féminin de tous ces participes est très rarement employé (sauf pour quelques verbes), le wallon n'aimant en général pas la forme passive. Je ne connais pas de féminin à *braît*, à *oyou*, à *kèyou*, à *vèyou*, à *bu*, etc., qui sont pourtant des verbes transitifs. Le wallon tourne toujours sa phrase à l'actif, de façon à éviter les féminins.

Parmi les verbes anomaux proprement dits, *fer* a été traité plus haut; *aller* fait régulièrement *allé* et *allêye.*

Èsse a comme participe passé *stu* (ou *situ* avec *ĭ* intercalaire, lorsque le mot précédent se termine par un *e* muet ou par une consonne sonnante). Remarquons l'absence de l'*e* prosthétique (stare). L'*u* (*ŭ*) et *ou* (*ŭ*) dans certains dialectes est copié de l'ou (*ŭ*) du participe des autres conjugaisons. Cet *u* est néanmoins remarquable, la forme régulière devant être *sté* (*stĕ*) (status), qui existe dans certains dialectes. Le Namurois a *sti* (*stĭ*).

Aveûr possède plusieurs formes : *avu,* d'un radica hab*(u)*itus et *avou ;* puis *awou,* par syncope du *v* et intercalation du *w* bien connu; puis *oyou.* Nous expliquons cette dernière forme

par la syncope de *v* et par l'intercalation d'un *y* euphonique, fait connu.

Les autres verbes anomaux donnent :

diveur	= *divou* (*d'vou*).	devoir.
saveûr	= *savu, savou, sa(w)ou.*	savoir.
rire	= *ri* (dans qq. dial. (Visé) *riyé* provenant d'un infinitif *riyer*.	rire.
poleûr	= *polou.*	pouvoir.
valeûr	= *valou.*	valoir.
voleur	= *volou.*	vouloir.
oiseûr	= *oisou.*	oser.

CHAPITRE XIII.

INFINITIF.

Nous avons déjà déterminé, au commencement de ce travail, les différentes terminaisons de l'infinitif présent et nous en avons déduit la répartition des verbes wallons en quatre conjugaisons.

La conjugaison en *are* latine a donné *er (ĕ)* (ancien wallon *eir* et *er*), ou bien *î (ī)* long correspondant à l'ancienne langue *ier* ou même *ir*, comme dans *aidir, laisir,* et répondant à la loi de Bartsch-Mussafia.

La conjugaison en *ere* latine a donné en wallon *e* muet, (*re* franç.) et *re* ou *r*, caractéristique de notre quatrième conjugaison (¹).

Celle en *ire* a donné *i (ĭ)*. Nous avons signalé (p. 155), à propos de la répartition des verbes forts dans les quatre conjugaisons, des exemples de transgression des règles précédentes.

(¹) A ce propos, il est intéressant de constater l'hésitation de l'ancienne langue française entre *oir* et *re* d'un côté et entre *oir* et *ir* de l'autre, et par suite entre *ir* et *re*. Cette hésitation est d'ailleurs bien permise si l'on songe aux fortes contractions auxquelle sont été soumises les terminaisons infinitives latines : 1° pour permettre, par exemple, à certains verbes de changer de conjugaison ; 2° pour donner des terminaisons vocaliques seules, comme *er (ĕ)* en français et *er (ĕ)* et *î (ī)* en wallon, l'*r* latin ayant disparu, et même pour disparaître complètement (2ᵉ conj. wallonne) ; 3° pour donner par exemple, d'un côté voir *(videre)*, de l'autre rire *(ridere)*, plaire et plaisir *(placere)*, courre et courir *(curerre)*, etc.

Nous allons revenir sur ces cas à propos des infinitifs doubles de certains verbes wallons.

Un cas intéressant est celui de *facere* donnant le wallon *fer*. La syncope du *c* latin est très fréquente dans ces sortes de verbes (comme celle du *d*, *vi(d)ere*, *pla(c)ere*). Lors de la formation romane, a-t-on songé à un primitif latin *fare* ou bien à un autre, *fari* (dire) (1) ? En tous cas, le français a quelque chose d'analogue au wallon, puisque le futur de faire est *ferai* qui semble admettre un infinitif *fer*.

Il est un certain nombre de verbes wallons qui possèdent plusieurs formes infinitives. La plupart en ont deux, dont l'une appartient à ce que nous avons appelé la quatrième conjugaison wallonne, qui se termine par *r* ou *re*.

Ces deux formes d'un même verbe (qui se retrouvent presque toujours dans l'ancienne langue avec d'autres formes inconnues au wallon), ces deux formes, dis-je, prouvent l'hésitation de la romane en formation entre les différentes conjugaisons latines.

Nous observons plusieurs catégories de verbes à deux infinitifs.

1re Catégorie.

1° Les verbes pour lesquels l'hésitation de la langue en formation est bien marquée ; on retrouve, en effet, pour presque tous ces verbes, deux ou plusieurs formes dans les anciens textes. Nous diviserons cette 1re catégorie en deux.

a) Verbes qui ont adopté la première (en *ī*) et la 4e conjugaison wallonne.

Videre (franç. voir) ; ancien français *voir* et *veir*, wall. *veûr* et *vèyî*.

La première forme wallonne dérive directement de vi(d)ere (cf. pi(s)um, pois, fi(d)es, foi, etc.) On voit que la seconde forme, qui s'est prononcée *vè-ir*, a intercalé en wallon un *y* euphonique et a syncopé l'*r* d'après la règle générale ; *vè-y-î(r)*

(1) Faire dans les anciens textes a aussi le sens de dire, mais Burguy attribue ce sens à *facere verba*.

(cf. *aidir-aidier* des anciennes chartres wallonnes citées par Wilmotte (loc. cit.), donnant *aidî* en wallon moderne). On trouve encore, pour videre, deux autres formes : *vèye*, par syncope phonétique très facile de l'ī, et *veûye* (*vœ̂y*) par idiotisme phonétique.

Audire (ouïr), ancien français *oir*, *ouïr*, donne en wallon *oyî* et *ôr* d'après les mêmes règles que videre. Il n'y a pas loin, phonétiquement parlant, entre *oïr* et *ốr*.

Laxare (laisser), anc. franç. *laier*, *laisier* (chartres wall. *laisir*) en wallon *lèyî* et *laire*. L'*r* de *er* infinitif français s'étant anciennement prononcée, on passe facilement de franç. *laier* à wall. *laire*. *Lèyî* s'explique comme *vèyî*.

b) Verbes qui ont adopté la troisième et la quatrième conjugaisons wallonne.

Currere (courir), anc. franç. et franç. mod. *courir* et *courre*, donne également en wallon *corri* et *courre*. (Ex. : *Vasse courre arègî*, litt. vas courre enrager.)

Querere (querir, chercher) anc. franç. *querre*, *quire*, *querer*, en wallon *qweri* et *qwire*. (Ex. : *Vasse m'èl qwire*, vas-t-en me le chercher).

Moriri (mourir) anc. franç. *morir*, wallon *mori*; je ne suis pas absolument sûr que la forme *moure* existe.

2me CATÉGORIE.

Les verbes suivants ont aussi deux formes qu'ils doivent à l'attraction et à l'analogie. Certains d'entre eux pourraient peut être rentrer dans la première catégorie. L'étude attentive des vieux textes wallons élucidera le point.

Nous subdivisons aussi cette seconde catégorie en deux :

a) Verbes qui ont adopté les 1re et 4e conjugaisons wallonnes.

Desviduare (dévider) anc. franç. *desvuidier*, wallon *divôdî* et *divôr*.

Audere-ausare (oser), anc. franç. *oser*, wallon *oiser* et *oiseûr*.

Ridere (rire), wallon *riyer* (Visé) et *rire*.

Ponere (pondre), anc. franç. *pondre*, wallon *pouner* et *ponre*.

Minare (mener), anc. franç. *mener*, wallon *miner* et *monre*. (L'attraction est évidente ici.)

b) Verbes qui ont adopté les 3e et 4e conjugaisons wallonnes.

Tenere (tenir), anc. franç. tenir, wallon *tini* et *tinre*.

Venire (venir), anc. franç. *venir*, wall. *vini* et *vinre* (1).

3me CATÉGORIE.

Nous devons ajouter à cette liste deux verbes à étymologie germanique, ce sont : haïr, en wallon *hayi* et *hér*, ainsi que attendre, en wallon *rawârder* et *rawâde* (c'est-à-dire *regarder* si quelqu'un ne vient pas; ce double sens est bien connu).

Nous avons encore en wallon une série d'autres infinitifs que l'analogie seule, ou mieux la confusion des formes verbales, explique.

Ce sont les verbes remarquables où le participe passé sert d'infinitif.

Deoperire et *cooperire* (ouvrir, couvrir) wallon *dovri*, *covri* ou bien *doviért* (*droviért*) et *coviért*. J'ai aussi trouvé la forme abrégée *doviè*.

Habere (avoir) = *aveûr* et *avu*.

Sapere (savoir) donne en wallon *saveûr* et *savu*, et aussi deux autres formes probablement plus primitives : *sèpeûr* et *sèpi*.

(1) Remarquons que ces deux verbes n'intercalent pas de *d* au futur comme ils le font en français : *ji vinrè* (je viendrai) et *ji tinrè* (je tiendrai).

TABLE DES MATIÈRES.

ESSAI

DE

GRAMMAIRE WALLONNE

Julien DELAITE

ESSAI

DE

GRAMMAIRE WALLONNE

DEUXIÈME PARTIE

ARTICLES, SUBSTANTIFS, ADJECTIFS, PRONOMS & PARTICULES DE LA LANGUE WALLONNE



LIÈGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE
8, rue St-Adalbert, 8.

1895

PRÉFACE.

Les mots de la langue wallonne autres que les substantifs, les adjectifs et les verbes sont nombreux et variés.

A ce point de vue, le wallon ne le cède en rien à sa langue sœur, la langue française.

Le vocabulaire général wallon n'est certainement pas aussi étendu que le vocabulaire français; mais il est à remarquer que celui-ci l'emporte surtout par l'ensemble de ses substantifs, de ses adjectifs qualificatifs et de ses verbes, qui ont souvent une origine savante, et non par ce que l'on pourrait appeler les petits mots de la langue (pronoms, articles, particules, etc.).

Les idées scientifiques et philosophiques élevées n'ont pas d'expressions pour les rendre dans les dialectes populaires.

D'autre part, les mots qui constituent pour ainsi dire le ciment de la phrase peuvent avoir en partie disparu, par corruption et par confusion, dans certains *patois*; mais notre wallon, qui est une langue, les a conservés très nombreux.

Il a même multiplié les formes de ces petits mots et a rendu par le fait cette langue d'une souplesse remarquable. Des élisions adroites et l'emploi de lettres intercalaires donnent à la phrase et surtout au vers de la légèreté et une élégante facilité, en faisant se souder les mots entre eux.

Cette accumulation des petits mots constitue précisément la richesse du wallon et le dédommage, jusqu'à un certain point, de sa pauvreté en vocables abstraits ou savants.

Le wallon est assez riche et de mots et de tours pour constituer une langue *littéraire*, c'est-à-dire vouée à la littérature, douée d'une grande originalité et capable d'atteindre aux sphères artistiques les plus élevées.

OUVRAGES CONSULTÉS.

BULLETINS et ANNUAIRES de la Société liégeoise de littérature wallonne, coll. complète.

G.-F. BURGUY. *Grammaire de la langue d'Oil.* 3 vol. 1856.

J. DELBŒUF et L. ROERSCH. *Éléments de grammaire française.*

I. DORY. *Wallonismes.*

F. DIEZ. *Grammaire des langues romanes*, trad. Marcel Fatis et G. Paris.

GRANDGAGNAGE et SCHELLER. Dictionnaire wallon et autres dictionnaires wallons.

LITTÉRATURE WALLONNE ancienne et moderne, liégeoise, namuroise, verviétoise, etc.

L. MICHEELS. *Grammaire élémentaire liégeoise*, 1863.

M. WILMOTTE. *Etude de dialectologie wallonne.* Romania, t. XVII, p. 452.

ID. *Extrait des études romanes*, dédiées à Gaston Paris, 1891, p. 239.

Etc.

AVANT-PROPOS.

ORTHOGRAPHE.

Nous avons adopté, quand le besoin s'en fesait sentir, l'orthographe phonétique, qui nous paraît très commode et très claire, lorsqu'il s'agit d'une langue parlée, dépourvue de documents écrits suffisants sur lesquels on puisse tabler scientifiquement. Nous donnons ci-après cette orthographe dont les signes sont empruntés en grande partie à la *Revue des patois Gallo-Romains* de J. Gillieron et l'abbé Rousselot, aujourd'hui disparue. Nous avons supprimé certains caractères, inutiles en wallon, et nous en avons proposé d'autres.

Nous emploierons cette orthographe partout où la compréhension du texte l'exigera. Dans les autres cas, nous nous servirons de l'orthographe analogique française.

La première partie de cet ouvrage, traitant du *Verbe wallon*, a paru en 1892, dans le tome XIX, p. 135, des *Bulletins* de la Société liégeoise de littérature wallonne et en tirés à part de 82 pages, sortant des presses de M. Vaillant-Carmanne.

Nous remercions notre vaillant imprimeur de l'obligeance qu'il a eue de faire fondre des caractères nouveaux expressément pour cet ouvrage et du soin qu'il a, comme d'habitude, apporté à son impression.

ORTHOGRAPHE PHONÉTIQUE WALLONNE.

VOYELLES.

1. PURES.

ă	= a	dans wall.	papa,	dans franç.	papa.
ā	= â	»	*diâle* (diable),	»	châle.
ĕ̀	= è	»	*vète,*	»	verte.
è	= ê (ai)	»	*laid* (laid),	»	même.
ĕ́	= é	»	*lét* (lit),	»	thé.
é	= é	»	*mére* (mère),	»	chantée.
ĭ	= i	»	*mi* (moi),	»	fourmi.
ī	= î	»	*pîd* (pied),	»	lire.
ŏ̀	= o	»	*pot,*	»	pot.
ò ou *â*	= â (dial. liég.)		*âbe* (arbre),	»	mort.
ŏ́	= au	»	*sau* (soûl),	»	chaud.
ó	= ô	»	*sôrt* (sorte),	»	clòre.
ŭ	= u	»	*bu,*	»	bu.
ū	= û	»	*sûr,*	»	sûr.
ŭ	= ou	»	*piou,*	»	pou.
ū	= oû	»	*joû,*	»	jour.
œ̆̀	= eu	»	*leune* (lune),	»	le.
œ̀ (1)	= eu	»	*meur* (mur),	»	heure.
œ̆́	= eu	»	*feu,*	»	feu.
œ́	= eû	»	*meûr* (mur),	»	*eû* long.

2. NASALES.

ã	= an	»	*tant,*	»	tant.
ã̄	= an	»	*manche,*	»	manche.
ẽ̆	= in	»	*matin,*	»	matin.
ẽ̆̄	= în (ê)	»	*même,*	»	pingre.
õ	= on	»	*pont,*	»	pont.
ȭ	= on	»	*songue* (sang),	»	oncle.
œ̆	= un	»	*jeun,*	»	jeun.

(1) N'existe pas à Liége, mais bien dans certains villages à déterminer.

ADDENDA ET CORRIGENDA.

P. 10, ligne 13, ajoutez : *å* est le son intermédiaire entre *ā* et *ǒ*.

P. 10, ligne 14, avant *au*, ajoutez *ô*, et au lieu de *sau*, lisez *sô*.

P. 10, ligne 23, au lieu de : *eû* long, lisez : *rugueuse*.

P. 11, ligne 1, au lieu de : *un* long, lisez : *défunte*.

P. 11, lignes 13 et 15, au lieu de *velère*, lisez *vélaire*.

P. 11, ligne 17, ajoutez, comme exemples wallons : *chèrvante*, servante, et le namurois *maujonne*, maison.

P. 11, avant-dernière ligne, au lieu de : pour l'aspiration moins forte de : *dĭshĩ̄d*, lisez : pour la spirante contenue dans le mot *dĭshĩ̄nt* (descendre).

P. 32, avant dernière ligne, au lieu de *mure*, lisez *mûr*.

P. 35, ligne 21, après *coi*, ajoutez *tranquille*.

P. 55, en haut, ajoutez en note : M. Wilmotte, dans *Litteratur-blatt. f. german. u. roman. Philolog.* 1893, col. 11, rapproche ces formes de l'anc. franç. *as-te* sur le modèle de qui elles auraient été copiées.

P. 55, ligne 22, ajoutez : cette suppression a toujours lieu, lorsque le verbe est précédé de l'adverbe pronominal *ènne*.

Ex. : *Ennè prind.*	Il en prend.
Enne a.	Il en a.

P. 72, ligne 11, ajoutez : voir la remarque de la p. 55, ligne 22.

P. 73, ligne 16, après *teune*, ajoutez : et par *tunque* (rare).

P. 77, avant-dernière ligne, au lieu de *va*, lisez *vas*.

P. 80, ligne 17, au lieu de *d'â-d dizeûr*, lisez *d'â-d'dizeûr*.

P. 87, ligne 6 d'en bas, au lieu de : *to les ami*, lisez : *tos les ami...*

œ̆	= un »	*li tunque* (le tiens, rarement employé)	*un* long.

CONSONNES.

			Wallon liégeois.	Français.
Explosives.	Labiales,	*b, p*	*bõ, pã*	bon, pain.
	Linguo-dentales,	*d, t*	*dĩ, tŏ̌*	dent, tout.
	Gutturales,	*k, g* (¹)	*kwăt, gŏ̌t*	quatre, goutte.
Nasales.	Labiale,	*m*	*mŏ̌*	mot.
	Linguo-dentale,	*n*	*nŏ̌t*	note.
	Palatale,	*n̮*	*kãpăn̮*	campagne.
	Velère,	*ŋ*	*dĭŋtĕ̌* (sonner)	ding (di ding).
Liquides.	Linguale,	*l, l̮*	*lŏ̌, gŏ̀l̮ŏ̌tĕ̌* (orner)	lot, paille. (*l* mouillé),
	Velère,	*r*	*ră*	rat.
Fricatives.	Labiales,	*w, f, v*	*pwĕ̌, fŏ̀, vŏ̀*	poids, faux, val
	Linguales,	*ꞓ, j*	*rĭprŏ̌ꞓ, jĕ̌p* (herbe)	reproche, jardin.
		tꞓ (²), *ʤ* (³)	*tꞓãtĕ̌* (chanter) *ʤĕ̌y* (noix)	*italien :* civitate, giorno.
	Dentales,	*s, z*	*sŏ̌, zŭwŏ̀f*	sot, zouave.
	Palatale,	*y*	*mĕ̀y* (mille)	pied (ou bien encore *ill* complètement mouillé).
	Laryngales,	*h, ɦ,* (⁴)	*hŏ̀y, dĭɦă* (dit)	

(¹) *g* est toujours guttural.

(²) *tꞓ* = *c* + *i, e* italien. Il se prononce à peu près comme *tch* français, adouci et fondu en une seule émission.

(³) *ʤ* = *g* + *e, i* italien. Il se prononce à peu près comme *dj*, mais adouci et fondu en une seule émission.

(⁴) *h* est très fortement aspiré. Nous proposons de prendre le signe *ɦ* (*y* retourné) pour l'aspiration moins forte de ***d ĭ s ɦ ĭ d,*** (franç. hache, etc.).

CHAPITRE PREMIER.

ARTICLE.

1. Article défini.

SINGULIER.

Wallon.	Français.
SUJET et RÉGIME DIRECT.	
li, l'	le, la, l'
RÉGIME INDIRECT.	
Masc. *dè* / Fém. *dè l'* — *di l', d' l', (di li, d'li)*	du / de la — de l'
Masc. *â,* / Fém. *à l'* — *à l', (à li)*	au / à la — à l'

PLURIEL.

Pour les deux genres.

Wallon.	Français.
SUJET et RÉGIME DIRECT.	
les, l's	les
RÉGIME INDIRECT.	
des (*di les, d' les, di l's*)	des
âs (*à les, à l's*).	aux

SINGULIER.

Li. Cette forme est la forme primitive de l'article (XIIe et XIIIe siècles) constatée dans les dialectes bourguignons, normands et picards. Ce dernier dialecte ne distingue pas, quant à la forme, le masculin du féminin de l'article. On remarquera qu'il en est de même en wallon, où *li* sert pour les deux genres.

Ex. : *Li coq*. Le coq. *Li poye*. La poule.

L'. L'élision de l'*i* se fait toujours devant une voyelle et très souvent, par euphonie, devant une consonne, quand l'article commence la phrase ou lorsqu'il est immédiatement précédé d'un son voyelle.

Ex. : *L'amour di m' feumme.*	L'amour de ma femme.
J'a vèyou l'pére di m' feumme.	J'ai vu le père de ma femme.
L' maladèye di mi-èfant.	La maladie de mon enfant.

Remarque. — C'est d'ailleurs ce qui a lieu dans la conversation familière française où l'*e* muet de l'article s'élide souvent devant une consonne.

Dè. C'est la contraction de *di li*, en français *du* (de le). Elle s'emploie devant les substantifs masculins commençant par une consonne.

Ex. : *Li fleûr dè cot'hai.* La fleur du jardin.

Dè l'. Ces mots s'emploient devant les substantifs féminins commençant par une consonne.

Ex. : *Li soû dè l'mohonne.* Le seuil de la maison.

Di li et **d' li**. Ces mots s'emploient devant les substantifs féminins commençant par une consonne. Ils sont très rares en dialecte liégeois, plus communs en dialecte verviétois.

Ex. : *Li cour di li scole.* La cour de l'école.

Les bancs d' li scole (ou bien *dè l' sicole* v. plus haut). Les bancs de l'école.

Di l' et **d' l'**. Ces mots s'emploient devant les substantifs masculins ou féminins commençant par une voyelle ou *h* non aspirée.

Ex. : *Les foyes di l'âbe.* — Les feuilles de l'arbre.
Li riya d' l'èfant. — Le rire de l'enfant.

Â est la forme contractée pour *à li,* (en français au); elle s'emploie devant les substantifs masculins commençant par une consonne.

Ex. : *Ach'ter â marchand.* — Acheter au marchand.

A l'. Ces mots s'emploient devant les substantifs féminins commençant par une consonne, par une voyelle ou *h* non aspirée et devant les substantifs masculins commençant par une voyelle ou *h* non aspirée.

Ex. : *Dimander à l' feumme.* — Demander à la femme.
Aller à l'aiwe. — Aller puiser de l'eau.
A l'ouhaî. — A l'oiseau.

A li. Ces mots s'emploient rarement en dialecte liégeois, surtout au masculin, plus communément en verviétois. (V. *di li*).

Remarque. — L'ancienne langue écrivait de préférence *del* et *al* en un mot.

A signaler un ancien usage, l'emploi de la préposition *à* pour *de*, qui existait déjà au XIIIe et au XIVe siècle. Ex. : *li fèye à Colas,* la fille de Colas; *li châr â cinsî*, le char du fermier, etc. (Cet usage existe d'ailleurs encore dans le français populaire). Cette tournure devient très rare en wallon moderne; celui-ci conserve, il est vrai, la préposition *à*, mais l'accole à la préposition *de* pour former une locution préposition de la forme *d'à*.

Ex.: *Li fèye d'à Colas*, *li châr d'à sincî*, *les oûs d'à l' feumme*, les œufs de la femme, etc.

PLURIEL.

Les est la forme ordinaire du pluriel pour les deux genres. Elle se transforme parfois en **l's** devant une voyelle, quand un

son voyelle la précède immédiatement au cours de la proposition ou lorsqu'elle commence la phrase. L'*s* se prononce toujours douce.

Ex. : *Les èfants.*	Les enfants.
C'est l's èfants. ou *C'est les èfants.*	Ce sont les enfants.

Des. La forme française est identique. Pour *di les* (de les).

Ex. : *Li jôye des parints.* La joie des parents.

Remarque. — Signalons la forme *d's* dans *pont d's âches*, pont des arches, un des ponts de Liège.

Di les, d' les, di l's. Ces mots s'emploient très rarement en dialecte liégeois, plus communément en verviétois et en namurois.

Ex. : *Lu linwe du les fammes.* La langue des femmes. (Verviers).

Âs (¹) est la forme contractée correspondant au français *aux*. On pourrait tirer de ce fait que la voyelle est longue en wallon moderne (*âs* = ȍ en liégeois), cette conclusion qu'elle l'était aussi en ancien wallon et que *as* devait s'écrire *âs* et se prononcer *ā*.

Ex. : *Fer sogne âs èfants.* Faire peur aux enfants.

A les, à l's. Même observation que pour *di les* (v. plus haut).

Remarque. — A Verviers l'article défini est *lu*, et à Nivelles : *èl.* Au régime indirect, à Namur nous trouvons *do* et à Nivelles *du.*

2. Article indéfini.

ARTICLE INDÉFINI INDIVIDUEL.

Sing. : *On, ine, 'ne.*	Un, une
Pluriel : *Des.*	Des

(¹) Nous avons cru devoir adopter dans ce mémoire une des premières règles admises par la Société de réforme orthographique française, à savoir la suppression de tous les *x* terminaux et leur remplacement par des *s*.

On. Cette forme s'emploie devant les substantifs masculins commençant par une consonne.

Ex. : *On pèhon.* Un poisson.

Ine. Cette forme s'emploie devant tous les substantifs féminins et devant les substantifs masculins commençant par une voyelle ou *h* non aspirée.

Ex. : *Ine poye.* Une poule.
Ine âbe. Un arbre.

Remarque. — Nous ferons observer que cet article qui, en phonétique, s'écrit *ĭn*, devrait peut-être avoir une orthographe analogique double suivant qu'il détermine un substantif masculin ou un substantif féminin. En effet, le français populaire prononce souvent *u-n-homme*, pour *un homme*. Le wallon pourrait par exemple écrire *in-homme*, le trait d'union indiquant conventionnellement la prononciation. Nous croyons cependant, par raison de facilité, devoir adopter l'orthographe uniforme *ine* devant les substantifs désignés plus haut.

Au lieu de *ine*, Verviers et Namur possèdent *one*, et Nivelles *ène*. Nivelles possède en outre *in* au lieu de *on*.

'Ne. L'*i* de *ine* disparaît quand une voyelle le précède immédiatement au cours de la proposition.

Ex. : *J'a 'ne saquoi.* J'ai quelque chose.

Des. La forme wallonne est identique à la forme française.

Ex. : *Des preunes.* Des prunes.

Il est à remarquer que le wallon ne possède pas la forme partitive *de* employée en français au lieu de l'article indéfini *des*.

Ex. : *Des bonnès preunes.* De bonnes prunes.

L'emploi de cette forme tend d'ailleurs à se perdre en français même.

ARTICLE INDÉFINI PARTITIF.

Dè, dè l', di l' et *d' l'.* Du, de la, de l'.

Dè. Cette forme s'emploie devant les substantifs masculins commençant par une consonne.

Ex. : *Dè pan.* Du pain.

Dè l'. Ces mots s'emploient devant les substantifs féminins commençant par une consonne.

Ex. : *Dè l' poussîre.* De la poussière

Di l'. Ces mots s'emploient devant les substantifs masculins ou féminins commençant par une voyelle ou *h* non aspirée, quand ils commencent la phrase ou quand, au cours de la proposition, le mot précédent se termine oralement par une consonne sonnante (*e* muet).

Ex. : *Di l'aiwe.* De l'eau.
Beûre di l'aiwe. Boire de l'eau.

D' l'. Ces mots s'emploient devant les mêmes substantifs que *di l'*, quand, au cours de la proposition, le mot précédent se termine par un son voyelle.

Ex.: *Ji beus d'l'aiwe.* Je bois de l'eau.

CHAPITRE II.

SUBSTANTIF.

---

1. Nombre.

ORTHOGRAPHE.

On forme le pluriel des substantifs wallons en ajoutant une *s* au singulier, sauf aux mots déjà terminés par *s* ou *z*. Cette *s* ne se prononce jamais.

Tous les *x* terminaux sont remplacés par des *s*, d'après la première règle de la Société de réforme orthographique française, règle que nous croyons utile d'introduire en wallon.

Ex. : *L'èfant.* L'enfant. *Les èfants.* Les enfants.
Li ch'vâ. Le cheval. *Les ch'vâs.* Les chevaux.

Remarque. — La *Société liégeoise de littérature wallonne*, en se basant sur un travail publié jadis par F. Bailleux (1), n'admet pas l'*s* au pluriel des substantifs.

Bailleux invoque deux arguments principaux à l'appui de sa thèse : 1° l'usage; 2° une hypothèse d'ordre scientifique. Examinons d'abord cette hypothèse. Le wallon, lors de la disparition des deux cas romans (XIVe-XVe siècles), aurait conservé, à l'encontre du français, la forme du régime au singulier, et pris la forme du sujet au pluriel. En effet, lors de la formation des langues romanes, les nouvelles langues avaient conservé deux des six cas latins, le cas sujet (nominatif) et le cas régime (accusatif).

Littré dans le complément à la préface de son dictionnaire, donne le tableau suivant qui indique les formes existant à cette époque :

(1) Bull. Soc. wall. 5e année 1863. 3e liv., p. 51.

SINGULIER.

CAS SUJET.	CAS RÉGIME.
Li chevals (caballus).	Le cheval (caballum).
PLURIEL.	
Li cheval (caballi).	Les chevals (caballos).

Le français aurait gardé les deux régimes et le wallon, d'après Bailleux, le cas régime au singulier et le cas sujet au pluriel.

Cette dernière supposition de Bailleux n'est, d'après son auteur lui-même, qu'une hypothèse.

Il est excessivement peu probable que le wallon ait fait le chassé-croisé dont on l'accuse. Il semble plutôt qu'il ait confondu tous les cas, les exemples d'une telle confusion ne manquant certes pas dans les dialectes populaires.

Revenons au premier argument de Bailleux. L'usage, dit cet auteur, s'oppose à l'emploi de l'*s* du pluriel : 1o dans les pièces anciennes ; 2o dans les pièces modernes ; 3o dans la prononciation.

1o *Pièces anciennes.* Faisons d'abord observer que ces pièces ne sont ni suffisamment nombreuses, ni suffisamment caractérisées quant à leurs auteurs, ni suffisamment anciennes (la plus vieille pièce en dialecte wallon proprement dit ne datant que de 1620), pour permettre d'en tirer des conclusions sérieuses quant à l'orthographe. En outre, ce sont là des sources très sujettes à caution, les manuscrits ayant été recopiés on ne sait par qui, ni comment.

Leur orthographe est d'ailleurs très phonétique, en ce sens qu'elle supprime une foule de lettres qui ne se prononcent pas. Tel a très vraisemblablement été le cas pour l'*s* du pluriel.

Enfin, raison principale, et malgré ce qu'en dit Bailleux, l'*s* du pluriel existe bel et bien dans les pièces qu'il signale et dans d'autres, spécialement dans la *Pasquêye critique et calotène*, dans celle de *Qwarème et Chârnêye*, dans celle des *Aîwes di Tongues*, dans la *Complainte de 1623*, dans la *Chanson contre les prêdicans* (1650), etc.

Dans ces pièces, l'emploi ou le rejet de l'*s* paraît dépendre de la fantaisie du scribe.

2o *Pièces nouvelles.* Les auteurs de l'époque de Bailleux écrivaient le wallon comme ils le trouvaient bon, d'après des systèmes personnels et variables ; et, parmi ces auteurs, il s'en trouvait employant l'*s* du pluriel, comme Bailleux lui-même avant la publication de sa note.

3° *Prononciation.* L'argument tiré de la prononciation actuelle semble plus sérieux. En effet, dans aucun cas, dit Bailleux, l'*s* du pluriel n'apparaît dans la conversation.

Dans aucun cas, sauf un : c'est quand l'adjectif qualificatif précède immédiatement un substantif commençant par une voyelle.

Ex. : *Des bais èfants.* De beaux enfants.

L'*s du pluriel existe donc en wallon.* Dans le cas cité, l'*s* n'est pas une lettre euphonique, puisque l'hiatus est permis au singulier.

Ex. : *On bai èfant.* Un bel enfant.

Si l'*s* du pluriel ne se prononce pas, ce n'est pas à dire qu'il n'existe pas, mais c'est qu'il obéit à une règle très générale à savoir : *les consonnes finales sont presque toujours muettes en wallon, sauf les liquides l* et *r*. Nous écrivons *timps, rind, gonfler, trovez, sont, peus,* et cependant ni *ps,* ni *d*, ni *r*, ni *z*, ni *t*, ni *s* ne se prononcent.

Il est inutile de supprimer une lettre de l'importance de l'*s* du pluriel, quand on n'a pas de bonnes raisons pour cela.

CHANGEMENT DE NOMBRE.

Certains substantifs ne s'emploient qu'au singulier en français et au pluriel en wallon.

Ex. : *Fer les carnavals.*	Faire le carnaval.
Dire les absoutes.	Dire l'absoute.
Avu les gottes.	Avoir la goutte
Avu les rhômatisses.	Être atteint de rhumatisme.
Avu les fives, etc.	Avoir la fièvre.

D'autres substantifs ne s'emploient qu'au singulier en wallon, tandis qu'ils sont du pluriel en français.

Ex. : *Ine cisette.*	Des ciseaux ([1]).
L'èknèye.	Les pincettes. (Radicaux différents, litt. les tenailles).
Dinner on gage à 'ne sièrvante.	Donner des gages à une servante.
Li commôdité.	Les commodités.

([1]) Le français emploie parfois dans ce sens la forme du singulier, le ciseau.

2. Genre.

Le genre des substantifs wallons est en général le même que celui des substantifs français.

Mais cette règle a ses exceptions; on en trouvera ci-dessous un certain nombre ([1]).

Avant tout, il est intéressant de se demander d'où viennent ces différences de genre en wallon et en français.

L'étymologie semble d'abord avoir joué un certain rôle dans le phénomène. Les influences linguistiques qui ont déterminé le genre des substantifs wallons et français n'ont pas été les mêmes et c'est encore une preuve, s'il en était besoin, que le wallon et le français sont deux langues bien distinctes, quoique isues en grande partie d'une souche commune.

En second lieu et surtout, la consonnance terminale des substantifs a dû considérablement influer sur leur genre.

Ensuite vient la confusion créée par l'identité de forme au masculin et au féminin de l'article défini *li* et même de l'article indéfini *ine*, qui s'emploie devant tous les substantifs féminins et devant les substantifs masculins commençant par une voyelle.

L'influence française plus récente aidant, cette identité a dû brouiller la notion du genre de certains mots dans l'esprit des Wallons.

Parmi ces mots se trouvent *ârmâ*, armoire; *age*, âge; *botique*, boutique; *air*, air; *lèçon*, leçon; *lègume*, légume; *orège*, orage; *récoulisse*, réglisse, etc., que certains auteurs font masculins, d'autres féminins.

*
* *

Mais dans la comparaison du genre des substantifs français et wallons, il faut, bien entendu, considérer des mots ayant

([1]) M. Isidore Dory, professeur honoraire à l'Athénée, en a recueilli plus de 200; il a eu l'obligeance d'en communiquer quelques-unes à l'auteur de ce mémoire.

exactement la même étymologie, et ne pas, comme Micheels dans sa grammaire liégeoise de 1863, comparer par ex. : ***narène*** à nez, quand narine existe en français; ***jusêye*** à jus (de réglisse), quand jusée existe en français; ***rahia*** à crécelle, deux mots absolument différents.

De même, on ne peut comparer *fawe*, fém , à hêtre, masc., ni ***mèlêye***, fém., à pommier, masc.

Si l'on s'en tient même aux mots qui ont un radical analogue en wallon et en français, il faut encore faire une distinction entre ceux qui ont pour origine une forme étymologique identique et ceux pour la constitution desquels la forme étymologique d'origine est modifiée, plus ou moins profondément d'ailleurs, suivant qu'elle donne le substantif wallon ou le substantif français.

C'est ainsi que le wallon ***bèyole***, fém. et le français ***bouleau***, masc. n'ont pas une origine identique.

De même ***rûle***, masc. et règle, fém. (*rēgŭla*) dépendent d'une accentuation différente du mot latin, ce qui n'explique pas d'ailleurs leur différence de genre. Celle-ci provient peut-être d'une influence française, ***rûle*** étant devenu synonyme de mètre, masculin.

De même les mots suivants : ***ârmâ***, masc., armoire, fém ; ***cui*** ou ***kili***, masc., cuiller, fém ; ***stâ***, masc., étable, fém.; ***ongue***, fém , ongle masc.; ***chârnale***, fém., charme, masc. (les noms d'arbres sont féminins en latin); ***sogne***, fém., soin, masc (cf. français besogne, fém.); ***pihâte-è-lét***, fém., pissenlit, masc., n'ont pas deux à deux la même forme étymologique; le genre est déterminé chez eux par la consonnance terminale.

Sâ, fém (v. fr. saux) et saule, masc , n'ont pas non plus des radicaux identiques. Le premier de ces mots est féminin par étymologie (nom d'arbre).

*
* *

La racine des mots suivants est évidemment la même en wallon et en français.

Sont masculins en wallon et féminins en français, les substantifs suivants : ***on récoulisse,*** dans le sens de bâton de jus de réglisse; ***on lavasse***, une lavasse; ***on pièle,*** une perle; ***on dint,*** une dent (par étymologie, ***dens***, masc.); ***on botique,*** une boutique; ***on bombanse,*** une bombance; ***on lèçon,*** une leçon (d'après E. Remouchamps dans ***Tâtî l' pèrriquî***); ***on foule,*** une foule; ***on lotte,*** une lotte.

Beaucoup d'auteurs wallons font cependant ces quatre derniers mots féminins. Remarque analogue pour ***ine vâ,*** un val, dont le genre est variable.

Les mots suivants, féminins en wallon, et masculins en français, ont surtout subi l'influence de leur terminaison qui les a rendus féminins; cette influence s'est accentuée et maintenue à cause de l'identité de forme des articles définis et indéfinis au masculin et au féminin et, pour certains d'entre eux, à cause de leur étymologie.

Les principaux de ces substantifs se trouvent dans les exemples suivants :

Ine grande aigue.	Un grand aigle.
Ine belle age.	Un bel âge.
Ine foite âgne.	Un âne fort.
Ine joyeuse air. (1)	Un air joyeux.
Ine pitite ârmanak.	Un petit almanach.
Ine vèye calande (***cande***).	Un vieux chaland (client).
Ine bonne cange.	Un bon échange.
Ine douce caramelle.	Caramel au sens de bonbon, berlingot.
Ine bleuve carroche.	Un carrosse bleu.
Ine neure coine.	Un coin noir.
Ine cense et d'mêye.	Un cent (2) et demi.
Dè l' mâssèye ècinse.	De l'encens sale.

(1) Parfois masculin. Ex : *L'air ligeois.*

(2) Nom hollandais de la pièce de deux centimes.

Ine ronde èplâsse.	Un emplâtre rond.
Ine vète lègume. (1)	Un légume vert.
Dè l' mastic.	Du mastic.
Ine coriante oisîr.	Un osier flexible.
Ine clapante orège. (1)	Un fameux orage.
Dè l' plâsse.	Du plâtre.
Dè l' pétrole.	Du pétrole.
Ine quolibètte.	Un quolibet.
Ine sâbe.	Un sabre.
Fer 'ne quine.	Faire un quine.
Ine haute sipaite.	Un épeautre élevé.
Dè l' sirôpe.	Du sirop (extrait mou de pommes ou de poires).
Dè l' fène toubak.	Du tabac fin.
Ine qwahante ustèye.	Un outil tranchant.

(1) Rendu masculin par certains auteurs.

CHAPITRE III.

ADJECTIF QUALIFICATIF.

---

1. Syntaxe.

L'adjectif qualificatif wallon se place toujours devant le substantif.

Ex. : *On deûr visège.* Un visage dur.

(On ne pourrait dire : *On visège deur.*)

On r'lûhant viér. Un ver luisant, etc.

Cette règle est générale. On la constate également dans les langues germaniques; il y a là un rapprochement, car notre wallon a, plus que les autres dialectes romans, subi l'influence germanique.

Elle n'est guère transgressée que dans trois cas.

1° Lorsque l'adjectif joue le rôle d'un véritable attribut pouvant être facilement précédé du verbe *èsse*, être, ou lorsque cet adjectif est ou peut être assimilé à un participe passé devant lequel on rétablirait facilement le verbe auxiliaire sans changer le sens de l'expression.

Ex. : *Ine homme sûti,* (*qu'est sûti*). Un homme avisé.

On pére mâvas (*qu'est mâvas*). Un père fâché, qu'il ne faut pas confondre avec *on mâvas pére*, un mauvais père.

Ine jambe cassêye. Une jambe cassée.

Mais on dira cependant : ***dè l'cûte aiwe***, de l'eau cuite, ***des casséyès botèyes***, des bouteilles cassées, parce que ces participes passés fonctionnent ici comme adjectifs qualificatifs.

2° Lorsque l'adjectif indique la nationalité.

Ex. : *Ine air ligeois.* — Un air liégeois.
On piote hollandais. — Un fantassin hollandais.
On baron russe. — Un baron russe.

Mais, pour indiquer la provenance, le wallon préfère employer le nom du pays précédé de la préposition :

Ex. : ***On sôdârd di Prûsse.*** Un soldat prussien.
Dè vinaigue di France. Du vinaigre français.

3° Enfin, lorsque le wallon accepte telles quelles et introduit dans l'usage certaines locutions françaises :

Ex. : ***Consèye communâl.*** Conseil communal,
Consèiller provinciâl. Conseiller provincial.

2 Féminin des adjectifs qualificatifs.

La formation du féminin des adjectifs qualificatifs wallons est compliquée. Nous rangerons ces adjectifs en plusieurs catégories formant leur féminin d'une façon caractéristique et dont la dernière contiendra les cas les plus difficiles.

I. — *Adjectifs à terminaisons de participe passé.*

Cette catégorie comprend tous les participes passés employés adjectivement et les adjectifs qualificatifs dont la terminaison est la même que celle des participes passés.

Le féminin de ces adjectifs est analogue au féminin des participes correspondants [1].

[1] Voir la première partie de notre essai de grammaire wallonne : le Verbe wallon, p. 73.

a) Appartiennent à la première conjugaison les participes passés terminés par *é* et par *î*, féminin *êye*.

Les adjectifs suivants en *é* et en *î* forment leur féminin de pareille façon :

Abaumé	Enterré, creux en parlant de la voix.	*Abaumêye*
Binamé	Gentil.	*Binamêye*
Bodé	Courtaud.	*Bodêye*
Bouzé	Bouffi.	*Bouzêye*
Crajolé (1)	Bigarré.	*Crajolêye*
Crawé	Rabougri.	*Crawêye*
Ècèpé	Embarrassé.	*Ecèpêye*
Ècoid'lé	Gêné dans ses mouvements.	*Ècoid'lêye*
Èmaîné	Guindé.	*Èmaînêye*
Fayé	Fripé, en mauvais état.	*Fayêye*
Forsólé (2)	Repu, joyeux à l'excès.	*Forsôlêye*
Frèzé	Grelé.	*Frèzêye*
Halé	Boiteux.	*Halêye*
Houlé	Courbe, bancal.	*Houlêye*
Mâheulé	Mal élevé.	*Mâheulêye*
Nozé	Mignon.	*Nozêye*
Souwé	Rusé.	*Souwêye*
Mèsbrugî, etc.	Éclopé.	*Mèsbrugêye*

b) Appartiennent à la 2e et à la 3e conjugaison, les participes passés terminés par *ou*, féminin *owe*.

Les adjectifs suivants en *ou* forment leur féminin de pareille façon :

Arvolou	Brutal.	*Arvolowe*
Bèchou	Interdit.	*Bèchowe*

(1) Le féminin de cet adjectif se termine parfois par *èye* bref, probablement à cause du simple *jolèye*, tachetée, en parlant de la vache, employé par les auteurs modernes comme féminin et avec le sens de *joli* qui n'existe pas en wallon.

(2) Il faut se garder d'écrire *foirt-sólé* en deux mots. Le préfixe *for* est une particule inséparable, signifiant hors, au delà.

Chaipiou	Chétif.	*Chaipiowe*
Crèspou	Crépu.	*Crèspowe*
Nou	Nu.	*Nowe*
Pans'lou	Ventru.	*Pans'lowe*
Tâdrou	Tardif.	*Tâdrowe*
Timprou, etc	Précoce, matinal.	*Timprowe*

c) Appartiennent à la 3e conjugaison, les participes passés terminés par *i*, féminin *èye*.

Les adjectifs suivants en *i* forment leur féminin de pareille façon :

Ginti	Laborieux.	*Gintèye*
Sûti, etc.	Sagace, avisé.	*Sûtèye*

Haîtî, sain, fait, par attraction, *haîtèye*.

Nâḥî, fatigué, se prononce parfois incorrectement *nâhi*, avec *i* bref, forme qui a entraîné le féminin *nâhèye* avec *è* bref.

Jolèye, tâchetée, en parlant des vaches, n'a pas de masculin.

II. — *Adjectifs à terminaisons de participe présent.*

Ces adjectifs se terminent par *ant* (*ã*) et forment leur féminin en ajoutant *e* muet à cette terminaison, le *t* étymologique reparaissant dans la prononciation.

Afahant	Affamé.	*Afahante.*
Coq'sant	Guilleret.	*Coq'sante.*
Forfant	Magnifique.	*Forfante.*
Mâlignant	Tracassier.	*Mâlignante.*
Mèchant	Méchant.	*Mèchante.*
Plaihant, etc.	Agréable.	*Plaihante.*

III. — *Adjectifs terminés oralement par une voyelle.*

Les adjectifs appartenant aux deux classes précédentes ne rentrent naturellement pas dans cette catégorie.

Dans ces adjectifs, la consonne étymologique, qui ne se prononce pas, réapparaît au féminin où elle se prononce toujours dure.

Chaud	Chaud.	*Chaude* (1)
Parfond	Profond.	*Parfonde.*
Rond	Rond.	*Ronde.*
Plat	Plat.	*Plate.*
Ricût	Taciturne, sournois.	*Ricûte.*
S'fait	Pareil.	*S'faite.*
Stout	Grossier, altier.	*Stoute.*
Streut	Étroit.	*Streûte.*
Glot	Friand.	*Glote.*
Sot	Sot.	*Sotte.*
Nèt	Propre.	*Nètte.*
Bas	Bas.	*Basse.*
Crâs	Gras.	*Crâsse.*
Fâs	Faux.	*Fâsse.*
Gros	Gros.	*Grosse.*
Spès	Épais.	*Spèsse.*
Crabouyeus (2)	Raboteux.	*Crabouyeûse.*
Croufieus	Bossu.	*Croufieûse.*
Grandiveus	Vaniteux.	*Grandiveûse*
Hisdeus	Hideux.	*Hisdeûse.*
Hoûpieus	Qui se tient ramassé par suite du froid.	*Hoûpieûse.*
Houreus	Froid et humide en parlant du temps, froidureux.	*Houreûse.*

(1) Les consonnes finales sonnantes (celles qui précèdent *e* muet) se prononcent toujours dures en wallon, sauf quand elles se trouvent devant un mot commençant par une consonne douce.

Exemple :

Ine âbe se prononce : *ĭn ôp.*

L'âbe dè jardin se prononce : *l'ôb dĕ ǯôrdē̆.*

(2) L'*x* terminal est remplacé par *s*, d'après la première règle de la Société de réforme orthographique.

Hureus	Heureux.	*Hureûse.*
Grigneus	Morose, triste.	*Grigneûse.*
Mâhonteus	Impudent.	*Mâhonteûse.*
Mâlhureus	Malheureux.	*Mâlhureûse.*
Ouheus	Oisif.	*Ouheûse.*
Pèneus	Piteux, penaud.	*Pèneûse.*
Vig'reus, etc.	Alerte, vif.	*Vig'reûse.*

IV. — *Adjectifs terminés oralement par une consonne autre que les liquides l et r.*

Ces adjectifs se terminent graphiquement par *e* muet; la forme féminine est par conséquent identique à la masculine.

Voici quelques uns de ces adjectifs :

Acontrâve,	Etrange.	*Loigne,*	Imbécile.
Adrète,	Adroit.	*Macasse,*	Etourdi par la boisson, stupéfait.
Agète,	Agile		
Amistâve,	Aimable.	*Maigue,*	Maigre.
Binâhe,	Content.	*Malâde,*	Malade.
Brave,	Honnête.	*Mate,*	Rusé.
Cagnièsse,	Hargneux.	*Midonne,*	Généreux.
Cônièsse,	Coriace.	*Minâve,*	Misérable.
Doûcrèsse,	Douceâtre.	*Moflèsse,*	Mollasse.
Doûmièsse,	Soumis.	*Nawe,*	Paresseux.
Flâwe,	Faible.	*Noyètte,*	Gris (ivre).
Fôcaque,	Blet.	*Nonpouhe,*	Indolent.
Frèhe,	Humide.	*Pètoye,*	Ivre.
Gâye,	Bien habillé.	*Parèye,*	Pareil.
Hâbièsse,	Susceptible.	*Qwahe,*	Sensible à la douleur.
Hâdièsse,	Brusque.		
Hayète,	Mure.	*Randahe,*	Crâne.
Hayâve,	Insupportable.	*Rècoquèsse,*	Gaillard.

Haique, *Hinque,*	Fluet.	*Roge,*	Rouge.
		Sèche,	Sec.
Halcrosse,	Malingre.	*Strègne,*	Récalcitrant.
Hape,	Sauf.	*Tène,*	Mince.
Hate,	Étriqué.	*Virlihe,*	Allègre.
Honnièsse,	Poli.	*Vraîye,*	Vrai.
Jène,	Jaune.	*Wâgue,*	Vague, inculte.
Jône,	Jeune.	*Wape,* etc.	Fade, aigre.

V. — *Adjectifs terminés oralement par les liquides l et r.*

Ces adjectifs forment leur féminin par l'addition d'un *e* muet à la forme masculine. Voici quelques uns de ces adjectifs.

Clér.	Clair.	*Clére.*
Èwal.	Égal.	*Èwale.*
Fèl.	Vaillant.	*Fèle.*
Fîr.	Fier.	*Fîre.*
Hal, hol.	Meuble.	*Hale, hole.*
Lègîr.	Léger.	*Lègîre.*
Maweûr.	Mûr.	*Maweûre.*
Neûr.	Noir.	*Neûre.*
Ringuèl.	Raide.	*Ringuèle.*
Seûr.	Sûr.	*Seûre.*
Stal.	Stable.	*Stale.*
Sûr.	Sûr.	*Sûre.*
Wal. etc.	Meuble.	*Wale.*

Les trois adjectifs *aveûle,* aveugle, *pâhûle,* paisible et *veûle,* veule ont une forme identique au masculin et au féminin.

Observation.

On sait que les consonnes finales, moins généralement les liquides *l* et *r,* ont une tendance à disparaître en wallon. Les liquides ont disparu au masculin des adjectifs *prumî,* premier, *seû,* seul, *sô,* soûl et *mô,* mou ; (cf. *amou* = amour, *soû* =

soûr, etc.). Il en est d'ailleurs de même dans la prononciation française de *premier* et de *soûl.* L'ancien français avait mou, et mol, comme fou et fol. Le wallon a *mô* devant les consonnes et *mol* devant les voyelles. Ex. : *on mol âbe,* un arbre mou. On voit en wallon comme en français réapparaître la lettre étymologique de *prumî* et de *seû* devant un substantif masculin commençant par une voyelle. Ex. : *mi prumîr èfant, mi seûl amour.* Dans les quatre adjectifs cités, on voit réapparaître cette consonne au féminin : *prumîre, seûle, sôle* et *molle.*

VI. — *Cas particuliers.*

a) Adjectifs terminés oralement par une voyelle nasale.

Cette voyelle est conservée intacte au féminin des adjectifs suivants :

Èmètrain,	Moyen.	*Èmètraîne.*
Hâtain,	Hautain.	*Hâtaîne.*
Subitain,	Emporté.	*Subitaîne.*
Longeain,	Lent.	*Longeaîne.*

Par analogie, *contint,* content, fait *contîne* et *ènnocint,* innocent fait *ènnocîne.*

L'adjectif *saint,* saint, fait *sainte* au féminin, comme en français. D'un autre côté, l'adjectif *plein,* plein (plenus), fait *pleinte* au féminin, par analogie

Remarque. — Les auteurs wallons ont une tendance à introduire, en croyant les walloniser, un certain nombre de mots français (*forteune, nateûre,* etc.), qui seraient plus facilement usités sous leur forme française (fortune, nature). Ex. : *Il a 'ne belle fortune.* Cette tendance fait accepter à certains d'entre eux les adjectifs terminés en français en *ent* qu'ils traduisent par des adjectifs en *int,* fém. *inte* Ex. :*Intelligint.*

Cette tendance n'est pas à encourager.

La voyelle nasalisée des adjectifs suivants se résout en voyelle pure au féminin.

Bon,	Bon.	*Bonne.*
Brun,	Brun.	*Breune.*
Calin,	Coquin.	*Calène.*
Fin,	Fin.	*Fène.*
Loupin,	Dissimulé.	*Loupène.*
Malin,	Malin.	*Malène.*

b) L'*r* du masculin disparaît au féminin des adjectifs suivants, d'après une règle wallonne qui empêche de prononcer deux consonnes de suite devant *e* muet.

Court,	Court.	*Coûte.*
Foirt (*fwér*),	Fort.	*Fòite* (*fwĕt*).
Moirt (*mwér*),	Mort.	*Moite* (*mwĕt*).
Vért,	Vert.	*Vète.*

c) Les adjectifs suivants forment leur féminin d'une façon spéciale.

Blanc,	Blanc.	*Blanque.*
Franc,	Franc.	*Franque.*
Long,	Long.	*Longue.*
Ètai,	Content.	*Ètaite.*
Keû,	Coi.	*Keûte.*
Jalos,	Jaloux.	*Jalote.*
Doûs,	Doux.	*Doûce.*
Baî,	Beau.	*Bèlle.*
Novaî,	Nouveau.	*Novelle.*
Mouwaî,	Muet.	*Mouwalle.*
Rossaî,	Roux.	*Rossètte.*
Bleu,	Bleu.	*Bleûve.*
Noû,	Neuf.	*Noûve.*

L'adjectif ***mâssî***, sale, donne ***mâssèye*** et parfois ***mâssîte*** au féminin; l'adjectif ***vîs***, vieux, donne ***vèye*** et ***vîle***; l'adjectif ***mâvas***, fâché, mauvais, a pour féminin ***mâle***.

VII. — *Adjectifs composés.*

Le premier adjectif reste invariable ; le second prend la terminaison féminine.

Ex. : *Ine feumme blanc-moite.*	Une femme livide (litt. blanc-morte).
Ine rôbe gris-bleûve.	Une robe gris-bleu.
Ine jône fèye chaud-moussêye.	Une jeune fille chaudement habillée.

3. Féminin des noms de personnes et d'animaux.

En général, la forme féminine est différente en wallon de la masculine.

Les noms en *eu* et en *eûr* changent ces terminaisons au féminin, tantôt en *eûse* ex. : *Danseu, danseûse ; chanteu, chanteûse ; voleûr, voleûse ; tailleûr, tailleûse,* etc. Tantôt en *rèsse,* ex. : *feu, frèsse,* faiseur ; *chafteu, chaftrèsse,* babillard ; *vindeu, vindresse,* ou *vindeûse,* vendeur ; *côpeu, côprèsse* et *côpeûse,* coupeur ; *qwèreu, qwirrèsse,* chercheur, etc.

Les noms en *aî* (franc. eau) donnent tantôt *ette,* ex. : *rossaî, rossette,* roux ; tantôt *alle,* ex. : *maqu'raî, maqu'ralle,* sorcier ; *mouwaî, mouwalle,* muet.

Les noms en *â* (*ô*) (en français ard) donnent *âde.* Ex. : *brèyâ, brèyâde,* braillard ; *gueûyâ, gueûyâde,* criard, etc.

Les noms en *î* font leur féminin tantôt en *rèsse.* Ex.: *cinsî, cinsrèsse,* fermier ; *bol'gî, bol'gîrèsse,* boulanger ; *botî, botrèsse,* hotteur ; *hièrdî, hièdrèsse,* berger ; *vîwarî, vîwarèsse,* fripier ; *mounî, mounrèsse,* meunier ; *bièrgî, bièg'rèsse,* berger ; etc. Tantôt en *îre.* Ex. : *ovrî, ovrîre,* ouvrier ; *coturî, costîre,* couturier ; *couh'nî, couh'nîre,* cuisinier ; etc.

Le féminin se rapproche du masculin dans les mots suivants : *fi, fèye* fils ; *roye, reine* ou *royène,* roi ; *dîdon, dîne ; sèrviteûr, sièrvante ; prince, princèsse ; duc, duchèsse ; paysan, paysante ; cusin, cuseune ; voisin, voisène* ; *J'han,*

J'hènne, Jean; *chèt, catte,* chat; *canârd, cane; mangon, manguinrèsse,* boucher.

Les formes des deux genres diffèrent dans les mots suivants dont l'un n'est pas à proprement parler le féminin de l'autre : *fré, soûr,* frère; *mononke, matante,* oncle; *pére, mére; maisse, dame,* maître ; *toraî, vache,* taureau; *pourçaî, trôye,* pourceau; *coq, poye ; valèt, bâcèlle,* garçon ; *homme, feumme ;* etc.

4. Pluriel des adjectifs qualificatifs.

Le pluriel des adjectifs qualificatifs se forme en ajoutant une *s* au singulier partout où cette *s* (¹) n'existe pas déjà. Cette *s* ne se prononce que devant les mots commençant par une voyelle.

Ex. : *On bon pére.*	Un bon père.
Des bons péres.	De bons pères.
On bai èfant.	Un bel enfant.
Des bais èfants.	De beaux enfants.

Lorsqu'un ou plusieurs adjectifs du *féminin pluriel* précèdent immédiatement le substantif, ce qui est le cas général, ils prennent la terminaison sonnante *ès* (*ĕ* ou *èz*), quel que soit leur nombre.

Ex. : *Des bèllès grossès rogès pommes.*	De belles grosses pommes rouges.
Des clapantès ouves.	Des œuvres remarquables.

5. Degrés de comparaison.

Ils s'expriment en wallon comme en français.

Ex. : *Ine homme pus bai qu'ine aute.*	Un homme plus beau qu'un autre.
Li pus bai des hommes.	Le plus beau des hommes.

(¹) Remarquons que les *x* terminaux sont remplacés par des *s*.

Observations.

1° Le wallon évite de se servir de l'adverbe ***mons***, moins. Il dira plus difficilement : ***Il est mons riche qui s' voisin***, il est moins riche que son voisin, que : ***I n'est nin si riche qui s' voisin***, il n'est pas aussi riche que son voisin.

Remarquons en outre que dans cette comparaison d'égalité, à tournure négative, le wallon se sert de l'adverbe ***si***, si, au même titre que de l'adverbe ***ossi***, aussi.

Ex. : ***I n'est nin si*** (ou ***ossi***) ***grand qu' lu.*** Il n'est pas aussi grand que lui.

Par contre, il ne dira que :

Ex. : ***Il est-ossi grand qu' lu.*** Il est aussi grand que lui.

2° L'adjectif ***bon*** possède une forme spéciale au comparatif : ***mèyeu***, français : meilleur.

Les bons auteurs font ***mèyeu*** invariable.

Ex. : ***Elle est mèyeu qu' lu.*** Elle est meilleure que lui.
Les mèyeu des feummes. Les meilleures des femmes.

3° L'adjectif ***mâvas***, mauvais, possède une forme spéciale au comparatif, qui est ***pèyeu***, pire, invariable et peu usitée actuellement.

Ex. : ***Elle est pèyeu qui s' soûr.*** Elle est pire que sa sœur.

Cette forme est remplacée par ***pés***, pis, considéré comme adjectif invariable.

Ex. : ***Elle est pés qu'on diale.*** Elle est pire qu'un diable.

Accolé à l'adverbe ***ossi***, aussi, ***pés***, pire ou pis, prend la valeur de ***mâvas***, mauvais.

Ex. : ***Elle est-ossi pés qu' lu.*** Elle est aussi (pis, méchante) mauvaise que lui.

CHAPITRE IV.

ADJECTIFS PRONOMINAUX.

---

1. Adjectifs possessifs.

	SINGULIER.	PLURIEL.
1re pers. sing.	*mi, m'*, (mon, ma)	*mes.*
2e » »	*ti, t'*, (ton, ta)	*tes.*
3e » »	*si, s'*, (son, sa)	*ses.*
1re » plur.	*nosse, noste, (notru)*, (notre)	*nos.*
2e » »	*vosse, voste*, (votre)	*vos.*
3e » »	*leû*, (leur).	*leûs*, (leurs).

SINGULIER.

Mi s'emploie devant tous les substantifs masculins et féminins commençant par une consonne ou par une voyelle ; mais, dans ce dernier cas, l'*i* se palatalise et devient la semi-voyelle *y*.

Ex. : *Mi papa.* Mon (papa) père.
Mi mame. Ma (maman) mère.
Mi-èfant (*my ẽfã*). Mon enfant.

Cette palatalisation s'indique par un trait d'union.

Ti, si. La même règle s'applique à la 2e et à la 3e personne du singulier de l'adjectif.

M', t', s'. L'élision de l'*i* se fait devant une consonne lorsque l'adjectif est immédiatement précédé d'un son voyelle, et quelquefois devant une consonne lorsque l'adjectif commence la phrase; mais l'élision ne se fait jamais devant une voyelle.

Ex. : *C'est m' papa.*	C'est mon (papa) père.
S' papa ou *si papa a v'nou.*	Son père est venu (hier).

On ne dira pas *m' èfant,* mon enfant. On doit considérer comme corruptions les cas, très rares d'ailleurs, où l'*i* semi-voyelle est supprimé.

Ex. : *C'est m' affaire.*	C'est mon affaire.
J'a m'îdèye.	J'ai mon idée.

Mon, ma ne s'emploient que dans des locutions toutes faites.

Ex. : *Mon Diu !*	Mon Dieu !
Ma frique !	Ma foi !

Remarque. — Le wallon a formé ses noms de parenté en accolant le pronom au substantif et en disant *monfré,* frère; *masœûr,* sœur (à côté de *fré* et *soûr*); *mononke,* oncle; *matante,* tante. Il dira donc *mi mononke,* mon oncle, *mi matante,* ma tante, *mi masseûr,* ma sœur, etc.

On remarquera que dans la composition de ces sortes de noms, c'est la forme française de l'adjectif possessif qui a prévalu (mon, ma). Observons aussi que le mot tante lui-même est déjà formé, d'après Littré, de la contraction de *ta ante,* et cet auteur fait remarquer que le wallon possède le mot simple *antin,* signifiant grand'tante; de sorte que dans *mi matante,* il y a trois adjectifs possessifs qui se suivent.

Mes, tes, ses. L'*s* finale se prononce douce devant une voyelle et *h* non aspirée.

Ex. : *Mes ustèyes.*	Mes outils.

PLURIEL.

Nosse et **vosse** s'emploient devant les substantifs commençant par une consonne.

Ex. : *Nosse mohonne.*	Notre maison.
Vosse pays.	Votre pays.

Noste et **voste** s'emploient devant les substantifs commençant par une voyelle ou *h* non aspirée.

Ex. : *Noste âgne.*	Notre âne.
Voste homme.	Votre homme.

Notru est une forme rare, employée dans quelques locutions toutes faites. Elle paraît être d'origine française :

Ex. : *Notru-dame.*	Notre-dame.
Notru-pére.	Notre père. (Commencement du Pater).

Remarque. — On dira *ine notru-dame*, une notre-dame, et *on notru-pére*, une patenôtre.

Leû. Devant une voyelle ou *h* non aspirée, le wallon intercale un *z* euphonique.

Ex. : *Leû mârtaî.*	Leur marteau.
Leû-z-age.	Leur âge.

Nos, vos, leûs L'*s* se prononce douce devant une voyelle et *h* muette.

Ex. : *Nos chins.*	Nos chiens.
Vos âmayes.	Vos génisses.
Leûs èfants.	Leurs enfants.

Remarque. — Le wallon emploie l'adjectif possessif dans certains cas où le français se sert de l'article défini.

Ex. : *J'a mâ mes pîds.*	J'ai mal aux pieds.
Il a freud ses mains.	Il a froid aux mains.
I n'a rin so s' coirps.	Il n'a rien sur le corps.
Des solers d'vins ses pîds.	Des souliers aux pieds.
Ine cotte è s' cou.	Une jupe sur le derrière.

2. Adjectifs démonstratifs.

MASCULIN.	*Ci, c', ciste, c'ste.*	Ce, cet.
FÉMININ.	*Cisse, c', ciste, c'ste*	Cette.

PLURIEL.

Ces.	Ces.

Les noms que ces adjectifs déterminent sont ordinairement suivis des adverbes *cial* ou *chal*, français ci, et *là*, français là. Mais cette règle n'est pas toujours appliquée.

Ex.: *Ciste èfant cial est bai.* — Cet enfant ou cet enfant-ci est beau.

Ci pére-là est deûr. — Ce père ou ce père-là est dur.

Ci s'emploie devant les substantifs masculins commençant par une consonne.

Ex. : *Ci pan-là.* — Ce pain-(là).

C' s'emploie devant les substantifs masculins et féminins commençant par une consonne, quand un son voyelle le précède immédiatement au cours de la proposition et parfois quand il commence la phrase.

Ex. : *Ci* ou *c' malin là.* — Ce malin-(là).
Ji vous c' pan-cial. — Je veux ce pain-(ci).
Ji veus c' mohonne-là. — Je vois cette maison-(là).

Cisse s'emploie devant les substantifs féminins commençant par une consonne

Ex. : *Cisse mohonne-là.* — Cette maison-(là).

Ciste et **c'ste** s'emploient devant les substantifs masculins ou féminins commençant par une voyelle ou *h* muette. La syncope de l'*i* se fait parfois quand la forme est immédiatement précédée d'un son voyelle ou lorsqu'elle commence la phrase.

Ex.: *Ciste èfant cial.* — Cet enfant-(ci).
C'ste èfant-là. — Cet enfant-(là).
Ji veus c'ste ou *ciste èfant-là.* — Je vois cet enfant-(là).

Ces est la forme du pluriel. L'*s* sonne douce devant une voyelle ou *h* muette.

Ex. : *Ces âbes-là.* — Ces arbres-(là).

Remarque. — A Verviers, *cial* est remplacé par *ci*, ou *voci;* et *là* très souvent par *volà*. L'*i* de *ci*, etc., se transforme en *u* (cf. l'article) et le *c* prend une cédille : *çu*.

Observations.

1° Le wallon possède aussi l'adjectif démonstratif *même* (*mèm*) s'employant devant et après le substantif ou après le pronom.

Ex. : *Li même homme,* Le même homme.
Mi-même, Moi-même.

Après le substantif, l'adjectif *même* ne s'emploie pas bien seul, en wallon; il est généralement accompagné du pronom personnel.

Ex. : *L'homme lu-même,* L'homme même.
Li feumme lèye-même, La femme même.

Remarque. — Dans la comparaison d'égalité faite au moyen de l'adjectif *même,* le wallon remplace souvent la conjonction *qui* par la préposition *avou* (avec).

Ex. : *Il a l' même sièrvante qui* ou *avou mi.* Il a la même servante que moi.
Il est dè même age avou m' fré ou *qui m' fré.* Il a le même âge que mon frère.

2° Le wallon n'emploiera pas le mot *té,* tel, comme adjectif démonstratif.

Il ne dira pas *on té calin* (un tel coquin), mais il dira *on s'fait calin* (un coquin ainsi fait, pareil), *on calin comme lu* ou *on calin comme çoula,* un coquin comme lui, un coquin comme cela.

A la rigueur *sifait,* féminin *sifaite* (par syncope de l'*i s'fait,* pareil, *s'faite,* pareille), pourrait passer en wallon pour adjectif démonstratif.

3. **Adjectifs relatifs.**

Ces adjectifs sont très rares en wallon, comme en français d'ailleurs.

Ex. : *J'a vèyou ine homme, lisquél homme...* J'ai vu un homme, lequel homme...

Il est même douteux que cette tournure soit essentiellement wallonne. Elle est probablement d'importation française.

4. Adjectifs indéfinis.

Les adjectifs indéfinis sont relativement peu nombreux en wallon. Comme se rapportant à la qualité, le wallon possède *aute* (autre).

Comme se rapportant au nombre, *quéques* (quelques) ou *quéquès; nou, nol* (devant une voyelle), féminin *nolle* (nul, nulle); *plusieûrs* ou *pusieûrs* (plusieurs, quelques) (plus souvent remplacé par *saqwants*, féminin, *saqwantes* ou *saqwantès; tot, tote, tos, totes* et *totès* (tout, toute, tous, toutes); *chaque* (prononcez *e* et non *te*).

5. Adjectifs interrogatifs et exclamatifs.

Le wallon possède le mot *qué*, quel, dont les différentes formes sont :

	SINGULIER.	PLURIEL.
Masc.	*qué, quél.*	*Qués.*
Fém.	*quélle.*	*Quéllès*

Ce mot est souvent remplacé par son composé *lisqué*, lequel. Ses formes sont :

Masc.	*lisqué, lisquél.*	*Lèsqués.*
Fém.	*lisquélle.*	*Lèsquéllès.*

Remarque. — L'*s* médiale se prononce toujours dans ces mots. Certains wallons prononcent *quéne* pour *quél* et *quélle.*

Qué et **lisqué** s'emploient devant les substantifs masculins commençant par une consonne.

Ex. : *Qué* ou *lisqué visège !* Quel visage !

Ils s'emploient parfois devant les substantifs commençant par une voyelle ou *h* non aspirée. Ex. : *Qué* ou *lisqué homme?* Quel homme?

Quél et **lisquél** s'emploient devant les substantifs masculins commençant par une voyelle ou *h* non aspirée.

Ex. : *Quél* ou *lisquél ârgint?* Quel argent?

Quélle et **lisquélle** s'emploient devant les substantifs féminins.

Ex. : *Quélle* ou *lisquélle bâcèlle!* Quelle fille!

Qués et **lèsqués** sont les formes du masculin pluriel. L'*s* se prononce douce devant une voyelle.

Ex. : *Qués* ou *lèsqués âbes!* Quels arbres!

Quéllès et **lèsquéllès** sont les formes du féminin pluriel. Pour *ès* final, cf. la forme du féminin pluriel de l'adjectif qualificatif.

Ex. : *Quéllès* ou *lèsquéllès feummes!* Quelles femmes!

Observation.

Le wallon possède encore l'adjectif interrogatif *qwantes*, combien de, très usité en langue d'Oil du XIII[e] siècle. Devant les substantifs du féminin pluriel la forme est *qwantès*.

Ex.: *Qwantes sôdârds èstît-is?* Combien de soldats étaient-ils?
Qwantès jônès fèyes? Combien de jeunes filles?

6. Adjectifs numéraux cardinaux.

En voici l'énumération :

1 *onque, eune,* 2 *deûs,* 3 *treûs,* 4 *qwate,* 5 *cinq,* 6 *sîhe,* 7 *sèpt,* 8 *hût,* 9 *noûf,* 10 *dîhe,* 11 *onze,* 12 *doze,* 13 *traze,* 14 *quatwaze,* 15 *qwinze,* 16 *saze,* 17 *dix-sèpt,* 18 *dîhe-hût,* 19 *dîhe-noûf,* 20 *vingt,* 21 *vingt-eune* ou *vingt-onque,* 22 *vingt-deûs,* 23 *vingt-treûs,* etc.

30 *trinte,* 40 *quarante,* 50 *cinquante,* 60 *soixante,* 70 *septante,* 80 *quatrè-vingt* ou *hûtante,* 81 *hûtante-onque,* 90 *nonante,* 100 *cint,* 101 *cint èt onque* ou *cint èt eune,* 102

cint èt deûs, etc. 110 *cint èt dîhe*, etc. 200 *deûs cints*, 201 *deûs cint èt onque*, etc. 1000 *mèye*, 1100 *onze cints*, 1101 *onze cint èt onque*, 1200 *doze cints*, etc., 2000 *deûs mèye*, etc., *on million*.

Voici notée phonétiquement la prononciation exacte de ces différents nombres :

ȭk, *œ̆̀n*, *dœ̆̀*, *trœ̆̀* ou *dœ̆̀z* et *trœ̆̀z* (devant une voyelle), *kwăt*, *sẽ̆k*, *sīh* ou *sī*, *sĕ̀t*, *ūt* ou *ū*, *nū̆f*, *dīh* ou *dī*, *ȭs* ou *ȭz* (devant une voyelle), *dŏ̀s* ou *dŏ̀z*, *trăs* ou *trăz*, *kătwăs* ou *z*, *kwẽ̆s* ou *z*, *săs* ou *z*, *dīsĕ̀t*, *dīhūt*, *dīhnū̆f*, *vẽ̆t* ou *vẽ̆* (devant une consonne), *trẽ̆t*, *kărā̃t*, *sẽ̆kā̃t*, *swĕ̀sā̃t*, *sĕ̀ptā̃t*, *kătrĕ̀vẽ̆* (avec *z* devant une voyelle) ou *ūtā̃t*, *nŏ̀nā̃t*, *sẽ̆t* ou *sẽ̆* (devant une consonne), *mĕ̀y*, *ȭ mĭl̯ȭ*.

Onque, **eune**. Ces deux formes, l'une masculine, l'autre féminine, s'emploient absolument et ne peuvent servir d'adjectifs numéraux. On ne dira pas *onque pan*, un pain, ou bien *eune peûre*, une poire, mais bien absolument *j'ènne a onque*, *eune*, j'en ai un, une.

En wallon comme en français, la confusion a été complète entre l'adjectif numéral cardinal et l'article indéfini qui possèdent la même forme : *on*, féminin *ine*.

Ex. : *On plope*,	Un peuplier.
Ine homme,	Un homme.
Ine poye,	Une poule.

Qwate. L'influence française fait parfois apparaître un *r* après le *t*, surtout dans des locutions dont l'oreille wallonne est constamment frappée, comme *qwatre hommes*, quatre hommes. Mais ce cas est très rare. On dira : *qwate èfants*, quatre enfants, etc. sans *r*.

Cinq, **sèpt**, **noûf**. La consonne finale se prononce toujours devant les voyelles et les consonnes. Elle se prononce forcément douce devant les consonnes douces.

Sîhe. Devant les mots commençant par une consonne, cette forme devient *sîs.*

Ex. : *Sîhe èfants.* Six enfants.
Sîs feummes. Six femmes.

Hût. Le *t* final ne se fait sentir que devant les voyelles où à la fin des phrases.

Dîhe. Cette forme, comme *sîhe*, se transforme en une autre, *dîs*, devant les mots commençant par une consonne.

Ex. : *Dîhe èfants.* Dix enfants.
Dîs feummes. Dix femmes.

Vingt et **cint**. Le *t* final, comme celui de *hût*, ne se fait sentir que devant les voyelles ou à la fin des phrases.

7. Adjectifs numéraux ordinaux.

Les voici :

Prumî, fém. *prumîre* (premier), *deusême, treûsême, qwatrême, cinquême*, etc., *nouvême, vingtême, vingt-inême, sèptante-treûsême, deux cint èt qwatrême*, etc.

Après *cint* on emploie la conjonction *èt*.

Ême se prononce *ẽ m*.

Certains auteurs rendent *prumî* invariable quant au genre et disent : *li prumî fèye*, la première fois, au lieu de *li prumîre fèye*.

Le wallon possède les formes : *li cinquême*, le cinquième; *li dihême*, le dixième, employées pour *li cinquême pârtèye*, la cinquième partie, *li dihême pârtèye*, etc.

Il a en outre : *li moitèye*, la moitié, ou *li d'mèye*, le demi, *li tîce*, le tiers, (la tierce) et *li qwârt*, le quart.

8. Adjectifs numéraux multiplicatifs.

Le wallon possède :

Simpe, simple; *dobe*, double; *tripe*, triple, cette dernière

forme rare à cause de l'amphibologie; mais il n'a pas de formes correspondant à quadruple, quintuple, etc. Au lieu de ces formes, il se sert des locutions : *Qwate fèyes pus, cinq fèyes pus*, quatre fois plus, cinq fois plus, etc.

Par contre, il a plus de noms de nombre collectifs que le français. Car s'il emploie les formes *paire, hûtaîne, dîhaîne, dozaîne, qwinzaîne, vingtaîne, trintaîne, cintaîne*, etc., analogues aux formes françaises correspondantes, il peut encore ajouter le suffixe *aîne* (qui se prononce *ēn*) à tous les adjectifs numéraux cardinaux.

Ex. : *Sîhaîne, sèptaîne, nouvaîne, trazaîne*, etc

Un millier se traduit par *on mèye*, et une centaine le plus souvent par *on cint*.

CHAPITRE V.

PRONOM PERSONNEL.

---

1. Tableau des formes du pronom personnel.

Ce pronom possède des formes nombreuses et intéressantes en wallon.

Le fait n'a rien en soi qui doive étonner, si l'on considère que le pronom est la forme grammaticale la plus usitée.

Il constitue, en effet, avec les particules, les articles et les adjectifs pronominaux le ciment de la phrase, et par là contribue pour beaucoup à donner à la langue son cachet d'originalité.

Le pronom personnel, aussi bien en wallon qu'en français, emprunte ses formes au latin (ego, tu, ille, nos, vos).

Voici le tableau complet de ce pronom :

PRONOM PERSONNEL.

SUJET.

	SINGULIER.	PLURIEL
1re pers.	*ji, j', ju* — je, j'.	*nos, n's, n', gn'* — nous.
2e »	*ti, t', tu* — tu.	*vos, v's, v'* — vous.
3e »	*i, il, 'l* — il.	*is, il, 'l* — ils.
4e »	*elle, ille, 'lle* — elle.	*elles, elle, illes* *ille, 'lles, 'lle* } elles.

COMPLÉMENT DIRECT.

1re pers.	*mi, m', mu* — me, m'.	*nos* — nous.
2e »	*ti, t', tu* — te, t'.	*vis, v's, v'* — vous.
3e »	*li, èl, l', lu* — le, la.	*les lès, èlsè, èlsè (èlèsè), l's* — les.

COMPLÉMENT INDIRECT.

1re pers.	*mi, m', mu* — me, m'.	*nos* — nous.
2e »	*ti, t', tu* — te, t'.	*vis, v's, v'* — vous.
3e »	*lî, (î)* — lui.	*lèsî, èlsî, èlèsî, l'sî* — leur.

ATTRIBUT, COMPLÉMENT D'UNE PRÉPOSITION OU EMPLOYÉ ISOLÉMENT.

1re pers.	*mi* — moi.	*nos (autes)*, — nous.
2e »	*ti, toi* — toi.	*vos (autes), tes autes* — vous.
3e »	{ *lu* — lui. { *lèye* — elle.	*zèl* — eux. *zelles* — elles } *leus autes.*

PRONOM PERSONNEL.

Notation phonétique.

SUJET.

	SINGULIER.	PLURIEL.
1re pers.	*djĭ, dj, djŭ.*	*no(z), n(z), n.*
2e »	*tĭ, t, tŭ.*	*vo(z), v(z), v* ou *f.*
3e »	*ĭ, ĭl, l.* *ĕ̇l, ĭl, l.*	*ĭ (z), ĭl, l.* *ĕ̇l(z), ĭl(z), l(z).*

COMPLÉMENT DIRECT.

1re pers.	*mĭ, m, mŭ.*	*no (z).*
2e »	*tĭ, t, tŭ.*	*vĭ(z), vz, v* ou *f.*
3e »	*lĭ, ĕ̇l, l, lŭ.*	*lĕ̇(z), ĕ̇lz, ĕ̇lzĕ̇, lĕ̇zĕ̇, ĕ̇lĕ̇zĕ̇, lz.*

COMPLÉMENT INDIRECT.

1re pers.	*mĭ, m, mŭ.*	*no (z).*
2e »	*tĭ, t, tŭ.*	*vĭ(z), vz, v* ou *f.*
3e »	*lī, ī.*	*lĕ̇zī, ĕ̇lzī, ĕ̇lĕ̇zī, lzī.*

ATTRIBUT, COMPLÉMENT D'UNE PRÉPOSITION OU EMPLOYÉ ISOLÉMENT.

1re pers.	*mĭ.*	*nòz ót.*
2e »	*tĭ, twĕ̇.*	*vòz ót.*
3e »	*lŭ.* *lĕ̇y.*	*zĕ̇l.*

2. Syntaxe.

Les règles syntaxiques applicables au pronom personnel sont généralement les mêmes en français et en wallon.

Elles diffèrent cependant sur plusieurs points que nous allons examiner.

1° Lorsque deux pronoms personnels dont l'un est à la 1re ou à la 2e personne et l'autre à la 3e, et dont l'un est au régime indirect, l'autre au régime direct, dépendent d'un verbe à l'impératif, le pronom au régime indirect précède le pronom au régime direct, contrairement à la tournure française.

Ex. : *Dinnez-m'èl.* Donnez le moi.
Prustêye-nos l'. Prête-le nous (prête nous le).

2° Le wallon ne connaît pas l'emploi de deux pronoms de la 3e personne, l'un au régime direct, l'autre au régime indirect dépendant du même verbe.

Ex. : *Ji lî donne,* rend le français je lui donne et je le ou je la lui donne; *ji lèsî donne,* rend le français je leur donne ou je le, je la, je les leur donne.

3° Dans l'interrogation verbale, 3e personne du singulier, le pronom personnel semble assimilé; il modifie la forme du verbe.

Ex. : *Ti beus,* tu bois; *beûsse?* bois-tu? *T'as,* tu as; *asse?* as-tu? *Ti prinds,* tu prends; *Prinse?* prends-tu?

(Voyez page 54, en bas).

4° Lorsqu'un ou deux pronoms personnels dépendent d'un verbe qui est lui-même subordonné à un ou à deux autres verbes, le ou les pronoms se placent devant le premier de ces verbes.

Ex.: *J'èl vous vèyî.* Je veux le voir.
Ji lî pous pruster. Je peux lui prêter.
Nos v' lî allans fer rinde. Nous allons vous le faire rendre.

Rappelons que les écrivains français du siècle de Louis XIV employaient indifféremment les deux tournures: il faut le rece-

voir, il le faut recevoir, et que la dernière est encore à présent du domaine de la poésie française.

5° Le pronom réfléchi *si* et les adverbes pronominaux *ènnè* et *y* suivent la règle énoncée au 4°.

Ex. : *I n' m'ènnè vout nin rinde.*	Il ne veut pas m'en rendre.
Ji m'y va-st-aller.	Je (me) vais y aller.
I s'a volou batte.	Il a voulu se battre.

6° Voir page 70, quelques remarques intéressantes sur l'adverbe pronominal.

3. Cas sujet.

	SINGULIER.	PLURIEL.
1re pers.	*ji, j', ju* — je	*nos, n's, n', gn'* — nous.
2e »	*ti, t', tu* — tu	*vos, v's, v'* — vous.
3e »	*i, il, 'l* — il	*is, il, 'l* — ils.
4e »	*elle, ille, 'lle* — elle	*elles, elle, illes, ille, 'lles, 'lle* — elles.

SINGULIER.

Ji. L'*i* n'existe pas à la 1re personne du cas sujet au XIIe et au XIIIe siècle, d'après Burguy, si ce n'est dans la forme *gie* (Ile de France, Bourgogne, Lorraine, Poitou).

A comparer l'*i* de l'article *li* = le, de la préposition *di* = de, de la conjonction *qui* = que, etc.

Ex. : *Ji tûse.*	Je pense.

Ju. Ce pronom ne s'emploie que dans la forme interrogative lorsque le verbe se termine par une consonne sonnante (*e* muet).

Ex. : *Aîme-ju.*	Aimé-je.

Remarque. — La forme *ju* est ancienne (cf. Bourguignon *ju*, Picard *jou* au XIIIe siècle et même au XIVe siècle). Elle a persisté parce qu'elle recevait une accentuation forte dans l'interrogation verbale.

Si, dans la forme interrogative, le verbe se termine par une voyelle, il se produit parfois une espèce de redoublement du pronom. Mais dans ce cas, le wallon emploie aussi le pronom *j'* tout seul; (voir l'article suivant).

Ex. : *A-j' ju* ou *a-j' ine saquoi.*	Ai-je quelque chose.
Vous-j' ju ou *vous-j' fer çoula.*	Veux-je faire cela.

J' s'emploie toujours devant les mots commençant par une voyelle; parfois devant ceux commençant par une consonne lorsqu'un son voyelle précède immédiatement le pronom, et parfois devant ces derniers lorsque le pronom commence la phrase.

Ex.: *J'aîme.*	J'aime.
Ah ! j' veus ou *ji veus 'nè saquoi.*	Ah ! je vois quelque chose.
J' magn'reus ou *ji magn'reus bin on boquet.*	Je mangerais bien un morceau.

La forme s'emploie aussi dans l'interrogation verbale, au lieu de *ju,* lorsque le verbe est terminé par une voyelle. (Voir *ju.*)

Ex. : *A-j' ine saquoi ?*	Ai-je quelque chose.

Ti. La forme s'emploie devant les consonnes.

Ex. : *Ti magnes.*	Tu manges.

T' s'emploie de la même façon que *j'*.

Ex. : *T'as.*	Tu as.
Hai ! t' magn'reus tot.	Eh ! tu mangerais tout.

Mais l'élision est plus rare que pour *j'* parce qu'elle est plus dure.

Tu ne sert qu'à l'interrogation lorsque le verbe se termine par une consonne sonnante (*e* muet).

Ex. : *Magnes-tu ?*	Manges-tu ?

La forme de l'interrogation verbale, à la 2e personne du singulier, est remarquable, lorsque le verbe est terminé par une

voyelle : le pronom personnel semble s'assimiler et l'on a des formes comme *asse ?* As-tu ? *Beûsse ?* Bois-tu, etc.

Le pronom disparaît complètement, l'interrogation étant suffisamment indiquée par la sifflante *s*, une persistance de l'*s* latin dans *bibis-ne*, *habes-ne*, etc., (1).

I s'emploie devant les mots commençant par une consonne.

Ex. : *I m' jâse.*	Il me parle.

Remarque. **— L'apocope de *l* existe également dans le français populaire moderne. *I m'parle.***

Il s'emploie devant les mots commençant par une voyelle.

Ex. : *Il aîme.*	Il aime.

'L. La syncope de l'*i* se fait, mais pas toujours, quand un son voyelle précède immédiatement le pronom *il* au cours de la proposition et parfois aussi lorsque le pronom commence la phrase.

Ex : *Bin ! 'l est* ou *il est bon.*	Eh bien ! il est bon.
'L aveut ou *il aveut sûr ine saquoi.*	Il avait certainement quelque chose.

Remarque. — Le wallon supprime parfois le pronon *i* ou *il* au commencement de la proposition.

Ex. : *Aveut bin freud.*	Il avait bien froid.
Magnîve tot seu.	Il mangeait tout seul.

Elle s'emploie devant les consonnes et les voyelles.

Ex. : *Elle rote.*	Elle marche.
Elle ach'têye.	Elle achète.

Ille s'emploie, mais très rarement de nos jours, au lieu de *elle*.

Ex. : *Ille ni voreut nin.*	Elle ne voudrait pas.

(1) Voir la première partie de cet essai de grammaire : Le verbe wallon.

Remarque. — **La forme est très ancienne. Burguy la signale dans le dialecte picard du XIIe et du XIIIe siècle et M. Wilmotte dans le wallon (fin du XIIIe siècle) sous la forme *ilh*. (Etudes romanes dédiées à Gaston Paris. Extrait. Paris, 1891, p. 243).**

'Lle. Même observation que pour *'l*. Mais la syncope ne se fait pas bien quand le pronom commence la phrase.

Ex. : *Ah ! 'lle vint* ou *elle vint.* Ah ! elle vient.

PLURIEL.

Nos s'emploie devant les consonnes et les voyelles, *s* sonnant douce devant celles-ci.

Ex. : *Nos avans.*	Nous avons.
Nos poirtans.	Nous portons.

N's. Devant les voyelles, on observe souvent la syncope de l'*o*, quand le pronom commence la phrase ou lorsqu'il est immédiatement précédé d'un son voyelle.

Ex. : *Awè, n's avans* ou *nos avans.* Oui, nous avons.

N'. Très souvent, le wallon simplifie encore la forme devant les consonnes exclusivement, quand une voyelle précède le pronom, ou quand celui-ci commence la phrase.

Ex. : *Awè, n' polans* ou *nos polans bin fer çoula.* Oui, nous pouvons bien faire cela.

Gn'. Dans l'interrogation verbale, l'*n* se palatalise en *gn'*.

Ex. : *Allans-gn' ?* Allons-nous ?

Nous ne pouvons voir, dans ce *gn'*, la première personne du singulier analogue à *je* dans le français rustique, *j'allons*.

On serait tenté de le croire parce que l'interrogation verbale possède une autre forme du pronom à la 1re personne du pluriel, forme qui est *ch'* (*te*).

Ex. : *Avans-ch'* ou mieux *avans j'*, *j'* se prononçant dur à la fin d'un mot. Cette dernière forme *avans-j'* est bien la

correspondante du français rustique *j'avons, j'ons*, etc., ne s'employant plus, en wallon, que dans l'interrogation verbale.

Mais le *gn'* semble bien la palatalisation de *n'* = *nos*, permettant une émission plus douce.

La langue possède encore les locutions : *n'allans-gn'-ju nin*, litt. *n'allans-nous-je pas ; avans-gn'-ju*, litt. *avons-nous-je*, à côté d'autres *avans-j'ju, n' allans-j'ju*, comparables aux exemples cités à propos de la forme *ju*.

Vos, **v's**, **v'**, voir *nos*, *n's*, *n'*. Dans l'interrogation verbale, *v'* est assimilée aux consonnes finales et se prononce toujours *f'*, sauf devant une consonne douce.

Ex :	*Vos èstez.*	Vous êtes.
	V's èstez.	Vous êtes.
	Vos corez.	Vous courez.
	V' m'allez fer creûre.	Vous allez me faire croire.
	Tossez-v' ?	Toussez-vous ?
	Tossez v' baicôp ?	Toussez-vous beaucoup ?

Is s'emploie dans tous les cas ; *s* sonne douce devant les voyelles.

Ex. :	*Is ont.*	Ils ont.
	Is payèt, payèt-is.	Ils paient, paient-ils.

Il, **'l**. Ces formes s'emploient aussi, au lieu de *is*, devant les voyelles ; la syncope de l'*i* se fait parfois quand le pronom commence la phrase ou quand il est immédiatement précédé d'un son voyelle.

Ex. :	*Il ont 'ne saquoi.*	Ils ont quelque chose.
	Ah ! 'l ont ou *il ont baicôp des cense.*	Ah ! ils ont beaucoup d'argent.

Remarque. — Cette forme du pluriel sans *s* pourrait bien être primitive. Fallot, en effet, cité par Burguy, rapporte que l'*s* dans *ils* apparaît pour la première fois en 1305.

Elles, Elle, Illes, Ille. Au féminin pluriel, à côté de *elles* et *illes* (cf. le singulier), nous trouvons *elle*, et *ille* sans *s*.

Ex. : *Elles aîmèt.*
Illes aîmèt.
Elle aîmèt.
Ille aîmèt. } Elles aiment.

'Lles, 'lle. La syncope de l'*i* ou de l'*e* se fait parfois quand une voyelle précède immédiatement le pronom.

Ex.: *Bin, 'lles vis* ou *elles aîmèt.* Eh bien, elles vous aiment.

Remarque.—Les formes en *i* et sans *s* sont rares en wallon moderne.

4. Régime direct.

	SINGULIER.	PLURIEL.
1re pers.	*mi, m', mu* — me, m'	*nos* — nous.
2e »	*ti, t', tu* — te, t'	*vis, v's, v'* — vous
3e »	*li, èl, l', lu* — le, la.	*les, èls, èlsè, lèsè(èlèsè), l's* - les.

SINGULIER.

Mi est la forme primitive du pronom, en Picardie surtout, où elle s'employait dans tous les cas (régime direct et indirect et complément d'une préposition) comme en wallon du reste, où la forme correspondant au français *moi* n'existe pas.

Ex. : *Elle mi houque.* Elle m'appelle.

M'. L'élision de l'*i* se fait toujours devant une voyelle et *h* non aspirée et aussi devant une consonne, lorsqu'une voyelle précède immédiatement le pronom; cette forme sert de complément direct à un impératif terminé par un son voyelle (cf. *mu*).

Ex. : *I m'aîme.* Il m'aime.
I m' bouhe. Il me frappe.
Battez-m'. Battez moi.

Mu s'emploie comme complément direct d'un impératif terminé par une consonne sonnante (*e* muet).

Ex. : *Houque-mu.* Appelle-moi.

Cette forme est à rapprocher de la forme *ju* de l'interrogation verbale (voir plus haut, p. 53).

Ti, t', tu. Les mêmes règles que pour *mi, m', mu,* s'appliquent à ces formes.

Ex. : *Elle ti louque.* Elle te regarde.
Ji t'ârè. Je t'aurai.
I t' touw'reut. Il te tuerait.
Boge-tu. Ote-toi de là. Litt Bouge-toi.

Signalons un redoublement remarquable du pronom. Le wallon dira :

Assîds-t' ou *assîds-t' tu.* Assieds-toi.

Li. Cette forme s'emploie devant les mots commençant par une consonne. Elle ne doit surtout pas être confondue avec la forme du régime indirect *lî*, avec *î* long (voir plus loin, p. 64).

Ex. : *Elle li prind.* Elle le prend.

L' s'emploie toujours devant les voyelles et *h* non aspirée ; en outre devant les consonnes, quand une voyelle précède immédiatement le pronom.

La forme s'emploie aussi comme complément d'un impératif terminé par un son voyelle (cf. *lu*).

Ex : *Ji l a.* Je l'ai.
Mi papa l' veut. Mon père le voit.
Hapans-l'. Volons le.

El. Cette forme s'emploie, de même que *li,* devant les mots commençant par une consonne.

Ex. : *J'èl veus.* Je le vois.
El vousse ? Le veux-tu ?
C'est mi qu'èl vout. C'est moi qui le veux.

C'est la seule forme du pronom de la 3e personne du régime direct qui s'emploie avec un autre pronom du régime indirect.

Ex. : ***Ji t'èl dis*** et non ***ji t' li dis.*** Je te le dis.

Donne m'èl et non ***donne mi li.*** Donne le moi.

Excepté si ce dernier pronom est ***nos***.

Ex. : ***Prustez-nos l'***, prêtez-le nous ou prêtez nous le.

A signaler un redoublement remarquable.

Elle vis èl l'a dit pour ***elle vis l'a dit.*** Elle vous l'a dit.

Ji t'èl l'a dit pour ***ji t' l'a dit.*** Je te l'ai dit.

Remarque. — Cette forme est remarquable en wallon parce qu'elle n'est pas signalée, au singulier du moins, dans l'ancienne langue, à moins qu'on ne veuille voir dans certaines contractions romanes le germe de cette inversion, comme dans cette phrase par exemple :

Diex nel veut mie.

On aurait pris *nel*, sans le savoir peut-être, pour la contraction de *n'èl*, et on aurait continué à se servir de la forme *èl* dans tous les autres cas : *j'èl*, *m'èl*, etc.

Mais n'est-ce pas plutôt une forme d'analogie empruntée au pluriel *èls* qui existe, lui, dans l'ancienne langue et dans le wallon moderne? Comme on disait *j'èls a*, je les ai, on a dit *j'èl veût*, je le vois et la forme s'est peu à peu imposée.

Une autre explication vient encore à l'esprit. L'*è* de *èl* proviendrait simplement de la difficulté qu'ont les Wallons à prononcer deux consonnes de suite; cet *è* serait alors analogue à cet autre que l'on intercale au présent de l'indicatif de certains verbes, *soffler*. par ex. : *ji soffèle.* Mais, l'on ne voit pas bien la nécessité de cette lettre euphonique, le wallon pouvant tout aussi bien dire : *ji l'veûs*, que *j'èl veûs ;* en outre, si c'est une lettre euphonique, pourquoi ne s'est-elle pas introduite à la 1re et à la 2e personne du pronom pour donner *èm* et *èt ?*

Lu. Cette forme s'emploie, de même que ***mu*** et ***tu***, comme complément d'un impératif terminé par une consonne sonnante (*e* muet) cf. ***l'***.

Ex. : ***Donne-lu.*** Donne-le ou donne-la.

Remarque. — La forme *lu* existe au XIIe et au XIIIe siècle. En walllon, il y a identité de forme entre le masculin et le féminin de la 3e personne du pronom personnel complément direct. Cette identité existait dans l'ancien picard. En wallon, *j'èl vous* signifiera je le veux, et je la veux.

Nous verrons plus loin que cette identité existe aussi pour la 3e personne du régime indirect, mais non pas pour la 3e personne du complément des prépositions.

PLURIEL.

Nos n'admet pas de forme plus simple.

Ex. : *Li chin nos hagne.* — Le chien nous mord.
Li chin nos a hagnî. — Le chien nous a mordu.

Vis. Cette forme s'emploie devant les consonnes et les voyelles lorsque le pronom commence la phrase, ou lorsqu'il est immédiatement précédé d'une consonne sonnante (*e* muet) au cours de la proposition.

Ex.: *Vis hér !* — Vous haïr !
Vis aîmer ! — Vous aimer !
Elle vis aîme. — Elle vous aime.
Elle vis tint. — Elle vous tient.

V's. La syncope de l'*i* a parfois lieu devant une voyelle ou *h* muette lorsque le pronom commence la phrase.

La forme *v's* est obligatoire lorsque le pronom est immédiatement précédé et immédiatement suivi d'une voyelle au cours de la proposition.

Ex. : *V's aîmer !* ou *vis aîmer!* — Vous aimer !
Po v's aîmer, — Pour vous aimer.
Mi fi v's aîme. — Mon fils vous aime.

V'. Cette forme s'emploie parfois devant les consonnes lorsque le pronom commence la phrase. Elle est obligatoire devant une consonne lorsqu'une voyelle la précède immé-

diatement au cours de la proposition. Elle est aussi la seule employée comme complément d'un impératif.

Ex. : *V magnî !* ou *vis magnî !* Vous manger !
Po v' magnî. Pour vous manger.
Bogîz-v'. (Bougez-vous). Otez-vous (de là).

Les. Cette forme identique à la forme française s'emploie devant les consonnes et les voyelles.

Ex : *Ji les veus.* Je les vois.
Aîme-les. Aime-les.

Els *Els* et *les* s'emploient indifféremment l'un pour l'autre devant les mots commençant par une voyelle. Cependant *èls* ne peut pas être complément d'un impératif; *s* se prononce toujours douce.

Le wallon permet l'hiatus entre *è* de *èls* et une voyelle précédente.

Ex. : *J'èls a* ou *ji les a.* Je les ai.
Li veûl'tî èls a ou *les a.* Le vitrier les a.
Mi pére èls a ou *les a.* Mon père les a.

Remarque. *Els* est la forme picarde primitive du complément des prépositions. (*Els*, *ill(o)s* est devenu *eux*). Déjà au XII[e] et au XIII[e] siècle, cette forme a servi de régime direct, usage qui s'est conservé dans le wallon moderne.

Elsè. L'*è* final est ici euphonique. Il est à comparer à l'*è* final des adjectifs du féminin pluriel précèdant les substantifs (v. p. 37).

Elsè remplace parfois *les* devant les verbes commençant par une consonne. L'hiatus avec l'*è* initial est permis.

Ex. : *J'èlsè veûs* ou *ji les veûs.* Je les vois.
Mi papa èlsè prind ou *les prind.* Mon père les prend.
Mi pére èlsè veut ou *les veut.* Mon père les voit.

Lèsè. C'est une autre forme de *les* avec un *è* euphonique.

Elle s'emploie parfois devant les consonnes, mais elle est rare.

Ex. : *Ji lèsè veus.* Je les vois.

Elèsè. C'est une combinaison des formes précédentes. Ce pronom, est, en tous cas, excessivement rare. L'*è* initial provient peut-être d'une prononciation défectueuse d'un *i* précédant le pronom : *J'èlèsè* pour *ji lèsè.*

Cf. *èlèsî* du régime indirect.

L's s'emploie parfois entre deux voyelles au cours de la proposition. Cette forme donne de la rapidité à la phrase.

Ex. : *Mi papa l's a* ou *les a.* Mon père les a.

5. Régime indirect.

	SINGULIER.	PLURIEL.
1re pers.	*mi, m', mu* — me, m'.	*nos* — nous.
2e »	*ti, t' tu* — te, t'.	*vis, v's, v'* — vous.
3e »	*lî, (î)* — lui.	*lèsî, èlsî, èlèsî, l'sî* — leur.

Voir les formes identiques du complément direct pour les deux premières personnes du présent cas.

Ex. : *Elle mi donne.*	Elle me donne.
I m' donne.	Il me donne.
I m'ahâye.	Il me convient.
Dinnez-m'.	Donnez-moi.
Donne-mu.	Donne-moi.
Elle ti dit.	Elle te dit.
Elle t'ahâye.	Elle te convient.
I t' dit.	Il te dit.
Donne-tu.	Donne-toi.
I nos donne.	Il nous donne.
Elle nos ahâye.	Elle nous convient.
Prustez-nos.	Prêtez-nous.

Elle vis ahâye.	Elle vous convient.
I v's ahâye.	Il vous convient.
Ji v' donne.	Je vous donne.
Dihez-v'.	Dites-vous.

Lî. Cette forme est primitive et générale; c'est la seule qui existe dans la langue d'oïl du XII[e] et du XIII[e] siècle. Et il est à remarquer qu'alors, non plus que dans le wallon moderne, elle ne se différenciait au féminin. *Donne-lî* signifie donne-lui (à lui ou à elle). Il en est d'ailleurs de même en français (lui). Cette forme a dû sa persistance à la quantité longue (latine également : *illî*) de l'*î* qui entre dans sa composition.

Ex. : *Ji lî donne.*	Je lui donne.
Vos lî ach'tez.	Vous lui achetez.
Ach'tez lî.	Achetez lui.

(**î**). Cette forme n'existe pas seule, à proprement parler. Mais cet *î* long est la caractéristique du cas indirect en langue d'oïl et plus particulièrement en wallon; en cette qualité, il s'emploie au lieu du pronom lui-même avec l'adverbe pronominal *ènnè* (en).

Ex. : *J'ènne î donne.*	Je lui en donne.

Lèsî, èlsî, èlèsî, l'sî Cet *î* caractéristique sert à former la 3[me] personne du pluriel du pronom personnel au cas indirect, en s'ajoutant tout simplement à la 3[me] personne du pluriel du cas direct. C'est ainsi que sont constituées les formes *lèsî = lès-î, èlsî = èls-î, èlèsî = èlèsè-î, l'sî = l's-î.*

Lèsî, èlsî et *èlèsî* (rare) s'emploient indifféremment l'un pour l'autre. *L'sî* est toujours immédiatement précédé d'un son voyelle au cours de la proposition. *S* se prononce toujours douce.

Ex. : *Ji lèsî donne.*	Je leur donne.
J èlsî ach'têye.	Je leur achète.
J'èlèsî vind (rare)	Je leur vend.
Mi papa l'sî vind.	Mon père leur vend.

Remarque. — Dans ces formes, on a bien à faire à la combinaison du cas direct du pluriel et de l'*î* caractéristique du cas indirect.

En effet, l'*s* de ces pronoms sonne douce, comme les *s* finales des articles, des adjectifs pronominaux et des pronoms devant une voyelle, ce qui prouve que *î* a été simplement ajouté à *èls* ou à *les* dont l'*s* sonne également douce devant les voyelles.

Mais comment cette combinaison s'est-elle produite ?

En français, on trouve *les lui* (je les lui ai donnés), *les leur* (je les leur ai donnés) et *le leur* (je le leur ai donné) qui appartiennent au langage relevé. Le wallon, parler populaire par excellence, traduit toutes ces formes par *èlsî* ou *lèsî* (*j'èlsî a d'nné*), qui représentent la combinaison du cas direct du pluriel, et de l'*î* caractéristique du cas indirect.

Petit à petit, la confusion s'est établie entre *je les* ou *je le leur* ai donné, et *je leur* ai donné, de sorte que *èlsî* a purement et simplement été considéré comme l'analogue du français *leur*.

Cette forme est particulière au dialecte wallon. Elle peut jusqu'à un certain point servir à délimiter topographiquement le dialecte wallon en dehors des constatations phonétiques pures. C'est ainsi qu'en se basant sur les différentes versions de la parabole de l'enfant prodigue, publiées dans les *Bulletins de la Société liégeoise de littérature wallonne* (Bull. t. VII, 1re sér. 2e livr.), on trouve que les localités suivantes ont la forme *èlsî* ou *l'sî*. Dinant, Beauraing, Heures, Rochefort, Ciney, Hotton, (Famenne), Marche, St-Hubert, Neufchâteau, Virton, Houffalize, Bastogne, (Condroz), Huy, Spa, Aubel, Stavelot, Malmedy, Weismer, Sourbrodt, Liége, Montegnée, Waremme, Hannut, Verviers, en un mot toute la partie wallonne proprement dite.

Les autres localités (loc. cit.) ont *leu* provenant de la forme *leu*(*r*) par apocope de l'*r* :

Ces localités sont : Lille, Douai, Tournai, Frasnes, Antoing, Leuze, Peruwelz, Ath, Lessines, Quevaucamps, Pâturages, Dour, Bassilly, Enghien, Mons, Soignies, Beaumont, Gosselies, Nivelles, Wavre, Walcourt, Gembloux, Fosse, Namur (?), Spontin, Havelange, Bouillon, Florenville, en un mot à peu près toute la région picarde.

Certains auteurs rapprochent de notre forme wallonne, cette autre du français populaire : *leur-z-y*, dans certains dialectes *leu-z-y*; mais c'est plutôt une corruption.

6. Attribut, complément d'une préposition ou employé isolément.

	SINGULIER.	PLURIEL.
1[re] pers.	*mi* — moi.	*nos* (*autes*) — nous.
2[e] »	*ti*, *toi* — toi.	*vos* (*autes*) *tès autes*, — vous
3[e] »	*lu* — lui.	*zèl* — eux. } *leûs autes.*
	lèye — elle.	*zèlles*, elles. }

Mi et **ti** sont les formes primitives seules employées en Picardie dans tous les cas, jusqu'à la fin du XIII[e] siècle, époque à laquelle les formes *moi* et *toi* commencèrent à paraître.

Ex. : *C'est mi.*	C'est moi.
Por ti.	Pour toi.

Toi (*twẽ*) est la forme palliée de *ti*. *Ti* se trouvant souvent dans la bouche du peuple, a passé pour grossier auprès des personnes délicates, qui l'ont remplacé par *toi*, emprunté au français, dans tous les cas où est requis le tutoiement; celui-ci est d'ailleurs très rare dans la classe bourgeoise, même entre parents.

Lu. Cette forme est, en wallon, différente de celle du régime indirect *lî* contrairement à ce qui se passe en français où la forme *lui* est identique dans les deux cas.

Ex. : *C'est lu.*	C'est lui.
Por lu.	Pour lui.

Remarque. — La distinction de plus haut entre régime indirect et régime des prépositions existe en ancienne langue où nous trouvons *li* pour le régime indirect et *lui* pour le régime des prépositions. Mais la confusion s'est rapidement établie, de sorte que, vers la fin du XIII[e] siècle, on se servit couramment de l'une des formes pour l'autre.

Lèye. En wallon, le masculin du pronom se différencie

nettement du féminin; pour faire cette différenciation, le français a été obligé de prendre la forme *elle* du cas sujet comme féminin du pronom régime des prépositions.

Ex. : *C'est lèye.*	C'est elle.
Por lèye.	Pour elle.

Remarque. — D'après Burguy, la forme *lei*, qui existait au XII[e] siècle, n'eut pas longue faveur. On la remplaça par *lie*, qui, bientôt se confondit complètement avec *lî*, régime indirect des verbes, ce qui prouve bien, entre parenthèses, que l'*î* de ce régime était long.

Nos et **vos** sont rarement employés seuls, en wallon. On les fait presque toujours suivre de l'adjectif *autes*.

Ex. : *Po nos autes.*	Pour nous (autres).
C'est vos autes.	C'est vous (autres).
Nos autes.	Nous (autres).

Excepté quand *vos* est mis pour *ti*, toi.

Ex. : *C'est por vos.*	C'est pour vous (toi).

Tès autes. C'est une locution populacière, parfois employée au lieu de *vos autes* et suivie alors de la 2[e] personne du singulier du verbe.

Ex. : *Tès autes, ti freus çoula !* Vous, vous feriez cela !

Zèl. Cette forme est remarquable.

Le régime de la préposition dans l'ancienne langue est *èls*, français moderne *eux*. Mais cette forme *èls*, on l'a vu p. 62, a été prise comme régime direct des verbes. Le wallon a donc imaginé une autre forme pour le régime des prépositions; il a fait usage d'un *z* euphonique qu'il a considéré comme faisant partie intégrante du pronom; l'apocope de l'*s* est facilement explicable par la règle des deux consonnes finales dont la première seule se prononce. (Voir J. Delbœuf. Notes sur *Li mâye neûr d'à Colas.*)

Zèlles. Cette forme que l'on peut expliquer par la forme primitive *eles* du roman wallon, régime du féminin pluriel des

prépositions, précédée d'un *z* euphonique, a peut-être influé sur l'adoption de la forme *zèl* au masculin.

Ex. : *Por zèl.* Pour eux.
C'est zèlles. Ce sont elles ?
Quî, zèl ? Zèlles ? Qui, eux ? Elles ?

Leus autes. C'est une locution assez rare remplaçant *zèl* et *zèlles.*

Ex. : *C'est leus autes* litt. leurs autres, français vulgaire : eux autres.

OBSERVATIONS.

1° La conjonction *qui* est, comme en français, assimilée aux prépositions.

Ex. : *Ji n' veus qu' lu, qu' lèye.* Je ne vois que lui, qu'elle.

2° La locution prépositive *d'à,* contractée des prépositions *de* et *à* (voir l'article, p. 15), est ordinairement suivie du pronom possessif, au lieu de l'être du pronom personnel.

Ex. : *C'est d'à meune.* C'est à moi.

Toutefois, à la 3me personne, on emploie indifféremment les deux pronoms

Ex. : *C'est d'à lu.* C'est à lui.
C'est d'à sonque. C'est à lui. litt C'est d'à sien. C'est le sien.

3° Les prépositions *voci* ou *vocial, vochal* (voici) et *volà* (voilà) se trouvent scindées par le pronom personnel et donnent avec lui les locutions suivantes.

Ex. : *Vo-m'-là.* Me voilà.
Vo-t'-cial. Te voici.
Vo-l'-ci. Le voici.
Vo-l'sè-chal, vo-les-cial. Les voici, etc.

Il en était de même en ancienne langue. Ex. : *voi-là-ci.*

On trouve encore :

Vo-m'-rila. Me revoilà.
Vo-m'-ricial. Me revoici.

CHAPITRE VI.

AUTRES PRONOMS.

---

1. Pronom réfléchi.

Les formes de ce pronom sont ***si*** et ***s'***, français se et s'.

Si Cette forme s'emploie devant les consonnes quand le pronom commence la phrase et quand il est immédiatement précédé, au cours de la proposition, d'une consonne sonnante (*e* muet).

Ex. : *Si batte.*	Se battre.
Elle si batte.	Elle se bat.

S'. Cette forme s'emploie toujours devant les voyelles, toujours aussi devant les consonnes quand elle est immédiatement précédée d'un son voyelle au cours de la proposition et parfois devant les consonnes, quand le pronom commence la phrase.

Ex. : *Elle s'amuse.*	Elle s'amuse.
I s' towe.	Il se tue.
S' touwer ou *si touwer po rin.*	Se tuer pour rien.

Ces formes du pronom réfléchi servent de régime direct et indirect.

Remarque. — Le wallon n'a pas de forme pour le pronom réfléchi régime d'une préposition (français *soi*). Il emploie le pronom personnel dans ce cas.

Ex. : *I jâse di lu.*	Il parle de soi.

2. Adverbes pronominaux.

(FRANÇAIS en, y.)

L'adverbe *en* a pris en wallon plusieurs formes. Ce sont :
ènne, è, ènnè.
'nne, 'nnè.

La forme première serait *ènne* (*ĕnn*). *Inde* a donné *end, ent* et *en,* dont l'*n,* se prononçant devant une voyelle, s'est redoublée (cf. le redoublement de l'*l* dans *elle,* anc. franç. *ele*). Certains Wallons ne font d'ailleurs pas sentir le redoub'ement ou le font très peu sentir.

L'*e* muet termine ce mot comme la plupart des mots terminés oralement par une consonne sonnante.

Devant une consonne, *ènne* est devenu *ènnè*, deux consonnes de suite se prononçant difficilement en wallon d'après une règle déjà vue. L'*è* ajouté est analogue à l'*è* du féminin pluriel des adjectifs qualificatifs précédant leurs substantifs, v. p. 37.

La forme *è* est plus rare que les deux autres et elle paraît directement traduire le français *en.*

Quant à *'nnè* et *'nne,* ce sont des formes abrégées qui s'emploient parfois (car l'hiatus est permis) par raison d'élégance lorsqu'une voyelle les précède immédiatement au cours de la proposition.

Ex. : *Mi papa 'nne a* ou *ènne a.* — Mon père en a.
Mi papa 'nnè vind ou *ènnè vind.* — Mon père en vend.
J'è vinds (rare). — J'en vends.

OBSERVATIONS.

1° La construction du verbe *aller* avec cet adverbe pronominal est intéressante. S'en aller se traduit par *ènne aller.*

La conjugaison est :

Ji m'è vas, j'ènnè vas ou *ji m'ènnè vas.* — Je m'en vais.
T'ènnè vas. — Tu t'en vas.
Ennè va. — Il s'en va.

Elle ènnè va.	Elle s'en va.
Nos 'nne allans.	Nous nous en allons.
Vos 'nne allez.	Vous vous en allez.
Ennè vont.	Ils s'en vont.
Elle ènnè vont.	Elles s'en vont.
Va z-è.	Va-t-en.

Signalons la tournure corrompue *va-r-z-en,* litt. *reva-t-en,* retourne chez toi, pour *va-r-z-ę,* même sens.

2° Les constructions suivantes sont remarquables :

Ji m'ènne ènne î va tant dire. Je (m'en) vais tant lui en dire.

J'ènne ènne î a jâsé à côté de ***j'ènne î a jâsé.*** Je lui en ai parlé.

La répétition semble donner plus de force à l'expression.

3° Les prépositions ***vocial*** et ***volà*** sont scindées par l'adverbe pronominal ***ènne,*** comme par le pronom.

Ex : *Vo-'nnè-là.*	En voilà.
Vo-'nnè-cial.	En voici.

A côté de ces locutions en existent deux autres . ***vo-z-è-là*** et ***vo-z-è-cial,*** en voilà, en voici, et par syncope de l'***o, v-z-è-là, v-z-è-cial.***

Remarque. — La préposition *vola* a d'ailleurs un sort curieux. On a déjà vu deux particularités qui la distinguent. En voici une troisième : L'*a* de ce mot a été pris pour une forme du verbe avoir dans la phrase : *vola deus ans.* Voilà (il y a) deux ans. Si bien que cet *a* se conjugue et devient *vol' aveut.* il y avait, et *vol' ârè,* il y aura.

4° L'adverbe de la négation verbale, en wallon, est ***ni*** ou ***n'...nin.***

Ex. : *Elle ni vout nin.*	Elle ne veut pas.
Ji n'a nin.	Je n'ai pas.

Lorsque l'adverbe pronominal ***ènne*** l'accompagne dans une phrase, la première partie de l'adverbe : ***ni,*** disparaît.

Ex. : *Elle ènnè vout nin.*	Elle n'en veut pas.
J'ènne a nin	Je n'en ai pas.

Lorsque la phrase s'applique à des objets que l'on peut compter, la particule *ni* persiste, mais la particule *nin* disparaît et est remplacée par l'adjectif *nouque*, féminin *nolle*, (aucun).

Ex. : *Avez-v' dès èfants ?* — *Ji n'a nouque.*
Avez-vous des enfants ? — Je n'en ai pas (aucun).

Cette tournure est à rapprocher de la tournure allemande : *Ich habe kein*. Souvent cependant, par superfétation, le wallon se sert quand même de l'adverbe *ènne* et forme sa phrase ainsi qu'il suit :

J'ènne a nouque. — Litt. J'en ai aucun.

y.

Le second adverbe pronominal est *y* qui a les mêmes usages qu'en français :

Ex. : *Vos y èstez.* — Vous y êtes.

Cependant le wallon emploiera de préférence l'adverbe *là*, dans certains cas où le français emploie l'adverbe *y*.

Ex.: *Louquîz on pau è l'ovreû si les ovrîs sont là.*
Voyez dans l'atelier si les ouvriers y sont.
Li maisse est-i là ? Le patron y est-il ?

Signalons la tournure *ji m'y vas*, j'y vais, alternant avec *j'y vas*, plus rare.

Le wallon fait un emploi abusif de *y* dans la phrase :
Li jârdin wisse qu'on y plante des jottes. Le jardin où on plante des choux.

3. **Pronoms possessifs**.

SINGULIER.

Li meune.	Le mien,	la mienne.
Li tonque.	Le tien,	la tienne.

Li sonque.	Le sien,	la sienne.
Li nosse.	Le nôtre,	la nôtre.
Li vosse.	Le vôtre,	la vôtre.
Li ci d'à zèl (zelles).	Le leur,	la leur.

PLURIEL.

Les meunes.	Les miens,	les miennes.
Les tonques.	Les tiens,	les tiennes.
Les sonques.	Les siens,	les siennes.
Les nosses.	Les nôtres.	
Les vosses.	Les vôtres.	
Les cis d'à zel (zelles). ou *Leus zèl (zelles).*	Les leurs.	

Remarques. — *Meune* est parfois, mais rarement, remplacé par *mène, mêne (mĕn)* ou *minque* (d'origine flamande probablement).

Tonque l'est parfois par *teune* et *sonque* par *seune.*

On voit que la 3e personne du pluriel n'est pas analogue aux autres, mais qu'elle est constituée par une périphrase.

Celle-ci peut également faire l'objet d'un tableau complet, ainsi qu'il suit :

SINGULIER. PLURIEL.

Li ci d'à meune. Litt. celui à moi. *Les cis d'à meune*, etc.
Li ci d'à tonque.
Li ci d'à sonque ou *d'à lu.*
Li ci d'à nosse (ou *d'à nos autes*).
Li ci d'à vosse (ou *d'à vos autes*).
Li ci d'à zèl (*zelles*) (ou *d'à leus autes*).

Mais ces périphrases sont bien moins employées que les pronoms eux-mêmes, sauf aux 3es personnes du pluriel.

4. Pronoms démonstratifs.

	SINGULIER.	PLURIEL.
MASCULIN.	*ci-cial* (*chal*), celui-ci. *ci-là*, celui-là.	*ces-cial*, ceux ci. *ces-là*, ceux-là.
FÉMININ.	*cisse-cial*, celle-ci. *cisse-là*, *cisse-lal*, celle-là.	*cèsse-cial*, celles ci. *cèsse-là* ou *cèsse-lal*, celles-là.
NEUTRE.	*ci*, *c'*, ce, c'. *çouci*, *çoucial*, *çoulà*, ceci, cela. *ça*, ça.	

Le wallon a, comme le français, adopté les adverbes *ci* et *là* comme suffixes. Cette adoption en français est postérieure au XIIIe siècle.

Mais il a complètement confondu l'emploi primitif et particulier de ces pronoms démonstratifs en oubliant, ce qui n'a d'ailleurs rien d'étonnant, leur étymologie.

Il a, en effet, adopté comme masculine la forme qui, primitivement, désignait la personne rapprochée, à savoir *ci*(*l*) (*ecce ille*) et comme féminine la forme qui désignait la personne éloignée, à savoir *cisse* (*ecce iste*).

Dans le premier cas, il a supprimé l'*l* étymologique. Mais, il l'a réajouté à l'adverbe *ci* de façon à le transformer en *cial*. Il ajoute parfois cette *l* à l'adverbe *là* (*cisse-lal*), mais au féminin seulement, la forme lui paraissant plus féminine ainsi.

La forme *cèsse* du féminin pluriel est copiée sur celle du singulier *cisse*.

Pour le neutre, *ci* (franç ce) est à comparer quant à la forme à *li* (franç. le), *mi* (franç me).

Ça est une contraction de *çoula* (cela), qui se retrouve dans le français vulgaire.

Ex. : *Ci-cial èl vât bin.* — Celui-ci le vaut bien.
Ci-là n' vât rin. — Celui-là ne vaut rien.

Cisse-cial est trop chîre.	Celle-ci est trop chère.
Cisse-là ou *cisse-lal ossu.*	Celle-là aussi.
Ci n'est rin.	Ce n'est rien.
C'est bon.	C'est bon.
Quoi-y-est-c' çouci, çou-cial, çoulà.	Qu'est ceci, cela ?
Ça n' fait rin.	Cela (ça) ne fait rien.

Il existe encore d'autres pronoms démonstratifs wallons s'employant, comme les pronoms français *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, *ce*, quand ils sont déterminés par une proposition ou bien suivis de la préposition *di*.

Ces pronoms sont :

	SINGULIER		PLURIEL.	
MASCULIN.	*Li ci*,	celui.	*Les cis*,	ceux.
FÉMININ.	*Li cisse*,	celle.	*Les cisses*,	celles.
NEUTRE.	*Çou*,	ce.		

L'emploi de l'article devant le pronom démonstratif n'était pas rare en langue d'oïl.

Ex : *Li ci di m' fré.*	Celui de mon frère.
Li cisse qui jâse.	Celle qui parle.
Les cis d'à Jâcques.	Ceux de Jacques.
Les cisses di mon Piérre.	Litt. celles de chez Pierre. Les personnes habitant la maison de Pierre.
Çou qu' j'a.	Ce que j'ai.

La forme neutre *çou* (pronom isolé de son adverbe, *çou . ci*, *çou...la*, *çou ..cial*) ne s'emploie jamais que suivie de la conjonction *qui*.

Ex. : *Çou qui j' veus.* — Ce que je vois.

Cette forme se retrouve au XIIe et au XIIIe siècle en Bourgogne. La Picardie a *chou*.

5. Pronoms indéfinis.

Ine saquî, quelqu'un; *ine saquoi* quelque-chose.

Quéque-onques ou *quéques-onques*, quelques-uns ; fém. *quéque-eunes* ou *quéques-eunes*, quelques-unes.

Chasconque ou *chaskeune*, parfois *chaques-onques*, chacun, chacune.

Onque, l'un; fém. *eune*, l'une; plur. *les onques*, *les eunes*, les uns, les unes; *l'aute*, l'autre; plur. *les autes*, les autres.

Quî qui, qui que. Ex. : *Quî qu' vos sèyîsse*, qui que vous soyez; *quoi qui*, quoi que.

On, on.

Personne, *nolu*, personne.

Rin, rien.

Tot plus fréquemment *tot à fait*, *turtos*, *turtotes*, (cf. français vulgaire *tèrtous*), tout, tous, toutes.

Plusieûrs, *pusieûrs*, *saqwants*, fém. *saqwantes* plusieurs.

Nouque (aucun) fém. *nolle*, aucune.

6. Pronoms interrogatifs.

Quî? qui ?; *qui?* que ?; *lisqué?* fém. *lisquélle?* ou *lisquéne?* plur. *lesqués? lèsquélles?* lequel ? etc.; *d'à qui?* ou *di quî?* duquel ?; *à quî?* auquel ?; parfois, mais très rarement, on trouve au lieu de ces trois dernières formes : *dèsqué*, *di lisqué?* duquel ? et *âsqué?* auquel ? dont l'emploi n'est pas à conseiller.

La tournure *quî est-c' qui*, qui est-ce qui, remplace plus fréquemment le pronom interrogatif en wallon qu'en français, aussi bien au masculin et au féminin qu'au neutre. L'interrogation par *quî* seul est très peu usitée.

Ex. : *Quî est-ce qui a fait çoula?* Qui a fait cela?

7. Pronom relatif.

Le pronom relatif wallon est *qui* (franç. qui, que) par élision *qu'*, et c'est le seul que le wallon possède.

Le pronom relatif ne transmet au verbe que le genre et le nombre de son antécédent. Il ne lui transmet pas la personne.

Ex. : *Mi, qu'est-on brave valèt*. Moi, qui suis un honnête garçon.

Vos autes (en parlant de femmes) *qui sont si bonnes*. Vous, qui êtes si bonnes.

Observations.

1° Le wallon ne connaît pas l'emploi de lequel, laquelle (*lisqué*) en tant que pronom relatif précédé ou non d'une préposition. Il ne dira pas : *Li tâve so lisquélle j'a pochî*. La table sur laquelle j'ai sauté, mais bien : *Li tâve qui j'a pochî d'ssus*, litt. : la table que j'ai sauté dessus.

(Cf. la tournure anglaise identique.)

2° Le wallon n'a pas l'analogue de l'adverbe *dont* français. Il se contente d'employer le simple relatif.

Ex. : *Li mohonne qui ji v'jâse*. La maison dont je vous parle.

3° L'adverbe *où*, employé en français comme pronom relatif, n'existe pas comme tel en wallon, où il est toujours suivi de la conjonction.

Ex. : *Li mohonne wisse qui j'va*. La maison où je vais.

Cf. le français vulgaire *ousque*.

CHAPITRE VII.

PARTICULES.

---

1. Adverbes.

I. ADVERBES DE LIEU.

Wisse? w'?	Où?
Vès wisse?	De quel côté?
Por-wisse? po wisse?	Par où?
Di wisse.	D'où.
Y, gn', n'	Y.
Ènne, ènnè, è, 'nnè, nne	En.
Cial, chal.	Ici.
Ci.	Ci.
Là.	Là.
Di cial, d'cial.	D'ici.
Di là, d'là	De là.
Vers cial, por cial, tot cial,	Par ici.
Vers là, por là, tot là.	Par là.
Jisqui-chal, jisqu'à chal.	Jusqu'ici.
Jisqui-là, jisqu'à là.	Jusque-là.
Divins, d'vins.	Dedans.
Là d'vins.	Là dedans.
A d'vins.	En dedans, au dedans.
D'â d'vins.	De dedans.
Foû.	Dehors.

A d'foû.	En dehors, au dehors.
D â d'foû.	De dehors.
Là foû.	Là dehors.
Divant, d'vant.	Devant.
A-d' divant.	Au-devant.
Po-drî, â-drî.	Derrière.
Po po-drî.	Par derrière.
Lon.	Loin.
Près, tot près.	Près, tout près.
Cial tot près, chal jondant.	Ici près.
Dissus, d'ssus.	Dessus, par-dessus.
Dizeûr, d zeûr.	Dessus, en haut (à l'étage supérieur).
Là-d'ssus.	Là-dessus.
Là-d'zeûr.	Là-dessus, là en haut.
A-d'dizeûr.	Au-dessus.
Cial-dizeûr.	Par-dessus, ici en haut.
D'â-d dizeûr.	De dessus.
Dizos, d zos.	Dessous, en dessous, au-dessous.
Là-d'zos.	Là-dessous.
Cial-dizos.	Ci dessous.
Po-d'zos.	Par-dessous.
Di d'zos.	De dessous.
Haut.	Haut.
È haut.	En haut (marquant une direction).
Là-haut.	Là-haut (à l'étage supérieur).
Bas.	Bas.
En bas.	A bas.
È bas.	En bas (marquant une direction).
Lâvâ.	En bas (au rez de chaussée ou à l'étage inférieur).

A l'vallêye.	A bas.
Aute pâ.	Autre part, ailleurs.
Nolle pâ.	Nulle part.
Quéque pârt, ine sawisse.	Quelque part.
Tos costés.	Partout.
A dreûte.	A droite.
A gauche.	A gauche.
Hâre et hotte; hinque et plinque; d'on ci, d'on là; avâr-ci avâr-là	A hue et à dià; par ci, par là.
Èn avant.	En avant.
Èn èrrî.	En arrière.
Po li drî. (1)	Par-derrière.
Po li d'vant.	Par-devant.
Po l'â d'foû.	Par en dehors.
Po l'â d'vins.	Par en dedans.
Po li d'zeûr.	Par en haut.
Po li d'zos. Etc.	Par en bas.

II. Adverbes de temps.

Qwand?	Quand?
A c'ste heûre.	Maintenant, à présent.
Hoûye.	Aujourd'hui.
Divins l' timps, d'vins l' timps.	Anciennement, autrefois, jadis.
Nawère.	Naguère, récemment.
Hîr.	Hier.
A d'vant-z-hîr, d'vant-z-hîr.	Avant-hier.
Dimain, d'main.	Demain.
Après d'main.	Après-demain.
Tot-rate	Tantôt.

(1) Les locutions suivantes ne sont pas à proprement parler des locutions adverbiales, mais elles traduisent les adverbes français mis en regard.

Bin-vite.	Bientôt.
Tot-à-c'ste heûre.	Tout-à-l'heure.
So l' côp.	Sur le champ.
Tot d' suite, tote di suite, tot dreut, tot fî dreut, à coûse.	Tout de suite, immédiatement.
Longtimps.	Longtemps.
Todis, todis mâye, tot-fér.	Toujours.
Mâye, jamâye, jamais, joûrmâge.	Jamais.
Râr'mint.	Rarement.
Télle fèye.	Parfois.
Quéqu'fèye.	Quelquefois.
Ine fèye, etc.	Une fois, etc.
A fèye.	De temps en temps.
Sovint.	Souvent.
D'hâbitude.	D'habitude, d'ordinaire.
D'avance, á l'avance.	D'avance, auparavant.
Portant.	Pourtant, cependant.
D'abôrd.	D'abord.
Adonc.	Ensuite.
Et puis.	Puis.
Divant, avant.	Avant, auparavant.
Après.	Après.
Enfin.	Enfin.
Dèjà.	Déjà.
Tot-d'on côp.	Tout-à-coup, soudain.
Târd.	Tard.
Timpe. Etc.	Tôt, de bonne heure.

III. ADVERBE DE MANIÈRE.

Kimmint?	Comment?
Ainsi.	Ainsi.
Dè même.	De même.
Tot l' même.	Tout de même.

Bin.	Bien.
Mis.	Mieux.
Mâ.	Mal.
Pés.	Pis.
Clér.	Clair.
Vite, reûde à balle, habèymint, à l' vole.	Vite.
Di foice.	De force.
Di bon coûr.	De bon gré.
A pône, à hipe.	A peine.
A conte-coûr.	A contre-cœur.
A toirt.	A tort.
En èrri, tot riscoulant.	A reculons.
A l' vir, à l' vasse.	A l'aventure.
A l'chame.	A l'improviste.
A l'advinant, parèye, tot fî parèye.	Pareillement.
Tot d'on plein côp.	Tout d'un coup.
A gn'nos.	A genoux.
Di costé.	De côté.
A vûde.	A vide.
A l vûde.	Inutilement.
A cabasse.	Bras dessous, bras dessous.
A cavaye.	A califourchons.
Adrame ou adrème.	A propos.
D'adreut.	Convenablement.
A flahe.	En abondance.
A l' hope.	A la hâte.
A l'avire.	Au hasard.
A l' ricôpe queûye, à l'kitèye.	En détail.
A make.	A déborder.
A résse.	Au repos.
A stoc.	Contre.
È coisse.	De côté, de travers.

A crâs vai.	Sur le dos.
Dème dè dème.	Doucement.
A l' dibane.	A la débandade.
È rote, ènè rote.	A la file.
È vique	Vivant, en vie.
Èvisse.	Malgré soi.
A gogne.	En respect.
È joncour.	A jeûn.
È hape.	En chemise.
Hinque et plinque.	Clopin, clopant.
A houte.	A l'abri.
A l'abri.	A découvert.
A mâle vâ.	Mal à propos.
Ê peur, è purette.	Nu bras.
A pihe.	En ruisseau.
Plique, ploque.	Par ci, par là.
Tili et tali.	En gros.
Vizon, vizu. Etc.	Vis à vis.

La plupart des adverbes en *mint* (ment).

Les adverbes en *mint* sont beaucoup plus rares en wallon qu'en français. Ils se forment en ajoutant ce suffixe au féminin des adjectifs. L'*e* muet est remplacé par une apostrophe.

Ex. : *Douce.*	*Douc'mint.*
Habèye.	*Habèy'mint.*
Franque	*Franqu'mint.*
Sotte.	*Sott'mint.*

Remarque. — *Vraîye* (vrai) (*veûr*, à Verviers notamment) fait *vraîy'mint*, et plus souvent *vormint*.

Drole, drôle, fait *drol'dimint*.

Brave, honnête, fait *brav'mint* (beaucoup) ou *brâm'mint*.

Crâne, crane, fait, *crân'mint* (beaucoup) et *crân'dimint*.

Jusse, juste, fait *justumint*.

Rude, rude, fait *rud'dimint* (beaucoup) et *rud'mint*.

IV. Adverbes de quantité et d'intensité.

Qui!	Que!
Comme!	Comme!
Kimmint qui!	Comme!
Kibin?	Combien?
Si.	Si.
Ossi, ossu, si.	Aussi.
Tant.	Tant.
Ottant	Autant.
Pus, pusse	Plus.
Pau, pauc.	Peu.
Baicôp, tot plein.	Beaucoup.
Assez.	Assez.
Mons.	Moins.
Trop, trope, par qui trop ou trope.	Trop.
Wêre.	Guère.
Tot oute	Outre.
Quâsi.	Quasi, presque.
A pau près.	A peu près.
Foirt.	Fort, très.
Bin.	Bien.
Tot à fait.	Tout-à-fait.
A maque.	Entièrement, abondamment, complètement.
D'abîme, d'arège, qu'arège.	Extrêmement.
Èwarêy'mint.	Etonnamment.

V. Adverbes de modalité.

Vormint.	Vraîment, réellement, véritablement.
Pôr.	En effet, décidément.

Assuré.	Assurément.
Mutoi.	Probablement, vraisemblablement, peut-être.
Sûr'mint, sûr.	Probablement, sans doute.
Dai.	Da.
Awè.	Oui.
Awè-dai.	Oui-da.
Nènni, nônna	Non.
Nènni-dai.	Non-da.
Awè cièles.	Oui certes.
Awè vormint.	Oui vraiment.
Nènni cièles.	Non certes.
Nènni vormint.	Non vraiment.
Sia.	Si.
Non fait.	Non.
Ni, n'... nin.	Ne... pas, point.
Ni, n'... pus.	Ne... plus.
Èdonc ?	N'est-ce pas ?
Apreume. Etc.	Seulement, à peine.

2. Prépositions.

E, en (ènè).	En.
Divins, d'vins.	Dans.
Inte.	Entre.
Inte di.	Parmi.
Dizos, d'zos.	Sous.
So, sor.	Sur.
Vès, vèrs, divès, divèrs.	Vers.
Po, par.	Par.
A.	A.
Di, d', dè.	De.
D'à.	De.
Amon.	Chez.

Adlé, dilé, tot près di.	Près de.
Foû di.	Hors de.
Dispôye.	Depuis.
Jisqui, disqui.	Jusque.
Tot l' long di, tot l' timps di.	Durant, pendant.
Divant, d'vant.	Avant, devant.
Avou, ato.	Avec.
Sins.	Sans.
Sâf.	Sauf.
Po, por.	Pour.
D'après.	D'après.
Suvant, sorlon.	Selon.
Conte, disconte, conte di, disconte di.	Contre.
A d'vins di.	Au dedans de.
A d'divant di.	Au devant de.
Drî, â-drî di.	Derrière.
Lon di.	Loin de.
A d'dizeûr di.	Au dessus de.
Errî di.	En arrière de, loin de.
A résse di.	A partir de.
Oute di.	Outre.
Mâgré.	Malgré.
A câse di.	A cause de.
Jisqu'à, disqu'à.	Jusqu'à.
A l'appétit di.	A cause de.
A l' vallêye di.	En bas de.
Amâ ou *mâ.*	Avant.
A mi.	Après, au bout de.
To les ami.	Environ tous les...
Atou di.	Près de, environ.
A pusse qui.	Sauf, hormis.
Avâ, avâr.	Parmi.
È d'vêrs.	En comparaison de.
Parmi. Etc.	Moyennant.

3. Conjonctions.

I. Conjonctions de coordination.

Et.	Et.
Ni, n'.	Ni.
Ou bin.	Ou
Seûye-t-i... seûye-t-i.	Soit... soit.
Mains, mais.	Mais.
Portant.	Pourtant, cependant.
Télle fèye.	Toutefois, néanmoins.
Ca.	Car.
Donc.	Donc.
Si.	Vieux franç. : Si, et.
Adai, adonc, adonpuis Etc.	Alors.

II. Conjonctions de subordination.

Qui, qu'.	Que.
Si, s'.	Si.
Qwand.	Quand, lorsque.
Comme.	Comme.
Si vite qui.	Sitôt que.
So l'timps qui.	Pendant que, tandis que.
Dispôye qui.	Depuis que.
Disqu'à cè qui.	Jusqu'à ce que.
Divant qui.	Avant que.
Après qui.	Après que.
Pace qui, là qui.	Parce que.
Pusqui.	Puisque.
Dismèttant qui.	En attendant que.
Mèttez qui.	En cas que, supposé que.
Bin qui.	Quoique, bien que.
Téll'mint qui.	Tellement.

Di manîre qui.	De sorte que, de manière que.
Si bin qui.	Si bien que.
Tant qui.	Tant que.
Po qui.	Pour que.
Afîsse qui.	Afin que.
A mâ qui.	Avant que.
Po l'amou qui, à rèspèct qui.	Parce que.
Labèlle qui	C'est pour cela que.
Faite à faite ou *à faite qui.* Etc.	Au fur et à mesure que.

4. Interjections.

Ah! ha! haî! oh! ho! hein? pa! (bah!) *waye! ouf! bon! corège! à diew! allons! jans!* (allons) *haî là! tot doûs! Hane dès pîds!* (litt. halte des pieds) *keû!* (tranquille) *chit!* (chut!) *bravo! haut les bras! salut! bonjoû! eh bin! bonne nute!* (bonsoir) *santé! sanctus! Diè wâde!* (litt. Dieu (vous) garde) *à catte! à hote!* (hue) *dième, qui j'arawe* ou *qui j'arège* (litt. que j'enrage) *hop! tâche!* etc., ainsi que tous les jurons.

Le wallon possède un grand nombre de mots employés comme interjections d'harmonie imitative, comme *crac! frich! pich! pach! zink! pigne! chac! pouf! pif!* etc.

TABLE DES MATIÈRES.





